

L'ESSOR SARLADAIS

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARLAT

VENDREDI
17
JANVIER

JOURNAL PARAISSANT LE VENDREDI - ABONNEMENT UN AN : 50 euros
Bureaux du journal : IMPRIMERIE DU SARLADAIS - 29, avenue Thiers - BP 57 - 24202 SARLAT CEDEX
Tél. 05 53 59 00 38 - Fax 05 53 59 17 52 - essor.sarladais@wanadoo.fr
Ce journal est habilité à recevoir les publications administratives du département de la Dordogne et les publications des annonces judiciaires et légales pour le département de la DORDOGNE. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 1018 183767

69^e année
2014
N° 14-03 - 1,20 €

Jacques
BLANC
Psychanalyste
membre de la Fédération freudienne
de psychanalyse
Hypnose
Sophrologie - Sexologie
Psychothérapies
Psychanalyse - Hypnothérapie
enfants, adolescents, adultes
couples, parents
Sur rendez-vous :
05 53 28 15 61

Restos du cœur de Sarlat A l'étroit dans leur local



Le site de Sarlat constate une hausse d'au moins 20 % du nombre de personnes demandant une aide alimentaire. Le local est trop étroit et inadapté. Page 3

Face aux cambriolages, un village opte pour la vidéoprotection



Les élus de Castelnaud-La Chapelle ont convié les gendarmes et les commerçants de Tournepike à une réunion pour réfléchir à la mise en place de caméras de vidéoprotection dans ce secteur. Page 11

La truffe sera à l'honneur ce week-end à Sarlat



Le désormais traditionnel rendez-vous dédié au diamant noir se déroulera les 18 et 19 janvier. Page 8



29, boulevard Eugène-Le Roy - 24200 **SARLAT** - 05 53 59 25 31

CONSTRUCTION PLUS



De belles maisons pour notre région

Clés en main Agrandissement



12, boulevard Cabanès - 46300 **GOURDON** - 05 65 41 43 65

Faits divers

Violences à Nabirat Le procès annulé

Le 14 janvier, le tribunal correctionnel de Bergerac a annulé le jugement de l'affaire de violences et injures racistes qui auraient été commises par trois Nabiracois de 21, 50 et 58 ans le 7 mai dernier à Liaubou Haut. Au début de l'audience, l'avocate des mis en cause a fait état de nullités de procédure sur la forme et ses arguments ont convaincu le juge du tribunal. Ce genre de décision est rarissime.

L'enquête devra donc être refaite pour que le jugement puisse avoir lieu. C'est bien ce sur quoi comptent le plaignant, sa famille et ses soutiens, qui étaient une centaine devant le tribunal au moment de l'audience. Ils avaient également organisé une réunion au cinéma Rex à Sarlat, la veille au soir, réunissant une soixantaine de personnes pour évoquer la question du racisme en France. "Le racisme n'est pas une opinion mais un délit", a notamment rappelé l'animateur de la soirée, Vincent Lelièvre, de la Ligue des droits de l'homme.

Sarlat : prison ferme pour le braqueur du Lidl

Suite au vol à main armée opéré le 7 janvier vers 18 h au supermarché Lidl à Sarlat-La Canéda, le Sarladais de 46 ans a été déféré devant le tribunal correctionnel de Bergerac le 9 janvier. Le Britannique de 20 ans qui avait été placé en garde à vue a été remis en liberté. Le quadragénaire a été jugé en comparution immédiate dans l'après-midi. Il a été reconnu coupable et condamné à cinq ans de prison, dont deux avec sursis et mise à l'épreuve pendant dix ans, avec obligation de soins, interdiction de détenir une arme et de fréquenter le supermarché. Il a été placé sous mandat de dépôt et écroué à la maison d'arrêt de Périgueux.

Poursuivi pour violences conjugales

Un Lot-et-Garonnais né en 1978 est poursuivi pour des violences conjugales entraînant trois jours d'incapacité temporaire totale de travail (ITT) sur sa conjointe née en 1980. Elles auraient été commises sur fond d'alcool le 10 janvier vers 22 h 30 dans un appartement des HLM des Chênes Verts. L'homme est convoqué devant le tribunal correctionnel de Bergerac le 28 mai.

Vols

Le Bugue. Dans la nuit du 12 au 13 janvier, une voiture a été volée dans un garage automobile situé route de Campagne. Les auteurs ont brisé une vitre pour s'introduire dans les locaux avant de décrocher le trousseau de clés du tableau, d'ouvrir le rideau métallique et de quitter les lieux avec le véhicule. Le garagiste a constaté les faits au matin. Un technicien en identification criminelle de proximité a relevé des indices. Le groupe anticambriolage a été saisi.

Monplaisant. Entre le 12 janvier à 14 h 30 et le 13 à 8 h 30, un camion-benne stationné sur le parking d'une habitation située sur la RD 710 a été dérobé. La communauté de brigades (COB) de Belvès enquête.

Saint-Pardoux-et-Vielvic. Entre le 1^{er} novembre et le 12 janvier, 80 m de câble d'alimentation électrique reliant le moteur électrique d'une pompe à eau à un compteur ont été sectionnés puis dérobés dans une habitation, au Bournascou.

Sarlat-La Canéda Deux gendarmes blessés

Lundi 13 janvier peu après minuit, une patrouille du Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (Psig) circule rue de la République. En haut de la rue, les militaires s'aperçoivent que le client d'un bar, attablé à l'extérieur, leur fait un bras d'honneur. Les gendarmes veulent procéder à son interpellation. Une seconde personne sort alors du bar, s'interpose, injektive, menace et pousse les militaires.

Les deux individus sont finalement menottés et emmenés à la brigade de Sarlat. Parvenu dans la cour de la brigade, l'un d'eux a tenté de sortir de la voiture. Les gendarmes ont essayé de le maîtriser et l'homme a alors fait un geste brusque, blesant les militaires au visage pour l'un et au visage et au thorax pour l'autre. Tous deux auront deux jours d'ITT.

Ce chef de travaux né en 1978 et ce joueur de rugby à XIII de Ville-neuve-sur-Lot, né en 1982, ont été placés en cellule de dégrisement puis entendus quelques heures après. Chacun était alcoolisé à hauteur de 1,80 g/l de sang. Ils sont convoqués le 20 mai devant le tribunal correctionnel de Bergerac pour outrage et violence avec ITT de moins de huit jours sur une personne dépositaire de l'autorité publique et pour ivresse publique et manifeste.

Vœux du préfet, de Bernard Cazeau et de Jacqueline Orlay

Vendredi 10 janvier, le préfet de Dordogne Jacques Billant a présenté ses vœux aux acteurs de la vie politique, administrative, judiciaire, religieuse, économique, sociale et associative du département. Il a dit son honneur de travailler en Périgord depuis deux ans et demi, et a souligné l'accueil qui lui a été fait par les habitants.

"En vous présentant mes vœux pour la nouvelle année, je ne peux ignorer les difficultés auxquelles est confronté notre pays, tant la crise se révèle plus longue et plus profonde que prévue. Nous en avons payé le prix en 2013 avec une croissance faible et de nombreux plans sociaux. La Dordogne n'a pas été épargnée."

Jacques Billant a rappelé la feuille de route fixée par le gouvernement et par le président de la République François Hollande. "Le premier de nos objectifs sera l'emploi", a affirmé le préfet alors que la hausse du chômage se poursuit depuis des années.

Il a cité le pacte de responsabilité proposé par François Hollande. "Je souhaite que nous nous engagions pleinement dans cette démarche avec les chefs d'entreprise périgordins et les syndicats", a-t-il déclaré.

"L'emploi, c'est aussi la compétitivité et l'attractivité. Nous devons faire venir davantage de touristes dans le département. C'est le sens du grand projet Lascaux IV notamment, a-t-il souligné. L'emploi, c'est encore la simplification pour la création d'entreprise, pour les conditions d'activités des TPE et des PME. Ce sera une attention constante de ma part."

Le deuxième objectif fixé par le Gouvernement sera "la réduction des déficits publics" et le troisième sera "la transition énergétique". Le quatrième "concerne bien sûr l'aménagement de notre territoire et le partenariat avec les collectivités locales".

Homme : il se jette dans le vide

Le 9 janvier en milieu d'après-midi, un Sarladais de 35 ans souffrant d'un état dépressif monte sur la rambarde du belvédère et se jette dans le vide. Il fait une chute d'une quinzaine de mètres avant de dévaler la pente sur environ la même distance.

Deux patrouilles de gendarmes de la COB de Belvès, ainsi que le capitaine Limonet et un bon nombre de sapeurs-pompiers sont mobilisés, dont deux équipes du Groupe d'intervention en milieu périlleux. Ces spécialistes ont réussi à porter secours à la victime qui souffrait de multiples fractures.

Un hélicoptère de la sécurité civile a atterri à Cénac-et-Saint-Julien pour l'évacuer vers l'hôpital de Périgueux, mais le mauvais temps qui s'est ensuite installé l'a empêché de décoller. L'homme a donc été emmené vers la préfecture par la route.

Sarlat : un jeune accidenté

Le 8 janvier vers 15 h 30, route du Pech-Éternel, un collégien sarladais né en 1999 pilotait un scooter quand, pour des raisons inconnues, il a perdu le contrôle de son deux-roues et a percuté un poteau en béton. Souffrant d'une fracture ouverte à la jambe, il a été transporté à l'hôpital de Périgueux. Une enquête a été ouverte par les gendarmes sarladais.

Il a ensuite avancé que "l'État doit être garant de l'unité de la nation et des valeurs de la République. Il lui revient de les faire respecter avec fermeté", et aussi : "Je serai pour ma part intransigeant face à tout manquement, face au racisme, face à l'antisémitisme, face aux discriminations".

Enfin, Jacques Billant a rappelé que, "dans peu de semaines, la réserve républicaine va s'imposer aux préfets pour cause de période électorale" et qu'il ne pourra donc plus s'exprimer publiquement.

Les vœux de Bernard Cazeau. La veille, le président du conseil général a présenté ses vœux au personnel départemental.

L'élu socialiste a salué "l'implication personnelle et collective des agents au service de notre institution". Il a pris pour exemple "les orages de grêle qui sont intervenus au cœur de la période des congés d'été, le 2 août 2013. Pourtant, les équipes du département ont répondu présentes dès le samedi matin auprès des maires, des habitants, des exploitants agricoles et des entrepreneurs. Je veux ici saluer cette réactivité au service de nos concitoyens."



Jacques Billant et Bernard Cazeau
(Photo archives GB)

Du 13 janvier au 17 février 2014

I ♥ FOIRE AU GRAS

AU PANIER GARNI

Canard gras avec foie	42,00€/pièce
Canard gras sans foie avec gésier	21,00€/pièce
Foie gras extra	41,50€/kg
Foie gras 1 ^{er} choix	37,00€/kg
Palats	6,20€/kg

Et tous les autres produits de découpe : Manchons, cuisses, carcasses, magrets...

Pour un meilleur service, passez vos commandes au :

05 53 59 10 01

AU PANIER GARNI

Les Presses - 24200 SARLAT

NOTES ET SPÉCIALISÉS

CATHY et son ÉQUIPE vous souhaitent UNE BONNE ANNÉE 2014 !

Bar - Restaurant
52, av. Gambetta SARLAT

Le Vivaldi
Ouvert tous les jours
MENUS OUVRIERS
REPAS de GROUPE

Sur réservations
05 53 31 83 67
soirée
CONCERT
Blues Power
vendredi
31 janvier
dès 19 h

Soirée Fondation Brancourg Serge

Près de cent personnes se sont réunies le 10 janvier au soir au cinéma Rex à Sarlat pour une soirée de soutien à la Fondation Brancourg Serge-Cameroun. Son créateur a pu présenter son parcours et ses actions humanitaires passées et futures. Quelque 500 € ont été collectés auprès des participants au profit de l'association.

Documentaire sur Joséphine Baker

Un documentaire sur Joséphine Baker produit par la télévision britannique a été diffusé sur France 5 en fin d'année. Il retrace le parcours de cette Américaine exceptionnelle, militante antiraciste, résistante et première artiste noire mondialement connue de l'histoire. Pour ceux qui voudraient le voir ou l'enregistrer, ce film de cinquante minutes sera rediffusé le jeudi 23 janvier à 1 h 35.

mise en œuvre du Plan territorial climat énergie qui viendra renforcer l'Agenda 21.

Education nationale. Jacqueline Orlay, directrice des services départementaux de l'Éducation nationale de la Dordogne, a également présenté ses vœux. "L'année qui commence est particulière en raison de la refondation de l'école de la République dont le contenu figure dans la loi d'orientation et de programmation du 8 juillet 2013. Cette loi fixe des objectifs ambitieux : élever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les enfants, réduire les inégalités sociales et territoriales, réduire le nombre de sorties sans qualification."

Elle a ajouté : "Pour le premier degré, l'objectif est de diminuer les retards scolaires tout en augmentant les résultats des élèves. La continuité des apprentissages sera soutenue et les redoublements feront l'objet d'un examen très attentif. Pour le second degré, il s'agit de favoriser l'ambition scolaire et les poursuites de scolarité, tout particulièrement en limitant les écarts géographiques. La refondation de l'école doit également susciter des innovations et des expérimentations. A ce titre, l'originalité des actions pédagogiques sera soutenue et j'invite chacun à les faire connaître pour en assurer leur diffusion."

Bernard Cazeau est ensuite revenu sur le choix du département de "recruter quarante emplois d'avenir". Il a signé le jour même avec le préfet les dix-neuf contrats avec les jeunes qui ont rejoint le conseil général début janvier. Le sénateur a remercié en particulier "les tuteurs générationnels qui, avant de partir à la retraite, ont accepté de transmettre durant quelques mois leurs valeurs et leurs compétences" à ces recrues. En 2014, vingt contrats d'avenir supplémentaires pourraient être recrutés.

Selon Bernard Cazeau, cette année marquera la fin d'une époque, et pour deux raisons :

- fin de l'asphyxie budgétaire grâce aux mesures prises par le gouvernement. "Ces mécanismes insuffleront dès cette année plus de 6 millions d'euros (M€) supplémentaires dans nos recettes. Nous éviterons ainsi de remettre en cause une partie de notre action en faveur des communes, des associations, de la culture ou du sport." Cela devrait permettre de maintenir l'investissement à 100 M€ et de ne pas augmenter les taux départementaux de la taxe foncière.
- dernière année d'existence pour le conseil général, qui sera remplacé par le conseil départemental. "Le fonctionnement de l'institution ne sera pas fondamentalement chamboulé. Le seul véritable travail d'adaptation concernera le fonctionnement des binômes d'élus sur les nouveaux cantons", selon Bernard Cazeau.

Trois chantiers marqueront 2014 : Lascaux IV dont les travaux de construction devraient débuter en avril pour environ deux ans ; le très haut débit avec la création du Syndicat mixte Périgord numérique ; la

du Mercredi 29 au Samedi 1^{er} Février 2014

Grande Foire au Gras à Sarlat

Canards gras 100% Périgord
de notre abattoir à Bergerac



Foies gras frais
Spécialités de canard
Truffes noires du Périgord

Préparez vos foies gras
et pâtés sur place

Conseils de chefs
+ Atelier-cuisine équipé
+ Boîtes offertes*
+ Sertissage Gratuit

* 10 boîtes de 200 g par tranche de 40 €
Pour votre santé, pratiquez une activité sportive régulière...www.mangerbouger.fr

Boutique Valette à Sarlat - 16, avenue Aristide Briand - Tél. 05 53 30 25 63 (9 h à 13 h / 14 h à 18 h 30) Retrouvez notre foire au gras de Souillac du 5 au 8 Février 2014

Les Restos du cœur cherchent un local plus vaste

A Sarlat, le nombre de personnes inscrites est en hausse d'au moins 20 %



Françoise et Betty distribuent son panier-repas à Francis

(Photo GB)

Il y a un peu plus d'un an, au début de la campagne d'hiver 2012/2013, près de 70 familles, soit environ 150 personnes, étaient inscrites aux Restaurants du cœur de Sarlat*. Une année plus tard, pour le démarrage de la campagne d'hiver 2013/2014, la hausse du nombre de familles inscrites était de 20 %. Et chaque mardi et vendredi, lors des distributions hebdomadaires, de nouvelles personnes viennent chercher de quoi manger. " Nous leur donnons un colis de dépannage, mais l'inscription est nécessaire ", précise Françoise Bendicho, responsable du site depuis son ouverture en 1992. Une chose est sûre, le nombre de 23 954 paniers-repas remis lors de la dernière campagne d'hiver sera dépassé.

Viennent bénéficier des colis-repas des personnes de tous âges, de toutes origines : femmes seules avec des enfants, retraités, sans-emploi, des personnes qui ne peuvent plus travailler suite à une maladie, ou encore des travailleurs pauvres. Ces bénéficiaires habitent à Sarlat et dans les communes alentours. Chaque mardi et vendredi ils prennent leur mal en patience souvent pendant plus d'une demi-journée dans la petite salle d'attente.

Témoignage d'un bénéficiaire

En juin, Francis aura 61 ans et pourra faire valoir ses droits à la retraite. Ce Sarladais espère que sa pension améliorera son pouvoir d'achat car, en attendant, il perçoit le revenu de solidarité active. Et il ne lui reste plus grand-chose, une fois payés les charges, le loyer...

Des accidents de la vie et des problèmes de santé ont conduit ce peintre, qui fut salarié et à son compte, à ne plus pouvoir exercer sa profession. Depuis plus de cinq ans, ce père de trois enfants, dont un adolescent, fréquente les Restaurants du cœur pour subvenir aux besoins familiaux.

Il loue la gentillesse des bénévoles des Restos.

Les discussions sur tous les sujets vont bon train autour du café et de gâteaux offerts par les bénévoles.

La ramasse, si indispensable.

Les dotations venant de l'Union européenne (UE) constituent 60 % des aliments remis à ces personnes dans le besoin. Jusqu'en 2015, la quantité de nourriture remise par l'UE devrait rester stable, et ce alors que les demandes sont en augmentation. Et après ? La question inquiète quelque peu les bénévoles, qui sont près de 20, soit un peu plus que l'an dernier. Ils doivent accomplir les distributions, le tri des légumes et la mise en place. " Nous avons le moral. Nous sommes une bonne équipe ", rassure Françoise Bendicho.

" Ici, nous avons la chance d'avoir la ramasse ", décrit Françoise Bendicho qui, chaque matin de bonne heure, circule en camion avec René, son époux, afin de récupérer les denrées remises par différents

commerçants sarladais*2. Ces aliments permettent de constituer des paniers-repas plus variés et équilibrés. La plupart des produits frais, fromages, yaourts, fruits et légumes sont issus de la ramasse.

S'ajoutent à cela les dons en nature de quelques personnes et le soutien financier reçu grâce au traditionnel spectacle annuel ou à l'opération paquets-cadeaux avant Noël.

L'association continue d'œuvrer dans un bâtiment prêté par la commune. Il est assez mal agencé : la salle d'attente est beaucoup trop petite, tout comme la salle de distribution. Une fois les provisions rangées dans leur cabas, les bénéficiaires empruntent un escalier très escarpé, parfois glissant, pour quitter le site. Les bénévoles sont à la recherche d'un local plus grand, afin de travailler dans de meilleures conditions...

G. Boyer

* Un des 31 sites en Dordogne.

*2 Carrefour market, Corsaire, Lidl et Lou Cocal font partie des principaux donateurs. Depuis l'été 2013, Leclerc fait également un réel effort.

L'été aussi

Françoise Bendicho se rappelle d'une époque où les Restos étaient fermés pendant l'été. On en est loin désormais. " En 2013, nous avons servi à peine un peu moins de paniers-repas pendant la campagne d'été que pendant celle d'hiver. " La faute, selon elle, à une mauvaise saison, avec moins d'embauches dans la restauration.

Arbiya, plus connue sous le surnom de " Fifi ", est en colère contre beaucoup de monde. Elle avait l'habitude de travailler comme saisonnière dans la restauration dans le centre de Sarlat, mais depuis deux étés elle a du mal à décrocher des contrats. Cette mère qui élève seule son fils de 12 ans a dû se résoudre à aller aux Restaurants du cœur.

" A Sarlat, la misère est cachée ", affirme cette femme de 46 ans qui s'inquiète pour l'avenir et dénonce ce qui est, d'après elle, un manque d'attention des élus pour les problèmes rencontrés par de plus en plus de familles aux revenus modestes.

La première WebTV en occitan

Fin décembre à l'Hôtel de Région à Bordeaux, Alain Rousset, président du conseil régional d'Aquitaine, et David Grosclaude, conseiller régional délégué aux Langues et Cultures régionales, ont animé l'assemblée plénière de l'Amassada, le conseil de développement pour la langue occitane en Aquitaine.

Le principal point à l'ordre du jour fut le lancement d'OC tele, la première télévision par Internet entièrement en langue occitane*. OC tele propose tous les jours des programmes de 18 h 30 à 22 h : talk-shows, dessins animés, documentaires, films, etc. Ils sont également disponibles en replay.

La région a des ambitions pour ce média : " Cette chaîne doit être un catalyseur de l'audiovisuel en langue occitane, faire émerger les

Sarlat-La Canéda : le maire évoque les services publics



Jean-Jacques de Peretti entouré des conseillers municipaux de la majorité. A sa droite, le sous-préfet de Bergerac, Bernard Pouget, qui assure l'intérim avant l'arrivée de la nouvelle sous-préfète de Sarlat, à la fin du mois (Photo GB)

Samedi 11 janvier en fin de matinée, au Centre culturel, de nombreux responsables associatifs, entrepreneurs et représentants des services de l'Etat ont répondu à l'invitation du maire de Sarlat-La Canéda, Jean-Jacques de Peretti, qui leur a présenté ses vœux pour l'année qui vient de démarrer. Au début de son intervention, il a fait respecter une minute de silence à la mémoire de Georges Pataky, directeur des Affaires culturelles, disparu le 31 décembre.

Le maire a structuré son discours en trois parties :

- " **la territorialisation** ". Un mot aussi compliqué à prononcer qu'à expliquer. Car, d'un domaine à l'autre, il peut signifier des évolutions assez différentes. " L'horizon dans lequel nous nous situons est une perspective territoriale, a décrit le maire. Il s'agit d'un territoire de 13 communes membres de la communauté de communes Sarlat-Périgord Noir (CCSPN). "

Le maire ne doit plus réfléchir en fonction de sa seule commune mais en prenant en compte tout le territoire. " C'est une nouvelle culture. Dans nos têtes, c'est une révolution de travailler ensemble ", a-t-il déclaré, en se tournant vers ses collègues maires de la CCSPN présents dans la salle.

" Dans les services publics notamment, la territorialisation ira beaucoup plus loin ", a avancé Jean-Jacques de Peretti, citant par exemple le cas de l'hôpital de Sarlat désormais organiquement lié à celui

projets, les concrétiser, trouver et former les talents de demain, développer une véritable filière audiovisuelle de production en langue occitane professionnalisée. "

Parmi les autres points à l'ordre du jour de l'Amassada, il y eut la présentation du label Ethnopôle, Pôle national de recherches et de ressources en ethnologie que l'Institut Occitan d'Aquitaine (InOc) vient de se voir attribué par le ministère de la Culture. L'InOc œuvre pour la valorisation numérique du patrimoine oral du domaine occitan en Aquitaine, notamment par la création du site Web : www.sondaqui.com dédié au patrimoine oral et festif.

* Disponible sur www.octele.com

de Périgueux, ou la disparition du Centre communal d'action sociale (CCAS), dont les missions vont désormais au Cias.

- " **Une ville à la campagne** ". Cette formule d'Alphonse Allais est déjà utilisée par de nombreuses petites villes françaises. " La réussite de Sarlat passera par la conservation de ce caractère ", a expliqué le maire. " La présence de nombreux services publics ici se fait peut-être au détriment de communes plus petites des alentours ", décrit-il en se tournant vers André Allard (maire de Carlux et conseiller général). " Il y a deux attitudes à avoir : soit on défile et on lutte contre l'évolution ; soit on s'inscrit dans le moule, car on ne va pas refaire la politique décidée par l'Etat ", selon l'ancien ministre, qui penche évidemment pour la seconde solution, comme son positionnement en faveur de la fermeture du service de chirurgie programmée de l'hôpital l'a récemment montré.

Ensuite il y a la campagne. " C'est ce qui fait toute notre force ", estime le maire, qui évoque une ambiance différente, moins stressante que dans les grandes villes. Certes il y a des querelles de voisinage et le nombre d'agriculteurs continue de baisser, a-t-il reconnu, tout en estimant que les communes du territoire en abritaient encore beaucoup.

Le premier magistrat a aussi salué la réussite économique de certaines entreprises locales.

- " **S'occuper des gens** ". " La condition pour réussir la solidarité est d'être à l'écoute ", a affirmé J.-J. de Peretti, qui dit vouloir chercher les solutions avec les habitants, quitte à modifier ses choix initiaux. C'est une des leçons apprises lors de son mandat dans l'opposition (1983/1989) puis en tant que maire, depuis 1989.

" Ici, la culture est de ne pas dire quand on souffre ", a-t-il regretté, tout en félicitant son adjointe Marie-Louise Margat pour le travail accompli notamment au CCAS et au Cias. Il a aussi remercié pour son soutien le tissu associatif " qui est remarquable, et je ne dis pas cela par démagogie ".

En fin de journée, au même endroit, ont eu lieu les vœux du maire au personnel communal en présence d'une partie des employés.

Guillem Boyer

Marché du mercredi 15 janvier

Légumes, au kilo, en euros

Pommes de terre : bintje, 1 ; mona lisa, 0,90 à 1,80 ; agata, 0,85 à 1,35 ; charlotte, 1,10 ; amandine et roseval, 2,35. Chou-fleur (pièce), 2 à 2,80. Chou (pièce) : vert, 1,60 à 2 ; rouge, 2,50. Choux de Bruxelles, 2,80. Brocolis, 2,75 à 3,50 ou 1,50 le bouquet. Citrouille, 1,50 à 1,80. Potimarron, 2,30. Carottes, 1,05 à 1,80 ; fanes, 1,75 à 2,50 la botte. Courgettes, 1,60 à 2,95. Aubergines, 3,40 à 3,80. Poivrons, 2,95 à 3,75. Navets, 2 à 2,45. Poireaux, 1,80 à 1,95. Céleri-rave, 1,90 à 2 ou 1,95 à 2 pièce. Céleri branche, 1,75 à 3,20. Tomates : 2,40 à 2,95 ; grappe, 3,80. Oignons : 1 à 1,15 ; rouges, 2,25 à 2,50. Ail, 5,80. Echalotes, 3,90 à 4,50. Epinards, 2,90 à 4. Blettes, 2,50 ou 1,50 la botte. Endives, 2,15 à 2,80. Radis (botte) : 1,20 à 1,80 ; noir, 2,40 à 3,80. Haricots cocos plats, 2,40 à 3,80. Salsifis (botte), 5. Concombre (pièce), 1,65. Salades (pièce) : laitue et batavia, 0,80 à 1,20 ou 1,50 les deux ou 2 les trois ; scarole, 0,80 à 2,95 ; frisée, 0,80 à 2,80 ; feuille de chêne, 0,80 à 1,20. Mâche, 10 à 15. Pissenlits, 12. Roquette, 12. Betterave rouge cuite, 3,90 ; crue, 2,50. Fèves, 2,80. Persil (bouquet), 1. Fenouil, 2,40 à 2,95. Panais, 2,40 à 3,50. Topinambours, 2,40 à 3,50. Champignons de Paris, 4,40 à 5,50.

Fruits, au kilo, en euros

Pommes : golden, 1,50 à 1,65 ; fuji, 1,65 ; royal gala, 1,50 ; sainte-germaine, 1,50 à 1,70. Poires : comice, 1,90 à 2,95 ; abatte, 2 à 2,95 ; conférence, 2,45. Raisin : muscat, 2,40 ; aledo, 3,25. Clémentines, 2 à 2,45 ; feuilles, 2,95. Noix, 4,20.

Marché au gras, au kilo, en euros

Canard : aiguillettes, magrets, 15,50 ; carcasse (pièce), 1,80. Foie gras de canard : extra, 39,90.

NOUVEAU RACLETTE

tous les soirs

La Brasserie sarladaise

Mique au petit salé

tous les jeudis à midi

Couscous royal

tous les jours

SARLAT

Réervations

05 53 29 65 06

Fermé le dimanche

Nouvelle véranda climatisée

REMERCIEMENTS

Suite au décès de son épouse

Odette SICARD

Jean SICARD, dans l'impossibilité de répondre individuellement, vous remercie du fond du cœur pour vos témoignages de sympathie qui l'aideront à surmonter sa peine dans ces moments difficiles.

6, rue Louis-Arlet
SARLAT

Le docteur Salem HAMZA spécialiste en psychiatrie

a le plaisir de vous faire part de son installation au pôle médical sis

88, route de l'Abbé-Breuil
24200 Sarlat-La Canéda
depuis le 2 janvier.

Consultations sur rendez-vous
au 05 53 28 91 99

Voie lactée

Assemblée générale - L'association tiendra son assemblée générale le jeudi 30 janvier à 14 h 30 dans la salle du conseil de l'ancienne mairie de Saint-Geniès (face au parking, entrée près des toilettes publiques).

PERDU le lundi 6 janvier
secteurs les Presses, Peyrenègre
Temniac, CHATTE grise
poil luisant, répondant au
nom de Miquette. RÉCOMPENSE.
Tél. 05 53 59 13 21.

L'AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DU SARLADAIS
vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014 et vous remercie pour vos dons de sang. Grâce à vous des milliers de malades ont été soignés. 10 000 dons sont nécessaires chaque jour. En 2014 aussi les malades comptent sur vous !
Merci également à tous nos partenaires de Sarlat : la Croix-Rouge française, les magasins Leclerc, Casino et Corsaire qui nous permettent d'améliorer nos collations.

Madame Christèle BARRAY
docteur vétérinaire,
a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son service de consultations à domicile (espèces animales traitées : animaux de compagnie)
du lundi au samedi de 8 h à 20 h.
Tél. 06 38 72 12 97.
Mail : veterinaire-barray@orange.fr

VIDE MAISON le samedi 18 janvier
de 14 h à 18 h et le dimanche 19 de 10 h à 18 h. Venez nombreux au 2, rue de la Brande à Sarlat (domicile de Mme Henriette Bigotto).

REMERCIEMENTS

M. et Mme Daniel PEINCH, M. et Mme Philippe BÉRINGUÉ, ses enfants ; Stéphane PEINCH, Nathalie PEINCH et son compagnon, ses petits-enfants ; Mme Françoise SALINIE et ses enfants ; les familles VALETTE, BRUNEREAU, RIMBERT, BÉRINGUÉ ; parents et alliés, très touchés par les innombrables marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Solange BÉRINGUÉ
dite Simone
née VALETTE

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, vous prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

La famille remercie également les docteurs Margat et Gonon, le personnel de la maison de retraite Saint-Rome à Carsac.

REMERCIEMENTS

Mme Denise VILATTE, son épouse ; Etienne VILATTE et Chrystelle MARTIAL, son fils et sa belle-fille ; Paul BOUCHET et sa compagne, Louis BOUCHET et sa compagne, Diane BOUCHET et son compagnon ; Allison, Roxane, Matthijs, Elyna, Axel et Millaia, ses petits-enfants ; M. et Mme Patrick VILATTE, Mme Evelynne VILATTE, son frère, sa sœur et sa belle-sœur ; parents et alliés, très touchés par les innombrables marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Monsieur Alexandre VILATTE

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, vous prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

REMERCIEMENTS

C'est avec beaucoup de cœur et une émotion profonde que j'adresse mes remerciements à ceux qui m'ont épaulée, soutenue, ramassée, dans ces moments où le temps s'arrête brutalement, où seuls le désespoir, l'impuissance et l'incompréhension subsistent.

Une attention toute particulière aux familles Cabanel, Mosiniak, Lobry, à Carole Delbos, pour leurs bras puissants, leurs mots tendres et leur affection.

A ses amis de toujours, Pascal Bancou, Michel Nier, Quang Le Buy, prompts, fidèles et réconfortants, merci pour la gestion et la coordination des heures douloureuses.

Merci à nos amis musiciens, Gérard et Anne Cresson, Jean-Marie Redon, Sharon Lombardi, pour la douceur de leurs mélodies et la force de leur amitié,

A la municipalité, Jean-Jacques de Peretti, Franck Duval, les élus, pour leurs délicates attentions et leur gentillesse,

A l'équipe du Centre culturel pour son accueil "bras ouverts" et son soutien technique,

A Antoine Heijboer, représentant du théâtre amateur, pour sa parole et son clin d'œil sincère.

Merci à tous les autres pour leur simple présence et leurs témoignages de sympathie.

Claude et Yvette PATAKY, ses parents, eux aussi profondément touchés par toutes vos marques d'amitié et de soutien, se joignent à moi.

Certes la vie continue, la lumière ne brille pas pour tous aux mêmes moments, mais celle que Georges a mise dans mon cœur est éternelle... à jamais !

Sandrine BÉNAZET

BAYARD BOX

Self-stockage et archivage

Location de boîtes individuelles de 4 à 30 m²

jour, semaine, mois, année

Impasse Roc-Bayard - SARLAT
05 53 30 42 23

Avis divers

ARTISAN TAPISSIER QUALIFIÉ depuis 1970. Réfection - Neuf. Sièges, canapés, spécialiste matelas laine et sommiers traditionnels sur mesure. Contactez-nous. MARCOULY, Gourdon. Tél. 05 65 41 08 07.



PERDU à Sarlat
CHIEN BICHON maltais blanc, de petite taille âgé de 12 ans, pas de collier tatoué à l'oreille 2BSK 955 disparu le 7 janvier au soir. Aurait été vu avenue de Selves. Merci de prendre contact au 06 32 36 85 16.

Pompes funèbres du Sarladais, LACOSTE et Fils, permanence 24 h/24 - 7j/7. Organisation complète d'obsèques, transport de corps avant et après mise en bière, inhumation, incinération, contrat d'obsèques. Magasin d'articles funéraires place Pasteur à Sarlat. Sarlat/Daglan, téléphone : 05 53 59 21 25 ou 06 80 62 96 53.

Eric DELIBIE
magasin ART ET FLEURS
42, avenue Thiers à Sarlat, vous propose ses SERVICES avec une équipe jardins espaces verts, travaux paysagers, taille, entretien, plantations, parcs et jardins. Travail soigné. Devis gratuit sur demande. Tél. 05 53 31 20 91 ou port. 06 81 94 33 09.

CARSAC-AILLAC

Dimanche 19 janvier
Salle des fêtes - de 14 h 30 à 20 h

TONY BRAM'S

100 % Rétrodancing

Galette de Bois GRATUITE
THÉ
DANSANT 6 musiciens
Jubilé 2014 2015 et 2016
Les plus grands succès de Georges JOUVIN, André VERCHUREN, DALIDA les COMPAGNONS de la CHANSON...

Mémento du dimanche 19 janvier

SARLAT

Médecin. Appelez le 15.

Pharmacie. Appelez le 32 37.

Vétérinaire.

Docteur ROUZIER - Sarlat
05 53 59 29 31 - 06 80 25 10 07

Chirurgien-dentiste.

De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
D. Mohamed OULD MOHAMED SALEM
Gardonne - 05 53 22 00 39

Cabinets infirmiers.

COUPIN - ALICHAOUCHE
05 53 31 06 00
GAVINET - PAQUE - BÉGOC
05 53 31 27 39

M. BLANCHARD
P. CIVEL - D. GUÉRY-MIORI
06 83 36 54 64

Nathalie DELTEIL - 05 53 29 66 69

Didier AYMAR - 06 24 29 13 17
Serge SAGOT - Alexandra ODASSO
05 53 28 98 42

Ghislaine PÉTILLON - 06 43 22 48 02

Saint-André-Allas
Olivia PEITAVY - 06 89 83 13 99
Sandrine GIRAUD - 06 31 57 61 49
Cabinet infirmier : 09 61 06 95 55

Taxis. Corine DEROCHE - Sarlat
05 53 31 12 54 - 06 17 77 51 52

Association Escal. Accueil des femmes victimes de violences.
06 14 42 29 31

Viols Femmes Informations.

0 800 05 95 95

Croix-Rouge française.

Soins aux personnes âgées
05 53 31 15 15

Alcooliques anonymes.

07 81 57 93 17 - 0 820 32 68 83

Protection de l'enfance.

Enfance Majuscule.
Comité Alexis-Danan
de Bergerac-Sarlat
05 53 58 20 20 - 06 80 61 79 80

Sapeurs-pompiers. Composer le 18

Hôpital. 05 53 31 75 75

Mairie. 05 53 31 53 31

Gendarmerie. 05 53 31 71 10

Croix-Rouge française. 05 53 59 12 41

Générale des eaux. 0 811 902 903

EDF - GDF services. Dépannages
- électricité : 0 972 675 024
- gaz : 0 810 433 431

Commune de BEYNAC

TAXI CORINNE - Brouqui Corinne
Tél. 06 72 76 03 32 - 05 53 29 42 07

DOMME

Médecin. Appelez le 15.

Cabinets infirmiers.

MARTEGOUTTE - ALLARD - FRARE
05 53 28 35 91

GOULPIÉ - PERSONNE - DOUGNAT
05 53 28 40 67

Mme LOUILLET - 05 53 29 58 60

Carsac-Aillac/Grolejac
C. VANEL - B. DELPECH
06 73 27 15 51 - 06 83 03 97 37

CARLUX

Médecin. Appelez le 15.

Cabinet infirmier.

DELTEIL - H. LAVAL
BOURSIER-FADEUILHE - VIDAL
Saint-Julien-de-Lampon - 05 53 29 70 19

SALIGNAC-EYVIGUES

Médecin. Appelez le 15.

Cabinets infirmiers.

TRAJSTER - DE SOUSA, 05 53 28 80 95

T. et G. FERBER - LOPEZ - MARIEL
DEHAEZE - BOMPARET
05 53 28 82 43 ou 05 53 28 97 52

Taxis.

Taxi salignacois
Christelle GAUSSINEL, Salignac
05 53 29 18 39 - 06 82 44 40 63

BELVÈS

Médecin. Appelez le 15.

Pharmacie.

BOUFFARD - Saint-Cyprien
05 53 30 34 75

Cabinets infirmiers.

SIMON - DELPECH
DAURIAC-LARIVIÈRE
Belvès - 05 53 30 21 34

S. JIMENEZ - B. VERGNOLLE
Siorac - 05 53 29 60 99

Belvès : C. TILLOS - A. DEBOMY
06 81 47 46 15 - 06 63 41 61 20

SAINT-CYPRIEN

Médecin. Appelez le 15.

Pharmacie.

BOUFFARD - Saint-Cyprien
05 53 30 34 75

Cabinets infirmiers.

DULAC - TEILLET - 05 53 29 30 45
BAUMERT - JAUMARD - DELBOS
05 53 29 34 25

MONTIGNAC

Médecin. Appelez le 15.

Pharmacie. Composez le 32 37.

ATOUT CHARME - ATOUT CHARME - ATOUT CHARME

CHANGEMENT D'ADRESSE

à partir de **JANVIER** votre boutique de lingerie

ATOUT CHARME

est transférée au **50, rue de la République**
à côté d'Axel Bijouterie à **SARLAT**

ATOUT CHARME - ATOUT CHARME - ATOUT CHARME

Les Béatitudes du Croquant

Ah ! Ça c'est sympa ! Epluchant mes mails – la routine, j'en bâille d'ennui –, je tombe sur un de ces photomontages comme on les fait maintenant... Une petite fête entre amis, dimanche dernier, pour célébrer l'Épiphanie. Tout heureux j'ouvre le fichier et me laisse porter au fil des images. De visage connu en silhouette familière, le diaporama fait son chemin, je reconnais l'un, je retrouve l'expression de l'autre, souriant au souvenir des bonnes heures passées ensemble. Tiens ! Une espèce de crinière blanche, un dos massif, un pantalon de velours ma foi bien rempli, qui c'est celui-là ? Sur la photo suivante un petit garçon se tient à côté de lui, et encore sur la suivante tous deux me font face, nom de Dieu mais c'est moi, c'est mon fils ! Hou la la les amis, quelle claque ! Le petit bonhomme, lui, a les bonnes joues rondes de l'enfance, et cette peau de pêche qui attire les bisous. Et moi je suis... comme je suis ! Avec, comme on dit à La Rochelle, une face comme le cul d'un pauvre homme... Rien à dire, c'est le lot commun, passé un certain âge on tourne poire au vin, c'est mon cas, ou marron sculpté, version maigre. Moi, c'est le double triple menton de mon papa – mort depuis dix ans, pas un jour où je n'aie une pensée pour lui –, la marque de fabrique, quoi ! Le diaporama continue, je me revois deux ou trois fois mais mes pensées sont ailleurs. Ma grand-mère, la mère de mon père, était photogénique, elle. Jusqu'à un âge avancé. On pouvait la prendre sous tous les angles, elle était toujours à son avantage ! Moi je n'ai pas cette chance. La seule chose, là, qui pourrait me consoler, c'est qu'au détour d'une de ces photos je crois bien m'être vu une ressemblance, oh fugace mais tout de même, avec mon autre grand-mère, que j'adorais, une de ces femmes qui font aimer les femmes, dans mon entourage en tout cas une des rares douées pour le bonheur qui aient marqué ma jeune vie... Ceci dit, je suis déçu. Oui, figurez-vous que j'ai perdu quatre ou cinq kilos cet été – le melon était bon cette année, alors tous les soirs, copeaux de jambon de Bayonne à la clef, je m'en suis mis plein la lampe et j'ai fondu – et depuis la rentrée c'est toujours viande rouge à midi mais deux fois moins, et puis aussi maintenant je mène la vie dure à mon double menton : il faut me voir matin et soir devant mon miroir, maxillaires contractés à mort, en train de faire des grimaces de cinglé, j'ai l'air d'un bouledogue enragé, pour un peu je me ferais peur ! Mais à la lumière de la lampe, sous un certain angle, peut-être que ma mâchoire émerge de nouveau par endroits, on dirait que je retrouve un semblant de menton... Bref j'étais tout content, moi, j'avais l'impression d'avoir remporté une bataille dans la guerre contre le gras-double, et voilà, tous ces efforts pour en arriver là, sur ces photos, hamster à deux pattes et à bouclettes blanches ! Ah ! Ça me rappelle ma pauvre mère, à peine plus âgée que moi aujourd'hui, croisant son reflet dans la glace et se désolant : tu vois, jamais je n'aurais cru qu'on puisse devenir aussi vilain !

Bien sûr elle exagérerait. Moi aussi je suis injuste. Voyez-vous, c'est bizarre, mais on est toujours surpris de constater les ravages du temps. On ne se sent pas vieillir ! Par contre, dans le regard des autres, là on se rend compte. Vous savez où j'ai commencé à sentir le vent du boulet ? Au club. Sur le court. Parce que je fatiguais, que je ne tenais plus le choc ? Pas du tout ! Les jeunes jouent toujours avec moi parce que je frappe ma balle, mais depuis quelques années, je le vois bien, certains ont du mal à me tutoyer. Question de respect, disent-ils. Et j'ai beau leur rétorquer qu'à chaque fois je prends un coup de vieux, il y en a qui ne s'y font pas. Ce serait même presque drôle de les voir s'ingénier à trouver toutes sortes de circonlocutions, justement pour ne pas me tutoyer... Sinon, bedon ou tête chenue, je vois les autres vieillir... comme si moi j'étais le seul à passer entre les gouttes ! Grâce d'état ? Sans doute. Pour dire les choses je sens l'âge venir, quand je tombe sur une photo de moi il y a dix ans je vois la différence, mais pris dans le mouvement, jour après jour... Et tout à l'heure je disais que j'étais injuste. C'est vrai. Quand j'y pense je ne peux que me louer de ce corps qui m'est échoué. De par la loterie génétique hérité de combien de générations, dont quatre ou cinq seulement me sont connues – pieusement conservées dans l'album de photos de famille, la plus ancienne date des années 1870... Ah ! je serais mal venu de me plaindre ! Il m'a servi fidèlement, ce corps, dur au mal, indulgent à mes petites faiblesses. Je ne l'ai pas épargné pourtant, même si je lui ai évité les différentes addictions qu'il est de bon ton de porter en sautoir dans notre civilisation du "Jouissances sans entraves !". Jamais je n'ai arrêté de faire du sport. Alors, véhicule de collection d'accord, d'une série de moyenne gamme je veux bien, avec pas mal de kilomètres c'est un fait, mais toujours quelques reprises ! Si Dieu me prête vie, de quoi faire encore un bon bout de chemin ensemble avec ce corps qui jusque-là ne m'a jamais lâché. Et dont le seul tort est... de vieillir avec moi !

Jean-Jacques Ferrière

Concert

Sur le chemin des Rois mages

Dimanche 26 janvier à 16 h en l'église de Grolejac, le chœur de femmes Music en vrac de Sarlat donnera son concert Sur le chemin des Rois mages.

Avec Catherine Jousselein, chef de chœur ; Marie-Laure Guirardel, flûte ; Aura Serjoux, flûte ; Simon Hanks, flûte et orgue.

Après le concert, partage de la galette des Rois.

Eglise chauffée. Libre participation aux frais.

Marché aux truffes

Sur ce huitième marché de gros du 15 janvier, 5 kg de truffes ont été négociés. Elles ont été vendues au prix moyen de 500 € le kilo par 4 producteurs.

Ouvert aux trufficulteurs et aux professionnels (négociants, entreprises de l'agroalimentaire, commerçants et restaurateurs...), ce marché se tient place de la Liberté, à Sarlat, le mercredi à partir de 14 h 30.

Centre culturel de Sarlat Théâtre : Dernier Coup de ciseaux



(Photo/crédit Antoine Muller)

Samedi 25 janvier à 21 h au Centre culturel, sera jouée la pièce "Dernier Coup de ciseaux", d'après Paul Pörtner.

Un salon de coiffure, un meurtre, un flic, des suspects, à vous de jouer !

Une comédie policière interactive. Un meurtre est commis chaque soir et c'est au public de résoudre l'enquête. Trente ans de succès aux USA ! Plus de 9 millions de spectateurs à travers le monde. Cette pièce est un jeu, une sorte de Cluedo.

Imaginez : vous êtes au milieu d'un livre d'Agatha Christie et tout à coup vous avez la possibilité de mener l'enquête à la place du détective. Hercule Poirot, c'est vous ! Vous pouvez poser toutes les questions que vous voulez aux suspects du roman. Si vous venez assister à cette comédie, vous aurez ce pouvoir et deviendrez ainsi le héros de "Dernier Coup de ciseaux" !

Un spectacle de Marilyn Abrams et Bruce Jordan. Mise en scène de Sébastien Azzopardi. Texte français de Sébastien Azzopardi et de Sacha Danino. Avec en alternance : Sébastien Azzopardi, Olivier Solivères ; Alyzée Costes, Hélène Dégry ; Franck Desmedt, Yann Mercœur ; William Lebghil, Thierry Lankriet ; Rodolphe Sand, Romain Canard ; Marie-France Santon, Domitille Bioret.

Durée : 2 h, avec entracte.

Tarifs de 10 € à 25 €.

Renseignements et réservations au 05 53 31 09 49.

Débuter en informatique

L'informatique a envahi notre univers et cela concerne tous les âges. Ceux d'entre nous qui n'ont jamais eu l'occasion de pratiquer hésitent encore, faute d'avoir reçu la formation minimale nécessaire.

Cours d'initiation pour débutants, divisés en 3 modules de formation.

Module 1 : découverte des matériels, comment les utiliser.

Module 2 : concevoir un document, l'enregistrer, les logiques de classement.

Module 3 : communiquer avec Internet, la messagerie, envoi de textes et de photos.

Il est fortement conseillé aux vrais débutants de suivre la progression pédagogique de ces 3 modules, c'est-à-dire de commencer par le module 1, ceci même si leur objectif est de communiquer sur Internet. Pour ceux qui ont déjà une pratique suffisante des matériels et notamment du clavier et de la souris, l'accès direct au module 2 ou 3 est possible. Les cours réunissent entre 5 et 8 personnes de même niveau, chacune d'elles disposant sur place d'un poste de travail complet.

MODULE 1 : 3 SÉANCES hebdomadaires
Première séance mercredi 22 janvier

MODULE 2 : 3 SÉANCES hebdomadaires
Première séance mercredi 12 février

MODULE 3 : 4 SÉANCES hebdomadaires
Première séance mercredi 5 mars

Séances de 15 h à 16 h 30 à CASTELNAUD

Ateliers Culturels du Périgord

Contact : Jean-Claude OBRÉ - 06 03 21 81 06

Nos joies... Nos peines...

Du 6 au 12 janvier

Naissances

Gaston Gaussinel, Salignac-Eyvigues ; Juline Girodou, Marquay ; Léon Calizzano Legemble, Anglars-Nozac (46) ; Maëwen Thomas, Prats-de-Carlux ; Nino Périé, Sarlat-La Canéda ; Tina Robillard, Sarlat-La Canéda.

Meilleurs vœux aux bébés.

Décès

Odette Jeanne Henriette Burg, épouse Sicard, 82 ans, Sarlat-La Canéda ; Fernande Maurel, veuve Escoubeyrou, 85 ans, Berbiguières ; Pierre Juillet, 86 ans, Limeuil ; Georges Gabriel Marliac, 77 ans, Saint-Cyprien ; Jean Louis Labeylle, 91 ans, Montignac.

Condoléances aux familles.

UFC-Que Choisir Permanence à Sarlat

Des militants bénévoles vous accueillent au Colombier, à Sarlat, et vous aident dans vos litiges tous les vendredis de 14 h à 17 h au Cias et les premier et troisième lundis du mois de 15 h à 17 h dans les bureaux de la Crama, salle n° 2.

Contact : 05 53 09 68 24.

ADIL 24

Information logement

Concernant les loyers, la construction, les financements, les aides au logement, etc., l'Adil 24 tiendra ses permanences de janvier les lundis 20 et 27 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h dans les bureaux de la CAF, au Point info familles, 91, avenue de Selves à Sarlat.

Un juriste se tiendra gratuitement à votre disposition pour vous fournir les renseignements que vous désirez. Vous pouvez également prendre contact au 05 53 09 89 89.

RESTAURANT
LES PRÉS GAILLARDOU
 Leu-dit Gaillardou RD 733, LA ROQUE-GAGEAC



les nouveaux propriétaires
sont heureux de vous accueillir

Réervations **05 53 59 67 89**

Fermé les mardi et dimanche soir, et le mercredi midi et soir

Ensemble Artémuse en concert



Sur l'initiative de l'association Plaisir de créer, l'ensemble Artémuse donnera un concert le samedi 25 janvier à 20 h 30 à la salle des fêtes de Beynac (en venant de Sarlat, route à droite juste avant les commerces).

Programme. Musique Renaissance du XVI^e siècle : danses, chansons, fantaisies. Musique baroque des XVII^e et XVIII^e siècles : cantates, sonates. Composition du groupe : voix, flûtes à bec, rebec, clavecin, percussions.

Sous la direction de Simon Hanks, professeur de flûte à bec, diplômé en musique ancienne et clavecin, l'ensemble Artémuse travaille avec passion les répertoires des musiques Renaissance et baroques.

Au fil des années, à la découverte de compositeurs parfois peu connus de nos jours, l'ensemble affine son interprétation d'une musique si riche en émotion, et met toute son énergie

à faire partager au public sa passion et son plaisir. Le concert est un moment unique de partage d'une musique vivante, qui permet la visualisation pour l'auditeur des instruments et de leur technicité, et l'occasion privilégiée d'échanges enrichissants entre les musiciens et les spectateurs.

L'ensemble Artémuse a participé à plusieurs reprises à des concerts autour de Michel de Montaigne (à Bergerac et à Saint-Michel-de-Montaigne), d'Etienne de La Boétie (à Sarlat en août 2013) et est convié aux célébrations de Monsieur de Brantôme au château de Bourdeilles en 2014.

Le programme présenté à Beynac fera une large part aux danses et chansons de la Renaissance, avant d'aborder sonates et cantates baroques.

Entrée : 10 €.

Réervations au 06 14 22 23 55.

Vélo jeunes fête les Rois



Convivialité autour de la galette

(Photo René Rebeyrol)

Il n'y a pas que le vélo qui compte, il est bon de temps en temps de faire la fête !

La séance de reprise à l'école Vélo jeunes, section de l'Amicale laïque de Sarlat, s'est poursuivie

par la dégustation de la galette des Rois, agrémentée de boissons.

Les enfants présents et leurs parents ont apprécié ce moment de convivialité.

Cinéma

LE REX - AVENUE THIERS - SARLAT
4 salles

YVES SAINT-LAURENT – Vendredi 17 janvier à 19 h 15 et 21 h 45 ; samedi 18 à 14 h 30, 17 h, 19 h 30 et 22 h ; dimanche 19 à 14 h 30 et 17 h 30 ; lundi 20 et mardi 21 à 20 h 30.

A COUP SÛR – Vendredi 17 à 19 h 15 ; samedi 18 à 19 h 30 et 22 h ; dimanche 19 à 17 h 30 et 20 h 30 ; lundi 20 à 14 h 30 et 20 h 30 ; mardi 21 à 20 h 30.

LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE ! – Vendredi 17 à 14 h 30.

LA VIE RÉVÉE DE WALTER MITTY – Vendredi 17 à 14 h 30 et 21 h 45.

ALBATOR (3D) – Vendredi 17 et samedi 18 à 22 h ; mardi 21 à 20 h 30.

ALBATOR – Dimanche 19 à 14 h 30.

*** MANDELA, UN LONG CHEMIN VERS LA LIBERTÉ (VO)** – Vendredi 17 à 19 h 15.

*** MANDELA, UN LONG CHEMIN VERS LA LIBERTÉ** – Samedi 18 à 19 h.

2* NORTHWEST (VO) – Samedi 18 à 17 h ; dimanche 19 à 20 h 30.

JE FAIS LE MORT – Samedi 18 à 17 h ; mardi 21 à 14 h 30.

3* LINNEA DANS LE JARDIN DE MONET – Samedi 18 à 16 h 15 ; dimanche 19 à 16 h 45.

LE MANOIR MAGIQUE – Samedi 18 à 14 h 30.

4* Concert. VIOLETTA – Samedi 18 à 15 h.

2* NYMPHOMANIAC (VO) – Dimanche 19 à 20 h 30.

SUR LA TERRE DES DINOSAURES (3D) – Dimanche 19 à 14 h 30.

5* Ballet du Bolchoï. JOYAUX – Dimanche 19 à 16 h.

6* Ciné-mémoire. LES PARAPLUIES DE CHERBOURG – Lundi 20 à 14 h 30 et 20 h 30.

RÊVES D'OR (VO) – Mardi 21 à 14 h 30.

LE LOUP DE WALL STREET – Mercredi 22 à 20 h 30.

LE LOUP DE WALL STREET (VO) – Mercredi 22 à 14 h 30.

A TOUCH OF SIN (VO) – Jeudi 23 à 20 h 30.

THE RYAN INITIATIVE – En avant-première jeudi 23 à 20 h 30.

TARIF RÉDUIT
(pendant les travaux) : 6,60 €.

4 € pour les moins de 14 ans tous les jours à toutes les séances.

Avec la carte du CINEREX : 5 € (5,20 € ou 5,40 € selon la carte).

Groupe (+ de 10 personnes), 5,50 €.

2 € de supplément pour les films en 3D.

* Séance à heure précise.

2* Interdits aux moins de 12 ans.

3* Tarif unique : 3,20 €.

4* Tarif unique : 16 €.

5* Tarif unique : 17 €.

6* La séance : 4,50 €.

Renseignements au
05 53 31 04 39
www.cinerec.fr

Croix-Rouge française

Se former aux gestes qui sauvent

La prochaine session de formation PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) organisée par l'antenne sarladaise de la Croix-Rouge se déroulera dans ses locaux, 4, boulevard Henri-Arlet à Sarlat, le mercredi 29 janvier de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Renseignements et inscriptions au bureau de la Croix-Rouge, tél. 0 820 250 020.

La Gaule sarladaise

L'assemblée générale de l'association se tiendra le vendredi 17 janvier à 20 h 30 au Colombier, salle Pierre-Denoix, à Sarlat.

SOLDES
EXCEPTIONNELS



Contrepoint sarladais

Le Tour des livres

Le silence des vivants

Fin connaisseur des problèmes internationaux, Jacques Baudouin nous propose, avec "Le Silence des vivants", publié chez Robert Laffont, un thriller particulièrement captivant. Ancien tueur des services secrets français, Théo Zeldner s'est retiré dans le silence d'un monastère. Lorsque six ressortissants français sont assassinés près d'une mine de coltan, à l'est du Congo, son ex-employeur le tire de force de sa retraite pour l'expédier sur le terrain. La province du Kivu est à feu et à sang ; les bandes rivales se déchirent et les Chinois font tout pour brouiller le jeu des Français. Dix-huit ans plus tôt, Zeldner a participé à une opération louche à Goma, où il a exécuté toute une famille de rebelles. A présent, il reconnaît en Nathan Mulunda, le chef de la rébellion, le petit garçon qu'il a épargné à l'époque. Obligé d'affronter les démons de son passé, méfiant envers ses chefs qu'il soupçonne de vouloir l'éliminer, Zeldner ne peut compter que sur lui-même, et sur Barbara, son ancien amour, qui œuvre pour la CIA.

Tout aussi remarquable est le thriller de l'Américain Robert Crais, publié chez Belfond et intitulé "Coyotes". Les coyotes, ce sont ces passeurs qui entassent des clandestins à la frontière mexicaine pour les faire pénétrer illégalement aux Etats-Unis. Mais il y a pire qu'eux : les *bajadores* enlèvent ce bétail humain, le rançonne auprès de leur famille désargentée, puis l'élimine sans pitié quand plus personne ne peut payer pour lui. Accompagnée de son copain Jack, Krista se rend de nuit dans le désert californien pour refaire le chemin clandestin qu'a suivi sa mère autrefois. Enlevés par les *bajadores*, mélangés à des immigrés de toutes origines, ils doivent dissimuler leur identité pour survivre. Nita, la mère de Krista, embauche Elvis Cole et Joe Pike, deux privés aux méthodes souvent expéditives, pour retrouver sa fille. Ils vont s'allier à la mafia coréenne pour traquer les bandits et leur chef surnommé le Syrien.

Chez Jean-Claude Lattès, James Patterson nous propose "la 11^e et Dernière Heure", onzième enquête de la belle Lindsay Boxer et de son Women's Murder club. Le lecteur découvre en fait deux histoires à la fois. Lindsay suit la trace d'une arme dérobée dans un local de la police, et qui a servi à éliminer quatre trafiquants de drogue et un millionnaire douteux. Par ailleurs, plusieurs crânes humains ont été découverts dans le jardin d'un célèbre acteur. Lindsay devra en outre gérer la discrétion de la presse, ce qui s'avère difficile quand on a affaire à un séduisant journaliste.

Au Cherche-Midi, avec "Nocturnes" Richard Montanari lance son enquêteur, Kevin Byrne, sur les traces d'un tueur en série, dans les rues de Philadelphie, sur fond de musique classique. Pour sa première affaire, vingt ans plus tôt, Byrne avait arrêté une célèbre violoncelliste qui jouait du Chopin près du corps massacré de son psychiatre. Les crimes commis aujourd'hui sont en relation avec cette vieille histoire et le tueur exécute, à sa manière, une symphonie machiavélique. Un thriller envoûtant, rythmé par une tension dramatique oppressante.

Avec une belle écriture, vive et classique, Véronique Olmi nous propose un roman sur le harcèlement scolaire avec "la Nuit en vérité", publié chez Albin Michel. Enzo est un jeune adolescent mal dans sa peau, trop gros, toujours plongé dans les livres, et qui ne trouve sa place nulle part. Liouba, sa très jeune mère, l'élève seule, dans les beaux quartiers de Paris, où elle est domestique. Enzo subit la tyrannie de ses camarades de classe, sans oser se plaindre, car dénoncer est contraire au code d'honneur des ados. Un jour, la séance tourne au lynchage. Le garçon va partir sur les traces des siens, une famille russe, et de son arrière-grand-père, enfermé en 1917 au camp de la Courtine, dans la Creuse, quand la révolution bolchévique a éclaté. Rouges et Blancs s'y sont massacrés, et la douleur persiste encore dans la mémoire de leurs descendants.

Chez Robert Laffont, Frédéric Mitterrand nous raconte, dans "la Récréation", comment on devient ministre sans l'avoir vraiment voulu, comment on survit dans la cage aux fauves pendant trois ans (en apprenant vite à courir plus vite qu'eux, nous dit-il) et comment on retrouve sans regret sa vie d'avant. Un ouvrage jubilatoire et plein de sagesse.

Jean-Luc Aubarbier

Annonces légales

CAVE DES VIGNERONS DES COTEAUX DU CÉOU Moncalou - 24250 Florimont-Gaumier RCS Sarlat 412 322 489

CONVOCACTION à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
le SAMEDI 25 JANVIER 2014 à 10 h au chai à Florimont-Gaumier

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- lecture des rapports d'activité, financiers et du commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 août 2013 ;

- vote des résolutions :

- 1) approbation des comptes et quitus aux administrateurs ;
- 2) affectation du résultat ;
- 3) renouvellement du tiers sortant ;
- 4) constatation de l'augmentation du capital social ;
- 5) vote des résolutions ;
- 6) questions diverses.

Le rapport du conseil d'administration, du commissaire aux comptes, le bilan et le compte de résultat sont tenus à disposition des sociétaires à compter du 11 janvier 2014.

Le président, Bernard MANIÈRE.

FIN DE CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE

Le contrat de location-gérance consenti par la SARL LES CHÈNES VERTS GRILL, au capital de 7 622,45 euros, RCS de Bergerac 353 831 579, dont le siège est sis à Sarlat (24), ZI de Madrazès, à la SARL SIMON, au capital de 1 000 euros, RCS de Bergerac 357 993 875, dont le siège est sis à Sarlat (24), 16, rue du 26^e Régiment d'Infanterie, suivant acte sous seing privé du 30 novembre 2011 à Sarlat, enregistré auprès des services des impôts des entreprises de Sarlat le 2 décembre 2011, bordereau 2011/850, case n° 1, extrait 1577, portant sur un fonds de commerce de restaurant exploité à Sarlat (24), ZI de Madrazès, a été résilié par la SARL SIMON par courrier du 11 septembre 2013, la reprise des locaux par le bailleur étant intervenue le 14 octobre 2013.

Pour unique insertion.

ECHOPPE PÉRIGOURDINE Société en nom collectif au capital de 130 000 euros Siège social : Tournepique 24250 Castelnau-La Chapelle 522 516 293 RCS Bergerac

Par délibération du 8 janvier 2014, Hervé RINCON-GONZALEZ, demeurant Tournepique, à Castelnau-La Chapelle 24250, a été nommé gérant en remplacement de Fabienne CLUZEL, démissionnaire.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Bergerac.

Pour avis.

Signé : le représentant légal.

JARDEL AUTOMOBILES Société à responsabilité limitée au capital de 250 000 euros Siège social : la Coustète 24290 Sergeac 525 273 884 RCS Périgueux

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 janvier 2014, il résulte que le siège social a été transféré à Montignac (24290), route des Eyzies, lieu-dit les Abattoirs, à compter du 6 janvier 2014.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.

Pour avis.

Société civile professionnelle Philippe LAURENT Sandra OUDOT Notaires associés 99, avenue de Selves 24200 Sarlat-La Canéda

HIRSCH PHILIP Société civile au capital de 601 000 euros Siège : les Tailladis 24200 Marciillac-Saint-Quentin RCS Bergerac n° 531 801 223

Suivant acte reçu par Maître Philippe LAURENT, notaire associé à Sarlat-La Canéda (24200), enregistré auprès du SPF de Sarlat le 6 janvier 2014, volume 2014 P n° 53, les associés constatent une augmentation du capital social pour le porter à 615 000 euros par apport en nature de 2 parcelles de terrain. Il est attribué à Monsieur Philip HIRSCH 14 parts sociales nouvelles en pleine propriété au nominal de 1 000 euros en rémunération de son apport.

Le dépôt légal sera effectué auprès du RCS de Bergerac.

Pour avis.

Signé : Maître Philippe LAURENT, notaire.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE
COMMUNE DE SAINTE-NATHALÈNE

INSTAURATION D'UN DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN (DPU)

Dans le cadre de la révision de sa carte communale validée par arrêté préfectoral en date du 9 décembre 2013 et par délibération en date du 6 janvier 2014, le conseil municipal de Sainte-Nathalène a instauré un droit de préemption urbain sur les secteurs suivants : la Boussardie, parcelles A 319p, A 320, A 321 ; le Bourg est, parcelle B 1297.

Cette délibération ainsi que les plans de zonage de la carte communale et du droit de préemption urbain sont librement consultables en mairie aux horaires et jours d'ouverture au public.

Signé : le maire, Michel DUCLOS.

MAILLER EXCIDEUIL Société à responsabilité limitée au capital de 141 000 euros Siège social : 1, avenue André-Audy 24160 Excideuil 378 731 244 RCS Périgueux

Aux termes d'une décision en date du 5 novembre 2013, l'associée unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de "transport public routier de voyageurs limité à l'utilisation d'un seul véhicule de moins de 10 places", et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis.

Signé : la gérance.

MAILLER Société à responsabilité limitée au capital de 60 000 euros porté à 500 000 euros Siège social : 55, rue d'Aquitaine 24270 Savignac-Ledrier 431 702 570 RCS Périgueux

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 5 novembre 2013 a décidé d'augmenter le capital social de 440 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention : le capital social est fixé à soixante mille euros (60 000 euros).

Nouvelle mention : le capital social est fixé à cinq cent mille euros (500 000 euros).

Aux termes de cette même assemblée générale extraordinaire, il a été décidé d'étendre l'objet social à l'activité de "transport public routier de voyageurs limité à l'utilisation d'un seul véhicule de moins de 10 places", et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis.

Signé : la gérance.

France Alzheimer

L'association France Alzheimer Dordogne assure sa permanence au Centre intercommunal d'action sociale, au Colombier, le dernier mercredi du mois de 10 h à 12 h. Tél. 05 53 27 30 34.

Paraulas d'òc

La Foliá decidiguèt de convidar sos amics per prene lo cafe chas ela. Tots i anèron.

Lo cafe begut, la Foliá prepausèt : - Voletz jogar al cluquet ? - Lo cluquet ? Qu'es aquò ? Demandèt la Curiositat. - Lo cluquet es un juòc. Compti fins a cent e vos autres vos amagatz. Quand acabi de comptar... cèrqui, e lo primièr que tròbi serà lo que vendrà comptar. Tots foguèron d'acòrdi, exeptat la Paur, et la Pigressa.

- 1, 2, 3... la Foliá començèt de comptar.

La Preissa se botèt ont que siàs.

la Timiditat, crentuda coma totjorn, se botèt dins una mata d'arbre.

La Jòia corriguèt al mitan del hort.

la Tristesia començèt de plorar, qu'aviá pas trobat un bon endrech per s'amagar.

L'Enveja seguiguèt lo Triomf e s'amagèt rasi d'el, darrèr un ròc.

La Foliá contunhava de comptar mentre que sos amics s'amagavan.

Lo Desespèr èra desesperat en vesent que la Foliá èra ja à 99.

- Cent ! cridèt la Foliá, vau començar de cercar...

La primièra trobada foguèt la Curiositat, qu'aviá pas pogut s'em-pachar de sortir de son amagatal per avisar lo qual seriá lo primièr descobèrt.

Avisant sul costat la Foliá vegèt lo Dobte, sus una barradura, sabent pas de qual costat val mai s'amagar.

Atal en seguissent, descobriguèt la Jòia, la Tristesia, la Timiditat...

Quand foguèron tots amassats, la Curiositat demandèt :

- Ont es l'Amor ?

Dejun l'aviá pas vist.

La Foliá començèt de lo cercar. Cerquèt sus una montanha, dins los rius, al pè dels ròcs. Mas trobaba pas l'Amor.

En cercant de tots costats, la Foliá vegèt un rosièr, agafèt un

Edition

Tartines, confitures et frotte-à-l'ail

Vingt-deux "tartines", autant de tranches de vie, tantôt sucrées, tantôt amères, de deux enfants de la campagne au milieu du XX^e siècle.

Distraire, donner envie de lire, permettre d'ouvrir des dialogues autour de "valeurs", voilà les cibles visées à travers ces courtes histoires "enfantines" morales et sentimentales.

"Des histoires qui nous plongent dans une époque pas si lointaine, et qui éveilleront une certaine nostalgie d'un temps où les valeurs morales faisaient partie de notre quotidien."

Issu d'un milieu citadin, l'auteur, Bernard Delahaye, a été très tôt séduit par la vie rurale à Douchapt, petit bourg de Dordogne où ses parents possédaient une maison de vacances. Ce fut le paradis de son enfance, comme celui de ses six frères et sœurs. Il voulut demeurer dans le Ribéracois, où il fut instituteur dans plusieurs villages entre 1968 et 2002. Il propose aujourd'hui ce recueil d'"histoires à discuter", inspirées de la réalité de sa jeunesse ou tirées de faits vécus durant son activité professionnelle.

Editions Les 2 Encre. Collection Encre Juniors. 12 €.

Mademoiselle Clarisse

Royat, dans le Puy-de-Dôme, vers 1860. Orpheline de sa mère puis de son père, factotum à l'établissement thermal de la ville d'eau, la petite Clarisse est élevée par une tante misérable. Elle a la chance cependant de fréquenter l'école grâce à la protection du docteur de la famille. Mais à la mort de son bienfaiteur, elle n'a pas d'autre choix que de s'employer comme don-neuse d'eau. Sous l'impulsion de Napoléon III, les thermes sont plébiscités par la haute société parisienne et la jolie Clarisse est courtisée par les beaux messieurs. Mais elle est éperdument amoureuse d'Hippolyte, un simple agent thermal ; elle se donne à lui la veille de son départ pour le service militaire. Quand elle découvre qu'elle est enceinte, elle est prête à garder l'enfant tout en sachant qu'elle sera congédiée pour immoralité. Hippolyte était-il sincère quand il a promis de l'épouser à son retour ?

"Mademoiselle Clarisse", de Gérard Georges. Chez Calmann-Lévy. 18,90 €.

Paroisse Saint-Sacerdos en Périgord Noir

Messes — A la cathédrale de Sarlat, messe à 9 h mardi, jeudi et vendredi (sauf le premier du mois) ; à 18 h 30 mercredi ; à 11 h dimanche.

A Salgnac, messe tous les mercredis à 16 h 30 à la maison de retraite, et tous les vendredis à 18 h à l'église.

Messe samedi 18 janvier à 18 h à Carsac ; dimanche 19 à 9 h 30 à Carlux et à 11 h à Salgnac ; mardi 21 à 8 h 30 à Saint-Amand-de-Coly ; jeudi 23 à 15 h à la maison de retraite du Plantier à Sarlat.

Prières — Avec le groupe du Renouveau le mardi à 20 h 30 au Centre Madeleine-Delbrèl à Sarlat. Avec les Veilleurs les deuxième et quatrième jeudis du mois à 20 h 30 à la cathédrale. Dialogue contemporain le premier et troisième jeudis du mois à 15 h au Centre Notre-Dame de Temniac. Chaque premier jeudi du mois, prière et chapelet à Paulin. Jeudi 23 à 19 h 30 au Centre Notre-Dame de Temniac, dans le cadre de la semaine pour l'unité des chrétiens, temps de prière oecuménique.

Aumônerie — Au Centre Madeleine-Delbrèl, à Sarlat, rencontre des élèves de 4^e et de 3^e le vendredi 17 de 19 h 15 à 22 h, et rencontre des élèves de 6^e et de 5^e le samedi 18 de 10 h à 11 h 30.

Autres — Au Centre Madeleine-Delbrèl, à Sarlat, rencontre des servants d'autel le samedi 18 de 11 h 30 à 14 h.

Dans le cadre des Lundis de la foi, rencontre le 20 à 20 h 30.

La Fête de la truffe : tout un programme...

Samedi 18 et dimanche 19 janvier



Lors du Trophée Jean-Rougié en 2013 au Centre culturel

(Photos archives GB)

Trophée Jean-Rougié.

Samedi au Centre culturel. Première épreuve de 8 h 45 à 11 h 30. Seconde épreuve de 14 h à 17 h 30. Fin des épreuves et délibération du jury à 17 h 30. Proclamation des résultats et remise du trophée à 18 h 30.

Le Toque Show.

Des joutes culinaires de grands chefs étoilés, femmes et hommes, sur le thème de la truffe et du foie gras, en compagnie d'un commis d'un jour choisi parmi le public. Samedi au Centre culturel à 20 h 30.

Quatre thèmes sont prévus : "Tableau millimétré", "Street food", "Terre et mer" et "Sucré".

Croustous®.

Dégustation de Croustous® à la truffe et au foie gras, place de la Liberté. De 2 à 5 €.

Samedi et dimanche de 11 h 30 à 14 h 30.

Livres.

Les chefs dédicaceront leurs ouvrages, dimanche à 11 h, à la Maison de La Boétie. Sur place aura lieu une vente de livres de cuisine.

Samedi et dimanche de 10 h à 17 h.

Stages de cuisine.

Les stages de cuisine seront animés par un chef. Ils auront lieu à l'école hôtelière et/ou au commerce de restaurant-traiteur Papilles & Cie (situé à Madrazès). Ils sont déjà complets.

Samedi de 8 h 30 à 10 h, de 10 h 30 à 12 h, de 14 h 30 à 16 h

et de 16 h 30 à 18 h. Dimanche de 8 h 30 à 10 h, de 10 h 30 à 12 h, de 15 h à 16 h 30 et de 17 h à 18 h 30

Marché aux truffes.

Sur la place de la Liberté, durant les deux jours, de 9 h à 17 h.

Samedi, marché primé de 9 h à 12 h. Remise des prix à 12 h.

Vente de produits à base de truffe et produits dérivés, place de la Liberté, samedi et dimanche de 9 h à 18 h.

Graines de chefs.

Des stages de cuisine pour les enfants seront organisés place de la Liberté par les employés municipaux du service Restauration.

Samedi et dimanche, de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 16 h 30.

Stages d'œnologie.

Les stages d'œnologie et accord mets et vins de Bergerac auront lieu à l'Ancien Evêché, samedi et dimanche à 10 h, à 11 h et à 12 h.

Démonstrations de cuisine.

A l'Ancien Evêché, dimanche, avec les chefs Christophe Goguillon, restaurant L'Alexandre, Sarlat (10 h); La Petite Tonnelle, Beynac-et-Cazenac (10 h 30); Eric Jung, Les Glycines, Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil (11 h); Stéphane Chambon*, Le Pont de l'Ouisse, Lacave (Lot), (11 h 30); Vincent Laval*, L'Imaginaire, Terrasson-Lavilledieu (14 h 30); Stéphane Roger, Lou Cantou, Montignac (15 h); Ludovic Raymond, La Gabarre, Saint-Julien-de-Lampon (15 h 30); Marc Bidoyet,

Les Jardins d'Harmonie, Sarlat (16 h); Vincent Arnould*, Le Vieux Logis, Trémolat (16 h 30); Cyril Haberland*, Château des Reynats, et Gilles Margot, Maison Rougié (17 h); Gérard Lasserre, Le Bistrot de l'Octroi, Sarlat (17 h 30).

Mais aussi...

Ateliers sur la truffe (sentir, toucher, reconnaître la truffe), au local du Groupement des trufficulteurs du Périgord Noir (GTPN), rue Fénelon, samedi et dimanche de 9 h à 17 h 30.

Concours de pesée de truffes, sur la place de la Liberté, samedi de 9 h à 17 h 30. La remise de la truffe au gagnant du concours de pesée aura lieu dans le local du GTPN à 17 h 30.

Démonstration de **cavage**, place du Peyrou, samedi à 11 h, à 15 h et à 16 h 30 et dimanche à 11 h, à 15 h et à 16 h.

Conférence sur "le retour de la truffe en Sarladais, fruit d'une forte aspiration identitaire" animée par Patrick Rejou, technicien trufficole à la chambre d'agriculture de la Dordogne, samedi à 15 h 30, à l'Ancien Evêché.

Conférence par Babeth et Pierre Jean Pebeyre, sur le thème "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la truffe", salle du conseil municipal, dimanche à 15 h 30.

Visite guidée du patrimoine "A la découverte du diamant noir", départ devant l'Office de tourisme, rue Tourny, dimanche à 15 h.

* Une étoile au Guide Michelin.

Les Amis du cinéma



Les Amis du cinéma vous proposent deux soirées au Rex à Sarlat.

Lundi 20 janvier à 20 h 30, ciné-mémoire avec la projection du film français de Jacques Demy : "**Les Parapluies de Cherbourg**" (1963). Avec Catherine Deneuve, Nino Castelnuovo, Anne Vernon, Marc Michel.

Cherbourg, en novembre 1957. Mme Emery et sa fille Geneviève tiennent une boutique de parapluies. La jeune femme est amoureuse de Guy, un garagiste. Mais celui-ci part pour la guerre d'Algérie. Enceinte et poussée par sa mère, Geneviève épouse Roland, un riche diamantaire...

Film entièrement chanté à la manière d'un opéra simple et populaire, Jacques Demy réalise ici une œuvre sensible et intelligente.

Prix Louis-Delluc et Palme d'or à Cannes en 1964, le film sera présenté et commenté par Romain Bondonneau.

Jeudi 23 à 20 h 30, ciné-rencontre avec le film chinois de Jia Zhang-Ke : "**A touch of sin**". Avec Wu Jiang, Wang Baogiang, Zhao Tao.

Au fin fond d'une triste province chinoise, Dahai, un mineur ordinaire, n'en peut plus d'assister aux dégâts engendrés par la corruption des dirigeants locaux. Exaspéré, il empoigne son fusil et tire sur tout ce qui bouge... Travailleur devenu tueur à gages, hôtesse d'accueil dans un sauna qui subit les assauts sexuels de ses clients, jeune garçon enchaînant les petits boulots précaires, avec ses quatre personnages principaux issus de quatre provinces différentes, le cinéaste entremêle les récits et raconte la Chine d'aujourd'hui, territoire en déliquescence où, derrière les faux semblants du miracle économique, le peuple souffre de mille maux. Résultat : une fiction sidérante d'audace politique et un très grand film que le jury cannois a récompensé d'un Prix du scénario amplement mérité.

Après le concert de Noël de l'Ensemble vocal



Lors du concert à la cathédrale

Un public nombreux est venu pour la douzième fois assister au traditionnel concert de Noël de l'Ensemble vocal. Ce soutien est reçu comme une marque d'intérêt porté à cette prestation annuelle, tant pour la recherche de chants et de textes adaptés que pour le travail choral accompli pendant les répétitions hebdomadaires.

Le groupe a également bénéficié de la contribution d'artistes, comme Anne, Andrée, Julie et Gaël.

Vos applaudissements ont été pour eux un encouragement à prati-

quer encore avec le même plaisir le chant choral, et votre générosité leur a permis de couvrir les frais de cette manifestation et de remettre au père Zanette, lors de la première répétition de janvier, un chèque conséquent pour l'orphelinat de Bethléem.

Rendez-vous le dimanche 9 février en l'église de Beynac et en avril avec d'autres chorales du Sarladais pour l'opération Mille chœurs pour un regard.



Démonstration de cavage avec chien

Sarlat : moins 540 habitants

Les nouveaux chiffres de l'Insee sont bien cruels pour notre commune. Sarlat-La Canéda compte aujourd'hui 540 habitants de moins qu'en 1990. Ce déclin démographique est d'autant plus inquiétant que la ville a vu très récemment la construction de 600 logements neufs. Ce qui confirme la forte dévitalisation du centre-ville.

Cette baisse d'un demi-millier d'habitants doit être rapprochée de la forte hausse de la population des territoires environnants. En effet, le Sarladais, le Périgord Noir et l'ensemble du département de la Dordogne ont vu chacun leur population s'accroître. Les communes rurales strictement limitrophes de Sarlat ont enregistré à elles seules 1 800 habitants supplémentaires sur la même période !

Cette fuite des habitants vers la périphérie proche s'explique en partie par le prix des terrains, mais surtout par le montant de la fiscalité locale devenue totalement prohibitive à Sarlat. Ainsi, dans le calcul des jeunes actifs qui font construire leur maison individuelle, on privilégie les communes rurales qui séduisent désormais aussi par leurs nouveaux petits commerces de proximité (boulangeries, épicerie...), voire leurs nouveaux services (mini-crèches...).

Une population en baisse, cela fait moins de contribuables pour rembourser la dette communale. Cela fait aussi moins de personnes pour financer les dépenses de fonctionnement, comme par exemple les "charges de centralité" que représentent le gymnase ou le Centre culturel. Dans les écoles, les classes se vident, quand elles ne ferment pas.

À l'issue de quatre mandats, dont les trois derniers marqués par l'augmentation des taux d'imposition

chaque année, l'équipe municipale sortante est politiquement responsable de ce déséquilibre. Alors que Bergerac et Périgueux gagnent des habitants, alors que le Périgord Noir est la zone la plus attractive du département, Sarlat réussit à faire fuir ses propres habitants !

La fuite en avant fiscale s'explique par des dépenses de fonctionnement devenues trop importantes et la multiplication des investissements irrationnels et/ou inaboutis (terrain vaseux du Pontet à 500 000 €, ascenseur, musée...). À la dette communale (près de 20 millions d'euros) s'ajoute désormais une nouvelle dette intercommunale (7,5 millions d'euros), dettes qu'il faudra bien rembourser.

Cette irresponsabilité budgétaire nous oblige : la logique "après moi, le déluge" n'est pas admissible vis-à-vis de nos enfants qui hériteront d'énormes dettes à honorer.

Nous prenons l'engagement de conjuguer volontarisme et audace pour assainir cette situation budgétaire. Nous pouvons contracter les dépenses de fonctionnement, en particulier grâce à une plus grande mutualisation avec l'intercommunalité, mais aussi en maîtrisant mieux les dépenses énergétiques (rénovation thermique). Nous pouvons rationaliser le patrimoine communal (avec regroupement et - pourquoi pas - vente de certains immeubles). Nous devons renoncer aux études et projets coûteux et inutiles.

Penser l'avenir de Sarlat exige donc à la fois une gestion plus rigoureuse de l'argent public et un engagement solennel de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux durant toute la mandature.

Romain Bondonneau
et Hélène Coq-Lefrançois, pour la liste Sarlat-La Canéda, Commune Passion

Epidor mène des travaux de restauration écologique sur la rivière Dordogne

Au cours de l'automne 2013, Epidor a engagé des travaux de restauration sur la couasne (bras mort) de la Courrégude, située sur les communes de Grolejac et de Domme. Ce bras mort, particulièrement utile pour le développement des populations de poissons de la Dordogne, s'était envasé et se trouvait en partie bouché et inaccessible.

L'objectif est de reconstituer un secteur attractif pour les espèces piscicoles, en particulier le brochet qui affectionne les bras morts pour se reproduire.

L'aménagement consiste à adapter le profil en long pour que la couasne soit toujours en eau et correctement connectée à l'aval, à l'éclaircir pour favoriser le développement de la végétation aquatique, et à créer une surface spécialement adaptée à la reproduction du brochet.

La réception du chantier a été effectuée le jeudi 9 janvier en présence de tous les partenaires impliqués dans l'opération aux côtés d'Epidor : l'entreprise Garrigou, le maître d'œuvre Ecogea, le président de la Fédération de pêche de la Dordogne, les représentants de l'as-

sociation locale de pêche, de l'association des pêcheurs professionnels (AAIPPBG), de l'Onema et des services de l'État.

L'ensemble des partenaires s'est félicité de la réalisation, n'attendant plus que les poissons se l'approprient et en fassent leur terrain de jeu.

D'autres aménagements portés par Epidor seront réalisés en 2014, toujours dans l'esprit de restaurer des milieux naturels fonctionnels utiles pour l'écologie aquatique et les usages, dans l'esprit de la Réserve de biosphère Unesco du bassin de la Dordogne.

Conseil d'État : vers l'arbitraire ?

En confirmant l'interdiction d'un spectacle, le Conseil d'État a effectué un important tournant dans l'appréciation de l'ordre public et des motifs par lesquels il pourrait être troublé.

Dans un proche avenir, les étudiants en droit auront à disserter sur l'arrêt Dieudonné. Pour en comprendre l'argumentation et la portée, il faut se souvenir de l'arrêt Benjamin du 19 mai 1933 qui a fait l'objet d'innombrables commentaires juridiques avant et après la guerre et qui fait aujourd'hui l'objet d'un débat public.

En 1930, le maire de Nevers avait pris deux arrêtés interdisant, sur la requête de la Société des gens de lettres, deux conférences que devait prononcer un écrivain aujourd'hui oublié : René Benjamin. S'appuyant sur les lois de 1881 et de 1907 qui garantissent la liberté de réunion, le Conseil d'État avait annulé les arrêtés municipaux : le maire avait invoqué l'éventualité de troubles à l'ordre public mais ce n'était pas un risque grave et le maire avait les moyens de faire assurer par la police la liberté de réunion. Par la suite, le Conseil d'État a maintenu que la liberté de réunion devait être respectée par principe, les restrictions de police étant l'exception.

Les spectacles de Dieudonné viennent de provoquer un bouleversement de la jurisprudence administrative qui avait été classiquement appliquée par le tribunal administratif de Nantes : au matin du 9 janvier, le juge des référés avait suspendu l'arrêté pris par le préfet de la Loire-Atlantique interdisant le spectacle prévu dans une commune proche de Nantes. Sans être troublés par les cris de joie des partisans de Dieudonné, de nombreux juristes avaient noté que le principe de la liberté de réunion était respecté, l'acteur pouvant évidemment être poursuivi et condamné au pénal pour des propos tenus pendant son spectacle.

Puis ce fut la surprise. Le soir même, le Conseil d'État, qui statua sur le recours présenté par le ministre de l'Intérieur, a considéré que l'interdiction préfectorale était justifiée. La rapidité de la décision a étonné : le Conseil d'État a rendu son arrêt dans la journée, alors qu'il avait jugé en 1933 la validité de l'arrêté municipal pris à Nevers en 1930. Rien de suspect cependant : le Conseil d'État savait qu'il serait saisi et il avait le temps de préparer sa décision, qui est sérieusement argumentée. Le juge Bernard Stirn s'appuie sur l'arrêt de Morsang-sur-Orge qui avait confirmé l'interdiction d'un concours de lancer de nains au motif qu'il y avait dans ce concours une "atteinte à la dignité humaine" qui troublait l'ordre public. Certains juristes avaient alors estimé que la dignité humaine ne pouvait être rigoureusement définie.

Le débat est aujourd'hui relancé puisque le Conseil d'État reprend

dans son arrêt Dieudonné le critère du respect de la dignité humaine mais il l'étend de l'outrage physique constitué par le lancer de nains aux paroles qui sont prononcées ou qui pourraient l'être. Dans notre tradition juridique, le trouble de l'ordre public doit être constaté et l'interdiction est justifiée si la police, qui doit protéger la liberté de réunion, ne peut y faire face.

Or, le Conseil d'État justifie une interdiction préventive en fonction d'une présomption de récidive d'un délit (l'antisémitisme) qui a été antérieurement commis. D'où l'inquiétude qui se fait jour quant à de futures décisions arbitraires qui provoqueraient un retour à la censure puisqu'on institue un régime préventif de la liberté d'expression fondé sur

deux notions : l'atteinte à la dignité humaine mais aussi une possible "mise en cause de la cohésion nationale" qui pourrait être invoquée pour d'innombrables réunions politiques et religieuses tant ce concept est subjectif.

Quant aux libertés publiques, la bataille juridique ne fait que commencer.

Alice Tulle

Philatélie

La réunion mensuelle de l'Association philatélique et cartophile du Sarladais se tiendra le dimanche 19 janvier à 9 h 30 au Colombier, salle Mounet-Sully, à Sarlat.

Supprimer le Sénat ?

Faut-il supprimer le Sénat ? L'idée a été relancée par Marine Le Pen à propos du maintien - peu glorieux - de l'immunité parlementaire de Serge Dassault.

L'idée n'est pas nouvelle. Déjà, en 1995, Lionel Jospin considérait la haute assemblée comme une "anomalie démocratique". La gauche, il est vrai, a eu quelques raisons d'en vouloir à une assemblée considérée alors comme structurellement de droite. D'autres accusent le palais du Luxembourg d'abriter une sorte de maison de retraite pour politiciens en fin de carrière. On reproche enfin à cette institution le mode de désignation de ses membres. Le suffrage universel indirect induirait une représentation excessive des territoires ruraux au détriment des zones urbaines, bien plus peuplées.

La suppression du Sénat se heurterait pourtant à de solides objections. La première de ces objections est d'ordre constitutionnel : pour supprimer le Sénat, il faudrait l'accord, bien improbable, du Sénat lui-même. Il faudrait en outre un référendum avec tous les risques que cela comporterait. En 1969, de Gaulle avait déjà proposé la fusion du Sénat et du Conseil économique et social en une assemblée purement consultative. On sait ce qu'il en advint. Aujourd'hui, une telle initiative serait suicidaire pour l'exécutif, surtout en période de crise grave.

Le Sénat, une anomalie démocratique ? Ce serait oublier que le bicamérisme constitue la norme dans l'écrasante majorité des démocraties. Une chambre plus ancrée dans le long terme et moins dépendante des calculs de partis a toujours paru nécessaire pour amortir les à-coups du suffrage universel (même

si l'Assemblée nationale garde toujours le dernier mot). C'est d'autant plus vrai en France depuis l'institution du quinquennat qui met l'élection des députés dans le sillage de celle du président de la République. Supprimer le Sénat, garant de continuité, constituerait une véritable mutilation de nos institutions et de notre vie démocratique.

Ce serait aussi se priver d'un élément essentiel. Surnommé jadis "grand conseil des communes de France", le Sénat demeure le représentant privilégié des territoires de France, et notamment des territoires ruraux. Son expertise dans ce domaine demeure reconnue, et indispensable, même si elle est mal connue du grand public.

Supprimer le Sénat ? La proposition recèle un arrière-goût de démagogie. La question des institutions est trop sérieuse pour être livrée aux calculs politiques et aux polémiques stériles.

Serge Plenier

Café langues anglais/espagnol

La prochaine séance du café langues (anglais et espagnol) aura lieu le jeudi 23 janvier à 20 h 30 au café La Lune Poivre, 5, rue Jean-Jacques-Rousseau à Sarlat.

Ouvré à tous, quel que soit le niveau.

Entrée libre et gratuite.

Carrefour universitaire

La France face à l'Europe en crise financière économique, sociale et politique

La prochaine conférence aura lieu le mercredi 22 janvier à 15 h au Colombier à Sarlat, salle Pierre-Denoix. Elle sera animée par Alain Lavelle, directeur de banque honoraire, spécialiste de l'économie africaine, ayant participé aux réunions du FMI et de la Banque mondiale.

Dans une Europe en crise financière, économique, sociale et politique, la France peut-elle concilier maîtrise de sa dépense publique et croissance tout en réformant en profondeur, sans le dénaturer, son modèle républicain ?

Au-delà de certaines incohérences françaises, des erreurs européennes, des crises de 2008/2009, de la crise actuelle, de la crise du modèle néolibéral, il n'y a pas de fatalité au déclin de la France et de l'Europe.

Le courage politique de nos dirigeants (de droite comme de gauche), leur lucidité et leur pragmatisme doivent permettre à la France de redevenir l'acteur premier d'une Europe revivifiée lui permettant de préserver, en partie, son modèle social.

Edition

L'Art royal 1913, le manuscrit du Caire

Ce livre aurait pu être écrit hier. Et pourtant... Nous sommes en 1913, au Caire, une ville moderne, cosmopolite, n'ayant rien à envier aux capitales européennes. Franz Svoboda est ethnologue, depuis quelques années en poste en Égypte, mandaté par le gouvernement austro-hongrois. Et il est franc-maçon. Dès son arrivée, témoin émerveillé des découvertes éblouissantes d'un siècle d'archéologie, il se lance dans une synthèse de ces connaissances nouvelles, révélant les origines égyptiennes de l'expérience maçonnique, une histoire commencée il y a plus de 5 000 ans. En 1913, il met la dernière main à son manuscrit, qu'il dédie à Idris bey Ragheb, patron de presse, homme politique et grand-maître de la franc-maçonnerie égyptienne.

Son destinataire reçut-il ce document ? Nul ne le sait ? Le manuscrit sera confié à un commerçant suisse, "pendant ou peu après la Première Guerre mondiale", qui le conservera soixante ans dans une malle, puis le remettra à un éditeur lausannois, disparu avant de l'avoir publié. Et c'est dans ses archives qu'il sera découvert, plus de trente ans après, encore inédit.

Le franc-maçon trouvera ici le chemin des origines égyptiennes de l'Art royal. Et le profane pourra lever le voile de différents mystères, allant des motivations de la franc-maçonnerie, une société discrète mais pas secrète, jusqu'à une intuition du sens de vie dans l'univers.

Editions du Signal. 24 €.

Canton de Sarlat

Marcillac
Saint-Quentin

Thé dansant

Le Club de l'amitié organise un thé dansant avec Benoît Saulière et Nathalie Grellety le dimanche 26 janvier à 15 h à la salle des fêtes de Saint-Quentin.

Pâtisserie, thé ou café offerts.

Marquay

Théâtre

Sur l'initiative de l'Amicale laïque, la troupe du Foyer rural de Tamniès jouera la pièce "J'y suis, j'y reste !", une comédie endiablée en trois actes, le samedi 25 janvier à 21 h précises à la salle des fêtes.

Entrée : 8 €. Gratuité pour les enfants.

Réservations au 07 89 43 86 04.

Belote

L'Amicale laïque et les parents d'élèves organisent un concours de belote le vendredi 24 janvier à 20 h 30 à la salle des fêtes. Nombreux lots de valeur : quarts arrière et avant de porc, repas au restaurant, bouteilles d'apéritif anisé et d'alcool, etc. Un lot pour chaque participant.

Engagement : 16 € par équipe.

Soupe et dessert : 3 €, vin et café compris.

Saint-Vincent
Le Paluel

Suite à un acte de vandalisme sur une de ses truffières situées sur la commune de Saint-Vincent-Le Paluel Robert LYDIÉ a décidé de déposer plainte contre X.

Sainte
Nathalène

Club des aînés

L'association tiendra son assemblée générale le dimanche 26 janvier à 10 h 30 au restaurant L'Escale.

Ordre du jour : rapport moral, bilan financier, remise des cartes 2014, élection d'un nouveau bureau.

La réunion sera suivie d'un repas servi vers 12 h 30. Inscriptions auprès de Marie-Françoise Saulière, tél. 05 53 59 22 09, ou d'Yveline Morel, tél. 05 53 31 13 93.

Il est possible d'assister à l'assemblée sans prendre part au repas et vice versa.

Tamniès

Le maire ne briguera pas
un nouveau mandat

(Photo Pierre Fock)

Dimanche 12 janvier, lors de la traditionnelle séance des vœux, le premier magistrat Gérard Laborderie annonçait qu'il se retirera officiellement de sa charge de maire de la commune en mars, après treize ans de service. Il a souligné la nécessité de tout faire pour essayer de garder les jeunes sur la commune.

2013 aura été marquée par la confirmation du label Pavillon Bleu pour la qualité de l'eau de baignade de l'étang qui enregistre 21 000 entrées, par l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, par la réfection de la toiture de la mairie et par l'aménagement du jardin dit du Curé.

2014 sera consacrée à l'assainissement du bourg, avec un chantier de 320 000 € financé à hauteur de 200 000 € par le conseil général et l'Agence de l'eau. Sont également au programme la remise en état des deux logements dans le bourg (150 000 € avec un financement partiel de la Région et du département), l'étude d'extension du cimetière et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Le maire a souligné la continuité de la commune dans la communauté de communes Sarlat-Périgord Noir.

Vézac

Vœux et remise de médailles



Dimanche 12 janvier, le premier magistrat de la commune et son équipe municipale présentaient leurs vœux à leurs concitoyens.

A la fin de la cérémonie, la médaille régionale, départementale et communale a été décernée à : Dominique Dousseau, secrétaire de mairie, échelon or, pour trente-cinq années de service ; Christiane Paviot, agent de service, échelon argent, pour vingt années de service ; Patrick Vanherzeele, premier adjoint, échelon argent pour vingt années de service ; Jean-Claude Castagnau, maire, échelon or pour trente-cinq ans de service.

Les récipiendaires ont été largement applaudis et remerciés pour leur engagement et leur brillant parcours au sein de la commune.

Carnet noir

Le maire et le conseil municipal présentent leurs sincères condoléances à Lionel Guinoiseaux, à Carmen Bial et à leur famille suite au décès de Roberte Guinoiseaux, âgée de 91 ans, domiciliée à Paris.

Canton de Carlux

Carlux

Repas campagnard

L'association Les Amis de Carlux organise un repas campagnard le dimanche 19 janvier à 12 h 30 à la salle des fêtes.

Au menu : apéritif, huîtres ou charcuterie, crêpinettes, rôti de porc, haricots aux couennes, salade, cabécou, dessert, café.

Le prix est fixé à 17 € (vin blanc et rouge compris) ; 9 € pour les moins de 12 ans.

Réservations le plus rapidement possible au 05 53 29 27 97.

Le Restaurant Bar
Florent COMBROUX

vous souhaite à toutes et à tous
une **bonne année**

Samedi 18 janvier
Reprise des
BALS MUSETTE

avec
GÉRARD GOUNY

Repas + bal : 20 €
Bal seul : 10 €

Samedi 25 : Julien Proulhac

46350 MASCLAT
Renseignements et réservations
05 65 37 61 01

Vitrac

REMERCIEMENTS

Jean-Claude CALES et Viviane, Josette GIRARDI et Alain, *ses enfants ; son petit-fils* Laurent et Céline ; les familles PLETT, LE-GRAND, ROUSSIE, CONSTANT et PIGEAT, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Madame Catherine CALES

vous adressent leurs sincères remerciements.

Ils remercient tout le personnel de la Maison de retraite Saint-Rome pour sa gentillesse et son dévouement, et les pompes funèbres Lacoste pour leur accompagnement.

Allée Grace-Kelly
24200 SARLAT-LA CANÉDA

VŒUX
de la MUNICIPALITÉ

Le maire et les conseillers municipaux présenteront leurs vœux à la population le **samedi 25 janvier** à **17 h** à la mairie.

Loto

L'Amicale laïque organise un quine le samedi 25 janvier à 20 h 30 à la salle de Bastié. Nombreux lots : grand téléviseur LCD, GPS, machine à café, demi-porc, Caddies garnis, jambons, week-end en chambre d'hôtes, repas, abonnement salle de sport...

Partie pour les enfants. Une tablette numérique à gagner ! Un lot de consolation pour chacun.

2 € le carton, 10 € les six ou la plaque de six, 15 € les dix, 17 € les douze ou la plaque de douze.

La FERME de SÈCHEBELLE
Sèchabelle, Montfort, Vitrac
tél. 06 84 39 55 70
vous propose
ses volailles fermières.

Avis
de la mairie

A compter du 1^{er} février, le secrétariat sera ouvert tous les matins de 9 h à 12 h, le lundi de 13 h 30 à 18 h 30, les mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h.

Le père Noël est passé à la Folle Avoine



Le vendredi 20 décembre, les élèves de la Folle Avoine (RPI La Roque-Gageac/Vitrac) ont accueilli le père Noël en chantant. Celui-ci est arrivé en vieille voiture avec un cadeau pour chaque écolier du primaire et des cadeaux collectifs pour les classes de maternelle.

Après la distribution, les enfants ont dégusté un bon chocolat gour-

mand réalisé par Diana et Patricia, les cantinières, pendant que les parents se réunissaient pour partager un goûter dans la salle de motricité.

Ces moments conviviaux sont possibles grâce à l'investissement des bénévoles des amicales laïques de Vitrac et de La Roque-Gageac et au soutien des deux mairies.

Canton de Carlux

Carlux

Maladie d'Alzheimer

L'association France Alzheimer Dordogne tient une permanence d'écoute, d'aide et de soutien le quatrième jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h à la Maison relais des services publics.

Téléphone : 05 53 30 45 51 ou 06 37 87 11 66.

Peyrillac et-Millac

Les Amis de nos églises

L'association tiendra son assemblée générale le lundi 3 février à 15 h à la mairie. Ordre du jour : bilans moral et financier, renouvellement du bureau.

Carsac-Aillac



Anniversaires



Elles sont sœurs.
La première a fêté ses 70 ans le 3 janvier
et la seconde fêtera ses 80 ans le 20.

Qui sont-elles ?
Si vous les reconnaissez faites-leur un gros bisou.



Sainte Mondane

REMERCIEMENTS

Les familles JOUVE et MENNETRIER, leurs enfants et petits-enfants, remercient toutes les personnes qui, par leurs témoignages d'amitié ou leur présence aux obsèques de

Madame Augusta JOUVE

ont partagé cette douloureuse épreuve.

Simeyrols

REMERCIEMENTS

Mme Raymonde CHAPOULIE, son épouse ; sa fille Josiane, son gendre Alain ABADIE ; ses petites-filles Zélia et Amalia, profondément touchés par les nombreuses marques d'affection lors du décès de

Jean CHAPOULIE

remercient du fond du cœur celles et ceux qui les ont accompagnés dans leur peine, parents, amis, voisins, et plus particulièrement les familles Bouyssonnie, Delingeas-Laflaquière et Vilatte.

Ils expriment leur gratitude au personnel du centre hospitalier de Sarlat pour sa présence attentive, ainsi qu'aux pompes funèbres Michel André pour leur bienveillance discrète.

Les Courbes - 24370 SIMEYROLS

Canton de Domme

Domme

Soirée d'ouverture de l'Office de la culture de Domme



Samedi 25 janvier à 20 h 30 à la salle de la Rode, pour l'ouverture de sa saison, l'Office de la culture de Domme recevra les Ménestrels sarladais, le renommé groupe de danses et de musiques folkloriques du Périgord. Au programme : danses anciennes (sautières, passe-pieds, bourrées et mazurkas) sur des musiques et des chants traditionnels de la région.

Constitué d'une quinzaine de participants, ce groupe a été fondé en 1976. Depuis près de quarante ans maintenant il enchante anciens et plus jeunes par son admirable dynamisme et son interprétation authentique de la tradition folklorique.

Beignets et gaufres offerts.

Castelnaud-La Chapelle

La commune met en place la vidéoprojection



Le 13 janvier, les élus de la commune ont rencontré les gendarmes pour réfléchir à la mise en place d'un système de vidéoprotection

(Photo GB)

L'épicerie/tabac/presse de Tournepike a subi quatre cambriolages et une tentative en deux ans. Trois ont été commis rien qu'en décembre et janvier. Hervé Rincon travaille sur le site depuis 1991. Désormais cogérant, il était auparavant employé. Avant cette série récente, il comptabilisait environ cinq faits du même ordre pendant sa présence ici. " Il y a environ dix ans, le distributeur automatique de billets avait été arraché avec un camion ", se souvient Germain Peiro, député-maire PS. Les locaux sont la propriété de la commune qui les loue aux commerçants.

" Nous sommes excédés par la situation. Que faire pour améliorer la protection du site ? ", s'est demandé le premier magistrat. Avec ses collègues, il a entamé une réflexion en lien avec la gendarmerie départementale. La vidéoprotection sur la voie publique est attendue comme un moyen de défense efficace.

Le 13 janvier, une réunion entre élus, gendarmes et commerçants s'est tenue à la mairie. " C'est une délinquance avec des méthodes

professionnelles, qui agit vite, en cinq à dix minutes maximum. Nous devons nous adapter ", a souligné le commandant de la compagnie, le capitaine Chopard. David Lambolley, cogérant du commerce victime, a souligné le coût de telles attaques.

Quatre ou cinq caméras devraient donc être installées dans les meilleurs délais. " Le coût total d'installation d'une caméra se chiffre entre 1 000 et 2 000 € ", a estimé le major Carbasson, référent sécurité de la gendarmerie départementale. Lui et ses camarades ont également donné des conseils pratiques aux élus et aux commerçants. Une visite des locaux a ensuite permis de préparer un dispositif de protection adéquate. Le respect de la vie privée doit aussi être pris en compte. La vidéo ne doit filmer que la voie publique.

La commune peut percevoir des aides de l'État pour installer la vidéoprotection. Le commerçant a également la possibilité de monter un dossier de subvention auprès des douanes.

GB

Carsac-Aillac

Conseil municipal du 20 décembre

Le compte rendu de la séance du 8 novembre est approuvé.

Décision modificative budget communal — Les virements de crédits suivants sont entérinés. En section de fonctionnement, des dépenses supplémentaires ont été constatées en fournitures de petit équipement (travaux en régie) pour 27 400 € et pour le reversement de la taxe additionnelle de séjour au conseil général (CG) pour 1 600 €. Ces dépenses supplémentaires sont équilibrées par des virements de crédits à partir de dépenses non réalisées en charges de personnel pour 20 000 € et en dépenses imprévues pour 9 000 €.

Attribution du marché pour l'élaboration du PAVE — Le conseil retient la proposition d'Accemétrie pour un montant de 1 900 €. Le maire rappelle que le PAVE est un document indispensable pour l'obtention de certaines subventions, notamment la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour le financement des travaux d'aménagement du bourg d'Aillac.

Ventes d'une portion de chemin rural à Aillac et au Rougès — Le conseil approuve les rapports d'enquêtes publiques.

Concernant l'aliénation d'une portion de chemin rural au lieu-dit le Rougès, le commissaire-enquêteur émet un avis favorable au profit de Mme Crémon-Tréfeil, en recommandant à la mairie, en accord avec les riverains, d'apporter quelques améliorations au chemin rural desservant la voie cyclable. Pour l'aliénation d'une portion de chemin dans le bourg d'Aillac, il émet un avis favorable sans réserve en considérant que les réclamations sur cette portion ne paraissent pas justifiées.

En outre, le conseil décide de ne pas donner une suite favorable à la demande de plusieurs propriétaires du lotissement le Hameau de la Pêcherie pour l'intégration de la voie du lotissement dans la voirie communale.

Loyers — Le conseil vote une augmentation globale des loyers communaux de 0,90 %.

Renouvellement ligne de trésorerie — Le conseil accepte le renouvellement de la ligne de trésorerie pour un montant de 200 000 € pour l'année 2014. En outre, le maire fait part d'une consultation réalisée pour un emprunt de 50 000 € sur 10 ans pour le financement des travaux complémentaires de l'extension du cimetière. Le conseil retient la proposition de la Banque Postale pour un coût final du crédit de 58 033,75 €.

Assurance du personnel — Le conseil accepte le renouvellement du contrat avec la CNP pour un taux de 5,72 %, soit une cotisation annuelle de 15 392,52 €.

Demande de subventions — Des subventions seront demandées auprès de l'État au titre de la DETR et du CG pour l'agrandissement de la bibliothèque et de la salle du conseil et pour la traversée du bourg d'Aillac dont les travaux sont estimés à 217 000 € HT.

Nouveaux rythmes scolaires — Suite à une réunion avec les enseignants, il est prévu d'organiser les TAP (temps d'activités périscolaires) une demi-heure les lundis et jeudis et une heure les mardis et vendredis. Comme le centre de loisirs sans hébergement sera fermé le mercredi matin, il est proposé que le personnel intervienne pendant ces heures afin de ne pas diminuer le temps de travail des employés. Le projet éducatif territorial sera d'ailleurs réalisé au niveau communautaire. Le coût de cette réforme est estimé à environ 150 € par an et par enfant.

Extension du cimetière — La pose de la clôture est en cours. Les portails sont installés. Un devis a été demandé pour la plantation de cyprès.

Maison forestière — Les travaux sont terminés, le branchement électrique est réalisé.

Voirie communautaire — Le classement des nouvelles voies d'intérêt communautaire est en cours, ainsi que les commandes d'enrobé à froid. Le cas de la route d'Hermier a été signalé car les travaux réalisés n'ont pas l'air de tenir et une partie de la route n'a pas été terminée.

Sictom — Il est nécessaire d'agrandir les aires de containers de la Sembélie, de la centrale à béton et des Six-Chemins. Les chiffres 2013 pour la commune sont de 384 kg/hab/an pour les ordures ménagères (OM) et de 39,6 kg pour la collecte sélective (CS) ; les tournées sont de 19 km pour les OM et 22 km pour la CS l'hiver et de 24 km pour les OM et CS l'été.

Subvention voyage scolaire — Le conseil accepte de participer à hauteur de 50 € pour un séjour en Angleterre en février pour deux élèves carsacois qui fréquentent le lycée professionnel Pré-de-Cordy.

Spectacle pour les classes de l'école maternelle — Le conseil participera à hauteur de 5 € par enfant pour un total de soixante enfants pour un spectacle prévu le 28 mars.

Eclairage public — Des travaux devant être réalisés sur le giratoire de Vialard, il est proposé de faire en même temps ceux demandés au niveau des logements HLM pour l'arrêt de bus. Une étude et une estimation financière seront faites par le SDE.

Skate-park — Des jeunes demandent l'installation de nouveaux modules. Les crédits nécessaires seront inscrits sur le budget 2014.

Canton de Domme

Castelnaud La Chapelle

Trouvé

Un jeune chien de race épagneul avec un collier bleu a été recueilli. S'adresser à la mairie, téléphone : 05 53 29 51 21.

Soirées repas-théâtre

Pour soutenir ses activités, l'Amicale laïque propose deux soirées les vendredi 24 et samedi 25 janvier à 19 h dans la salle de l'ancienne école.

Programme.

Repas, au menu : amuse-bouche, chili con carne, fromage et dessert. Spectacle de théâtre avec "Angles de vue, scènes diverses pour vies parallèles", par l'atelier théâtre de l'Amicale laïque.

Entrée : 12 €, boissons non comprises.

Uniquement sur réservation au 05 53 29 40 56 ou 05 53 30 30 27.

Cénac-et Saint-Julien

Travaux de réfection de la déchèterie

La déchèterie fermera ses portes à partir du 20 janvier pour une durée de cinq à six mois.

Elle sera tout d'abord débarrassée de ses bennes, des petits contenants, du local à produits dangereux. Ensuite, les constructions existantes (quais et local du gardien) seront détruites pour faire place nette à la nouvelle déchèterie. A l'issue de cet imposant chantier, elle comptera neuf bas de quais, un haut de quai beaucoup plus large, permettant d'ériger un local de stockage, un abri pour le gardien. L'aménagement du site facilitera la circulation avec la création d'une entrée et d'une sortie pour les usagers, et d'un accès privé pour les services internes, en bas de quai. Comme à Sarlat, la déchèterie de Cénac affichera une nouvelle signalétique et sera équipée d'un système de protection (antichute) devant chaque benne.

Pendant la période de travaux, les habitants sont invités à se rendre à la déchèterie de Sarlat (RD 6, Rivaux, accès par la RD 46 direction Les Eyzies). Elle est ouverte du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Téléphone : 05 53 29 86 47.

Pour maintenir un minimum de service de proximité, le Sictom du Périgord Noir a prévu de proposer une minidéchèterie de 9 h à 17 h sur le parking de l'ancienne discothèque Le New's, à Pech de Caumont, les jeudis 6 et 20 février, 6 et 20 mars, 3 et 17 avril, 15 mai, 12 et 26 juin ; et le mercredi 28 mai.

Seront acceptés la ferraille, les végétaux, les déchets divers, les bois traités. Une benne contiendra les petits contenants pour les appareils électriques, les produits dangereux, piles, polystyrène, cartouches et cartons.

En dehors de ces dates, l'accès au site sera interdit et vidé des bennes.

Cénac-et-Saint-Julien

VENTE DIRECTE DE POMMES DU LIMOUSIN

Variétés : GOLDEN
PINOVA, CHANTECLER

ET DE KIWIS DE DORDOGNE

Samedi 18 janvier
Magasin
POINT VERT
à CÉNAC

Paroisse Bienheureux Guillaume-Delfaud

Horaires des offices religieux.

Samedi 18 janvier, messe à 18 h à Vézac.

Dimanche 19, messe à 9 h 30 à Saint-Laurent-La Vallée et à 11 h à Cénac.

SOCIÉTÉ DE PÊCHE AAPPMA CÉNAC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 24 janvier - 20 h 30
Salle de la Borie - CÉNAC

Bilan moral
Rapport financier
Questions diverses

Samedi 18 janvier - 21 h
Salle socioculturelle de la Borie

CÉNAC LOTO

de l'Union sportive Cénac rugby
BON D'ACHAT de 200 €
réserve de vin d'une valeur de 200 €
2 canards gras avec foie, brouette de fleurs...
Tirage tickets bar : 1 tablette tactile android
Tombola (15 lots)
Buvette - Sandwiches, pâtisseries
1,50 € le carton, 8 € les 6, 15 € les 12

Association de chasse communale agréée

Depuis trois ans, dans un souci d'améliorer la sécurité dans les actions de chasse au grand gibier, l'Acca a décidé d'installer des miradors sur l'ensemble de la commune.

Ces points d'observation permettent d'identifier clairement des emplacements où sont susceptibles de se poster des chasseurs, mais ils permettent aussi d'effectuer des tirs fichants, ce qui augmente de manière considérable la sécurité.

Or l'Acca constate que depuis quelque temps un ou plusieurs individus renversent systématiquement ces miradors sur plusieurs secteurs de la commune, et en particulier entre les lieux-dits Ravary et Reille.

P. Caramel, président de l'Acca, informe que si de tels faits devaient se reproduire une plainte pour dégradation de matériel et atteinte à la sécurité sera déposée, avec toutes les conséquences judiciaires et pécuniaires que cela impose.

Nabirat

Soupe autour d'un livre



Sophie Read a plusieurs cordes à son arc

La bibliothèque municipale commence l'année sous le signe de la convivialité en proposant une nouvelle animation : " Soupe autour d'un livre ", le samedi 25 janvier à 18 h. L'auteur reçu à cette occasion sera Sophie Read qui présentera son premier ouvrage, " Saltimbanque ".

Sophie Read est bien connue du public sarladais puisqu'elle est la violoniste du duo musical Paris-Londres, qui, entre autres presta-

tions, se produit tout l'été devant l'Office de tourisme de Sarlat. Laisant son archet pour la plume, elle offre ici sa vision de la vie des artistes qui ont choisi la voie difficile de la rue pour présenter leurs créations.

Au cours de cette animation entièrement gratuite, les participants pourront échanger leurs idées autour d'un bol de soupe offert.

Daglan

Loto

Le Club de l'amitié organise un quine le dimanche 26 janvier à 14 h 45 à la salle des fêtes. Nombreux lots, dont bons d'achat (200 et 100 €), paniers garnis, brouette garnie, canards gras avec foie, jambon, etc. 1,50 € le carton, 8 € la plaque de six, 15 € la plaque de douze. Tombola dotée de treize lots.

Buvette. Pâtisseries et sandwiches.

Canton de Salignac

Salignac-Eyvigues

Des nouvelles de l'association Bushido



Tous les karatékas ont passé leur évaluation avec succès (Photo Marine Lacombe)

En ce début d'année les activités de Bushido ont repris pleinement.

Pas vraiment d'arrêt pendant les fêtes, mais une petite diminution du nombre de sportifs du fait des vacances ; le repos était indispensable pour les petits karatékas qui fournissent de fructueux efforts depuis le début de la saison. En effet, samedi 21 décembre, les jeunes sportifs ont reçu les résultats de leur évaluation ; chacun est reparti avec sa barrette ou sa ceinture, passant ainsi à l'échelon supérieur.

Ce jour-là était aussi jour de fête pour toutes les sections de l'association, dont la sophro, l'entretien corporel pour les adultes. Le tirage de la tombola richement dotée a été fait dans une bonne ambiance.

Les mamans et des bénévoles ont régalé la joyeuse assemblée de nombreux et délicieux gâteaux servis lors d'un goûter convivial.

En 2014, la section entretien corporel proposera un cours supplémentaire le mardi de 14 h à 15 h. Rendez-vous à la salle du Barry.

Grolejac

Loto

Les anciens combattants organisent un quine le samedi 25 janvier à 21 h au foyer rural.

Les seize parties seront dotées de nombreux lots, dont corbeille de six canards gras avec foie, trois bons d'achat de 100 €, jambons, canards gras avec foie, caissettes de pièces de boucherie, corbeilles de fruits et de légumes, cartons de bouteilles de Vin de Domme, bons repas, filets garnis, etc.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les douze.

Tombola. Buvette. Pâtisseries.

Saint-Aubin de-Nabirat

Repas de saison

L'Amicale de Saint-Martial-de-Nabirat et Saint-Aubin-de-Nabirat organise un déjeuner d'hiver le dimanche 2 février à midi à la salle des fêtes. Au menu : soupe aux vermicelles, poule au riz, salade, fromage, tarte aux pommes.

Le prix est fixé à 16 €, vin et café compris. Demi-tarif pour les moins de 15 ans. Gratuité pour les enfants scolarisés au sein du regroupement pédagogique intercommunal.

Réservations impératives avant le 29 janvier au 06 26 91 95 49 ou au 06 77 45 19 82.

Saint Cybranet

Le docteur DELAHAYE informe son aimable patientèle qu'il sera absent pour formation le jeudi 23 janvier.

Pêche

L'Association des pêcheurs et riverains du Céou tiendra son assemblée générale le lundi 20 janvier à 20 h 30 dans la salle des associations.

Toute personne intéressée sera la bienvenue.

Comité des fêtes

L'association tiendra son assemblée générale ordinaire le jeudi 30 janvier à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Toutes les personnes intéressées par les activités du comité sont attendues.

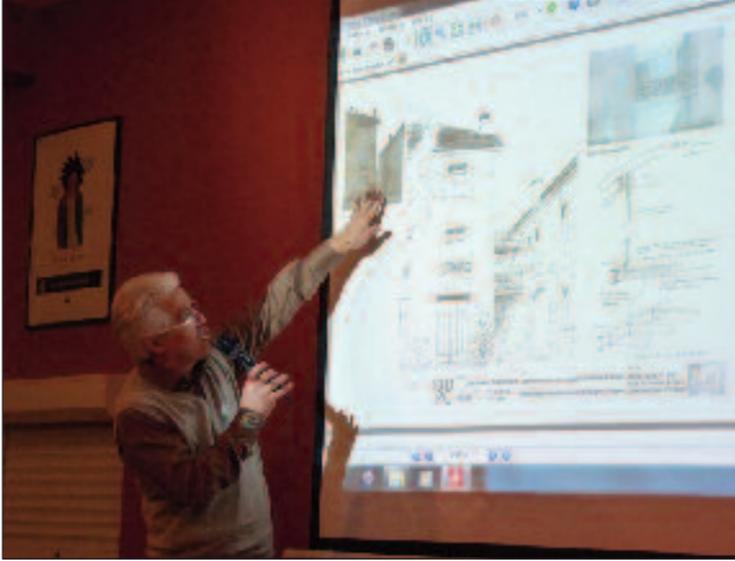
Cet avis tient lieu de convocation.

vous voulez être vu !
Une grande Affiche augmente vos chances
Renseignez-vous
05 53 59 00 38 Imprimerie du Sarladais

Canton de Salignac

Salignac-Eyvignes

La maison Leroy sera restaurée et accueillera l'internat de la Maison familiale rurale



Jean-Pierre Dubois explique, plan à l'appui, les travaux prévus

(Photo Michèle Jourdain)

Lundi 13 janvier, le centre de formation Maison familiale rurale (MFR), son président Jean-Luc Roulland et sa directrice Dominique Boussat recevaient des élèves et quelques parents pour présenter le projet de la maison Leroy.

C'est Jean-Pierre Dubois, le maire, qui, en tant que président de la communauté de communes (CC) du Salignacois (aujourd'hui vice-président de la nouvelle CC Pays

de Fénelon), a expliqué ce que recouvrait cette appellation et en quoi consistait le projet.

La maison Leroy, du nom de ses précédents habitants, décédés, a été acquise par la CC pour donner plus d'espace et de souffle à la MFR, notamment pour son internat. Voilà six ans que le projet d'agrandissement était un sujet de réflexion récurrent pour les dirigeants de l'établissement comme pour les

élus. Diverses solutions ont été envisagées jusqu'à l'achat de cette maison.

Sur trois étages, séparée de la MFR par une ruelle sur la place du village, sa restauration permettra d'agrandir l'internat de 29 lits, dont un espace structuré, adapté et accessible pour les personnes handicapées. Au rez-de-chaussée sera aménagée une grande salle qui pourra être séparée en espaces de travail plus petits. C'est une passerelle au premier étage qui réunira les deux bâtiments.

La maison est située dans une zone de protection de l'environnement, l'architecte Justine Joseph a suivi les recommandations des Bâtiments de France pour conserver à l'ensemble ses spécificités locales et afin que cette restauration s'intègre dans le village tout en bénéficiant des matériaux et infrastructures indispensables en matière d'isolation et d'économie d'énergie.

La maison Leroy remplacera, de manière simple et rationnelle, l'internat situé place de la Halle, qui obligeait les élèves à des déplacements dans le village avec les contraintes que cela engendrait.

La mise en route du chantier est prévue en mars et les travaux dureront six mois. Vincent Flaquière, président de la CC Pays de Fénelon jusqu'aux prochaines élections municipales, en fera l'ouverture.

Mémoire & Patrimoine du Salignacois

L'association Mémoire & Patrimoine du Salignacois (MPS) tiendra son assemblée générale le samedi 25 janvier à 10 h à la salle des fêtes.

A l'ordre du jour : bilans moral et financier 2013 ; compte rendu d'activités ; point sur le projet d'Eybènes ; élection du tiers sortant du conseil d'administration ; projets 2014.

Le pot de l'amitié sera servi à l'issue de la séance.

Les personnes qui se sont impliquées de près ou de loin dans les activités de l'association en 2013 ou celles qui souhaitent s'investir au sein du bureau sont cordialement invitées.

Les principales actions de MPS sont : la sauvegarde de la culture

occitane (atelier oc et danse traditionnelle) et de la mémoire, la recherche historique et archéologique, le recensement et la préservation du petit patrimoine, l'aide aux communes pour le maintien du patrimoine architectural du pays salignacois.

Informations au 06 81 77 83 98.

Paulin

REMERCIEMENTS

La famille de

Julienne MABRU

très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié que vous lui avez témoignées lors de son décès et de ses obsèques, vous prie de bien vouloir trouver ici l'expression de ses sincères remerciements.

La famille remercie également le personnel du centre hospitalier de Sarlat et le personnel médical de la maison de retraite de l'hôpital La Boétie qui l'ont accompagnée tout au long de sa maladie, sans oublier le docteur Martin et ses collaborateurs.

Le Bois Meynard - 24590 PAULIN

LA FERME
DES MARTHRES

Les Marthres - SALIGNAC

vous propose, du producteur
au consommateur

**Canards gras mulards
entiers ou sans foie**

Tous produits de découpe
(cuisses, foie gras, magrets,
aiguillettes, etc.)

Sur réservation

05 53 28 90 89

peugeot.fr

PEUGEOT LANCE
LA TVA 0%⁽¹⁾

Sur toute la gamme Peugeot,⁽²⁾
sous condition de reprise⁽¹⁾



PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL

Portes ouvertes les 18 et 19 janvier⁽³⁾

(1) Sous forme d'un avantage client minimum de 16,67% sur le tarif TTC Peugeot conseillé du 02/01/2014, constitué d'une remise et d'une prime reprise d'un véhicule de plus de 8 ans destiné ou non à la casse. Offre non cumulable, réservée aux particuliers, valable du 02/01/2014 au 28/02/2014, pour toute commande d'un véhicule particulier Peugeot neuf, livré avant le 30/04/2014 dans le réseau Peugeot participant. (2) À l'exception de 208 GTI, 208 XY, Nouvelle 308, Nouvelle 2008, RC Zet RCZR. (3) Ouverture le dimanche selon autorisation préfectorale. **Consommations mixtes (en l/100 km) 208 ; Nouveau 3008 ; 508 SW : 4,3 ; 6,7 ; 6,3. Émissions de CO₂ (en g/km) : 99 ; 155 ; 145.**



PEUGEOT

MOTION & EMOTION

Canton de Salignac

Borrèze

REMERCIEMENTS

Mme Alice DELFAUD, son épouse ; M. Jean-Marc DELFAUD, son fils ; ses frères et toute sa famille, très touchés par les marques d'amitié et de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Monsieur Albert DELFAUD

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Saint-Crépin Carluet

Loto

L'Amicale laïque organise une quinzaine le samedi 25 janvier à 20 h 30 précises à la salle des fêtes. Nombreux lots : téléviseur écran plat Led, tablette numérique, week-end à Narbonne-Plage pour quatre personnes (hors saison), plancha de table, machine à café, bons d'achat, four à micro-ondes, canard gras, repas au restaurant, paniers garnis, entrées au bowling, cuissots de chevreuil, lots de linge, etc.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les treize.

Partie spéciale pour les enfants, dotée, entre autres, d'une tablette numérique.

Buvette et pâtisseries.

Saint-Geniès

LA VIEILLE GRANGE, la Bastide à Saint-Geniès. BALS dès 15 h : dimanche 19 janvier avec KARINE et ses troubadours et dimanche 26 avec Pierre ALLAIN.

Hyronde

Activités du mois de janvier. Elles se déroulent toutes à la salle d'exposition de la mairie.

Point compté les jeudis 16, 23 et 30 à 20 h 30.

Atelier les vendredis 17, 24 et 31 à 14 h.

Anglais les vendredis 17, 24 et 31 à 17 h.

Cuisine le vendredi 24 à 19 h à la salle Robert-Delprat.

Randonnées pédestres les samedis 18 et 25. Rendez-vous à 14 h sur le parking du lavoir.

Toutes vos animations dans L'ESSOR SARLADAIS

Canton de Montignac

Montignac-sur-Vézère

Municipales : la gauche unie autour de Christian Teillac



Christian Teillac, la tête de liste, entouré de ses colistiers (Photo Patrick Pautiers)

Christian Teillac, médecin du travail, mènera " une liste d'union et de progrès " lors des élections municipales des 23 et 30 mars. " Pour proposer une politique résolument différente après six ans de municipalité de droite, les forces de gauche ont décidé de porter ensemble et avec force leur projet au sein d'une seule et même liste d'union et de rassemblement ", affirme le communiqué édité à la suite de la conférence de presse de présentation du 7 janvier.

Des militants du Parti socialiste, du Parti communiste, du Front de gauche et des écologistes sont présents sur la liste, en compagnie d'un tiers de personnes issues de la société civile et sans étiquette politique. Les horizons socioprofessionnels des candidats sont variés : employés, commerçants, agriculteurs, retraités, membres des secteurs éducatif, médico-social ou associatif. La parité, inscrite dans la loi, " est un atout ", avance le communiqué.

" Au cours des semaines à venir, nous irons au-devant des Montignacois pour nous présenter à eux et développer notre projet par le

biais de réunions publiques et de réunions de quartiers où nous serons à leur écoute ", souligne Christian Teillac qui annonce un " programme concret, réalisable, vecteur de développement économique et adapté ".

La liste. Christian Teillac, Christine Bertin, Pascal Segondat, Christine Tassain, Philippe Tebbouche, Dominique Manet-Elizondo, Alain Le Floc'h, Elsa Mairine, Jean-René Beurdouche, Dominique Martinez, Gérard Quesnel, Carole Sampaio, Claude Joinel, Ludivine Nasset, Eric Tuilleras, Marie Lacabanne, Serge Benoît, Nadine Teyssou, Hervé Cassagnole, Sophie Fabre, Richard Vilatte, Manuela Salomon et Cyrille Favre.

Vœux de la municipalité

Le maire Laurent Mathieu et son conseil municipal présenteront leurs vœux à la population le samedi 18 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes.

Soirée théâtre à l'Espace Coicaud



Jeudi 16 janvier à 20 h 30 à l'Espace Coicaud, la compagnie Les Volets rouges jouera une pièce intitulée " l'Endive au vestiaire ", inspirée du roman " Qui suis-je ? ", de Thomas Gornet.

Sous un titre cocasse, ce spectacle traite d'un thème délicat : la découverte de son homosexualité par un adolescent de 14 ans. L'endive en question, c'est Vincent, tel qu'il se perçoit, " une endive en crise ". Pâle, timide, sensible, passionné d'ornithologie, il se sent étranger à ce monde d'ados, brutal

et superficiel, où il ne trouve pas sa place. Et puis il y a ces émotions inattendues, ces sensations troublantes qui l'envahissent depuis l'arrivée de Cédric... Au fil d'une quête identitaire, le monologue tout en finesse et humour va peu à peu laisser affleurer un aveu.

Tout public à partir de 8 ans.

Soirée proposée en partenariat avec le centre culturel Le Chaudron à Montignac, l'association Mosaïque de Vélines et Point Org du Bugue, avec le soutien de l'Agence culturelle Dordogne-Périgord.

Aubas

Vœux du maire



(Photo Pierre Fock)

C'est par la plantation d'un arbre dans l'espace de la mairie que le premier magistrat Patrick Gourdon a débuté la traditionnelle séance des vœux.

Il a rappelé les faits marquants de l'année écoulée, dont le repas des anciens, réservé aux habitants âgés de 62 ans et plus, ainsi que l'entrée dans les marchés de pays organisés tous les mercredis soir en juillet et août, marchés qui servent à promouvoir l'agriculture locale et à créer un moment convivial. Il a également parlé de la fête votive et du repas au profit de la recherche

contre le cancer. Sans oublier de mentionner le week-end du Téléthon en décembre, il a souligné l'importance des associations sportives, dont plus particulièrement le club de pétanque, le club de karaté qui compte quarante-deux licenciés, et le club de tennis de table, fort depuis peu d'une troisième équipe. Il a rappelé qu'une association pour la promotion de la langue occitane, Los Amics de la taula redonda, a été créée en juin.

Le maire a ensuite salué l'arrivée des nouvelles directrices d'école, Cécile Ther et Marie Delage, ainsi que celle d'Adrien Delbos, recruté en contrat d'avenir.

Des travaux sont prévus en 2014 : assainissement collectif du bourg, géothermie pour la mairie et l'école, toilettes pour personnes handicapées à l'école.

Patrick Gourdon a aussi annoncé un son et lumière qui sera proposé par l'association Aubas'Tringue.

La cérémonie était l'occasion de remettre à Mme Queyroi, secrétaire de mairie, la médaille régionale, départementale et communale échelon argent.

La traditionnelle galette des Rois a été partagée après la cérémonie.

Pétanque

Le club de pétanque aubasien tiendra son assemblée générale le samedi 18 janvier à 21 h à la salle des fêtes.

Le Téléthon se prolonge



(Photo Pierre Fock)

Les fonds recueillis le samedi 11 janvier lors du parcours culturel et du dîner organisés par l'association En Quatre pour l'espoir au château de Sauveboeuf, à Aubas, ont permis d'égaliser la recette du Téléthon 2012.

Une centaine de personnes ont participé à la promenade culturelle alors que 160 repas étaient servis grâce à une véritable armée de bénévoles, aussi bien en cuisine

qu'en salle. Le record de collecte de dons devrait être battu avec la dernière manifestation offerte par trois conteurs, Monique Burg, Daniel Chavaroche et Daniel L'Homond, qui se produiront bénévolement le samedi 1^{er} février à 20 h 30 à la salle des fêtes.

La recette sera intégralement reversée à l'Association française contre les myopathies.

Canton de Montignac

La Chapelle
Aubareil

Théâtre

L'amicale laïque Les Diables rouges accueillera la troupe L'Art roquois de La Roque-Gageac le samedi 25 janvier à 21 h à la salle des fêtes pour un spectacle cabaret intitulé " Cabar-roc ".

Entrée : 8 € ; demi-tarif pour les moins de 16 ans.

Informations et réservations auprès de Colette Lobet, téléphone : 06 79 76 14 93, ou de Laurent Lukaszewicz, tél. 06 85 97 50 15.

Saint-Léon-sur-Vézère

Vœux du maire



(Photo Pierre Fock)

C'est avec une grande émotion que le maire François Bruno a présenté ses vœux à la population le samedi 11 janvier. Après trente et une années en tant qu'élus, dont deux mandats de maire, il a décidé, comme il l'avait annoncé, de passer le relais.

Il a rappelé les réalisations de 2013, dont la réfection de la cour de récréation de l'école, l'installation d'un ralentisseur, la création d'un parking et la première tranche d'aménagement du bourg.

Il a également abordé le bilan du camping, qui affiche une recette de 24 582 €. Les emplacements réservés aux camping-cars ont rapporté

4 860 €, avec une occupation de six à sept véhicules en moyenne par nuit. Le premier magistrat a aussi cité les animations d'été, avec la brocante, le concours de peinture, le marché gourmand, et l'installation d'un marché le dimanche matin.

L'année 2014 devrait voir les travaux d'enfouissement des lignes électriques, la seconde tranche d'aménagement du bourg, la réfection de la toiture de la chapelle et la création d'un espace VTT trial.

Pour conclure, François Bruno a souhaité bonne chance à l'équipe municipale qui prendra les rênes de la mairie en avril.

Canton de Saint-Cyprien

Saint-Cyprien

Repas-spectacle de l'Adéta



Chaque année la fête de l'Adéta, alliant le plaisir des papilles à celui des pupilles, remporte un franc succès. L'édition 2014 se déroulera le samedi 1^{er} février à la salle des fêtes. Elle débutera très précisément à 19 h.

Cette manifestation est l'occasion pour les troupes du secteur de présenter au public une petite forme issue de leur travail de l'année. Le repas sera réalisé par un traiteur. Au menu : rosé pampelmousse, velouté d'asperges, choucroute garnie, fromage, dessert surprise de Gisèle, vin, café. La participation est fixée à 18 € ; 10 € pour les moins de 12 ans.

Réservations avant le 27 janvier, dernier délai, auprès de Gisèle Guillemet, téléphone : 05 53 29 54 14 ou 06 70 81 63 36.

Vœux
du conseiller général

Francis Dutard, maire de Meyrals, vice-président du conseil général et conseiller général de Saint-Cyprien, et sa suppléante Patricia Massan-Renoux invitent la population à la cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 24 janvier à 19 h au foyer rural.

Plazac

Vœux de la
municipalité

Le maire et le conseil municipal présenteront leurs vœux à leurs administrés ainsi qu'aux associations le samedi 18 janvier dès 17 h 30 à la salle des fêtes, autour du verre de l'amitié.

JUSQU'AU 31 JANVIER

LES OFFRES
QUI TOMBENT
À PICORIGINE
FRANCE®
GARANTIE

BVCert. 6033203



CITROËN préfère TOTAL

www.citroencarstore.fr

CITROËN
C3
VITAMINE

À PARTIR DE

9 990 €⁽¹⁾

SOUS CONDITION DE REPRISE

5 PORTES
CLIMATISATION
PEINTURE MÉTALLISÉE
RADIO CD MP3
ROUE DE SECOURS

Autos de Citroën, 100% PureTech, 100% Garantie, 100% Sécurité, 100% Qualité.

PORTES OUVERTES DU 17 AU 20 JANVIER 2014*

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



CITROËN

Modèle présenté : Nouvelle Citroën C3 VTi 82 PureTech Exclusive avec options peinture nacrée et jantes alliage 17" (18 430 €). (1) Somme TTC restant à payer pour l'achat d'une Nouvelle Citroën C3 VTi 68 PureTech Vitamine neuve, déduction faite de 4 660 € de Prime Verte Citroën pour la reprise d'un véhicule de plus de 8 ans. Série limitée à 1.000 exemplaires. Offre réservée aux particuliers, non cumulable, valable jusqu'au 31/01/14 dans le réseau Citroën participant. * Ouvertures selon autorisations préfectorales.

CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO₂ DE NOUVELLE CITROËN C3 : DE 3,4 À 6,5 L/100 KM ET DE 87 À 150 G/KM.

Canton de Saint-Cyprien

Saint-Cyprien

Pêche

L'AAPPMA tiendra son assemblée générale le vendredi 17 janvier à 20 h 30 au Petit Foyer.

Berbiguières

Le Jeu des 1 000 €

Jeudi 30 janvier, le Jeu des 1 000 €, animé par Nicolas Stoufflet et diffusé du lundi au vendredi à 12 h 45 sur les ondes de France Inter, sera enregistré à Berbiguières.

Sélection des candidats suivie du jeu à 18 h 30.

Entrée libre.

Bal trad

A l'invitation du Comité d'animation, le groupe Lézamidal animera un bal trad le samedi 1^{er} février à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Entrée : 5 €.

Buvette. Gaufres et merveilles.

Castels

Comité des fêtes

L'association tiendra son assemblée générale le samedi 1^{er} février à 20 h à la salle de la mairie.

Coux-et-Bigaroque

Belote

L'Amicale laïque organise un concours de belote le vendredi 24 janvier à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Nombreux lots : quarts arrière et avant de porc, canards gras, bons d'achat, filets garnis, bouteilles d'apéritif, couronnes pâtisseries, jeux de cartes. Pas de perdants, un lot pour chaque participant !

Engagement + tourin : 10 €.

Meyrals

Vœux

Francis Dutard, maire de Meyrals, vice-président du conseil général et conseiller général de Saint-Cyprien, et son conseil municipal invitent tous les Meyralais à partager le verre de l'amitié le jeudi 23 janvier à 19 h à la salle des fêtes.

Saint-Vincent-de-Cosse

Vœux du maire



Samedi 11 janvier, le maire Jean-Marie Chaumel a présenté les vœux de bonne année, de bonne santé et de réussite à l'ensemble de la population au nom de la municipalité. Il a également rappelé à l'assistance les prochaines échéances électorales, en mars et en mai.

Dans son discours, il a mis l'accent sur les travaux effectués tout au long de l'année : réfection de la toiture des logements sociaux et de la mairie, changement des menuiseries et du système de chauffage du presbytère, installation des panneaux routiers entrée et sortie de village, pose d'enrobé sur le parking du cimetière et autres chemins communaux, reconstruction de plusieurs murs de soutènement, local technique à la station d'épuration.

Le premier magistrat a aussi souligné les actions réalisées avec la

communauté des communes Sarlat-Périgord Noir : travaux d'enrobé et de goudronnage des routes, élargissement du pont sur le ruisseau le Béringot et projet de bibliothèque-médiathèque en cours.

Avant d'inviter les Vinecossois et les Vinecossois à partager le verre de l'amitié, il a tenu à remercier les conseillers municipaux et les employés communaux pour leur compétence et leur travail tout au long de l'année, et a rappelé que toutes les actions entreprises sont le résultat d'un travail collectif. Son allocution s'est terminée par les vœux aux bénévoles qui œuvrent au sein des associations. Il a souligné leur engagement remarquable qui a, par exemple, permis l'inscription de la vieille église aux Monuments historiques.

Tursac

Vœux de la municipalité



(Photo Pierre Fock)

Samedi 11 janvier, lors de la cérémonie des vœux de l'équipe municipale, le maire Michel Talet n'a pu cacher sa surprise et son émotion lorsque le conseiller général lui a remis la médaille régionale, départementale et communale échelon or. Michel Talet est élu depuis trente-six ans et a effectué six mandats, dont cinq comme premier magistrat de la commune.

Il a rappelé deux chiffres très éloquents : 347 habitants au dernier

recensement et 39 élèves qui fréquentent l'école de la commune pour laquelle la réforme des rythmes scolaires a été mise en œuvre.

Des travaux ont été engagés dans la commune avec la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir au cimetière, ainsi que la rénovation du caveau communal.

L'année 2014 sera consacrée en partie au projet de réhabilitation des anciens gîtes.

Le maire a ensuite exprimé les inquiétudes de l'équipe municipale et des agriculteurs sur le projet de classement de la vallée avec 80 % en site classé et 20 % en site inscrit, un classement qui aurait pour conséquences la diminution des terrains à bâtir et une architecture imposée de construction plus coûteuse.

Il a souligné que la commune, rattachée depuis le 1^{er} janvier à la communauté de communes Vallée de l'Homme qui regroupe vingt-six communes, disposera ainsi d'un conseiller territorial et de son suppléant.

Le temps fort 2014 restera, bien sûr, les élections municipales.

La soirée s'est terminée autour d'un buffet convivial.

Canton de Belvès

Belvès

" Pas de place pour l'amateurisme... " ont déclaré les élus



Tour à tour se sont exprimés M. Laviolle et Mme Le Barbier (Photo Bernard Malhache)

Comme c'est le cas depuis dix ans, les Belvésois ont entendu lors de la même cérémonie, samedi 11 janvier, les vœux du maire Jean-Pierre Laviolle et ceux de Claudine Le Barbier, conseillère générale et régionale.

Plusieurs points communs dans ces deux allocutions, d'abord le fait que ni l'un ni l'autre ne conduira une liste lors des prochaines municipales, tous deux estimant que l'heure de la retraite est venue. Ils ont su résister aux nombreuses sollicitations qu'ils ont reçues.

" Je vous remercie du fond du cœur de la confiance que vous me témoignez en me demandant si nombreux de m'engager, mais l'heure est venue de laisser la place à d'autres visions de l'action municipale, à d'autres enthousiasmes, à d'autres plus jeunes... l'usure guette ! Je sais aujourd'hui qu'un débat démocratique pourra s'engager lors de la campagne ; je souhaite qu'il se déroule dans le calme, la dignité et la sérénité. Il n'y a pas de place dans cette fonction pour l'amateurisme, le laxisme ou le manque de rigueur intellectuelle ou morale ", devait déclarer Claudine Le Barbier, tandis que le premier magistrat sortant disait " ne pas

souhaiter le chaos pour l'avenir, invitant les Belvésois à ne pas céder au chant des sirènes qui pourrait amener le bateau sur les récifs ".

Ce n'est pas le bilan de l'année écoulée qu'a dressé le maire mais celui de tout un mandat, avec des réalisations-phares comme la Maison de santé, le centre hospitalier, tous les services au public et à la personne ; un tissu associatif très fort, une fréquentation touristique en forte progression ; un budget de 2 M € et un taux d'endettement " très raisonnable ", autant de choses qui font de Belvès un village où il fait bon vivre.

A l'instar du maire, Mme Le Barbier a parlé de la nouvelle communauté de communes (CC), fusion de la CC Nauze et Bessède avec celle de la Vallée de la Dordogne, en demandant de veiller à conserver les équilibres territoriaux et à développer harmonieusement le territoire. " Il faudra courage et ténacité aux futurs élus dans cette mission ".

Rappelons que dans le dernier bulletin municipal, elle explique pourquoi elle a voté contre ce découpage.

Tous deux ont confiance en l'avenir et ont invité leurs concitoyens à faire de même.

Autour d'un buffet copieux les conversations se sont poursuivies, au cœur de celles-ci les interrogations sur les futures listes non divulguées officiellement.

Miwa Saito à la filature

Les stages et cours ont repris : broderie les jeudis, couture les vendredis, café-tricot les dimanches. Rendez-vous de 14 h à 18 h.

Le stage de couverture piquée aura lieu les 17, 19 et 20 janvier. Il reste une place pour une petite couverture (150 x 150 cm). Il débutera donc ce vendredi à 10 h.

Les 19 et 20 de 10 h à 17 h sera proposé un stage consacré à la teinture naturelle, animé par Mathilde Guignard. Issue d'une famille de botanistes et passionnée depuis toujours par l'artisanat, elle expérimente les teintures végétales depuis dix ans. Vous pourrez découvrir comment extraire la couleur des plantes, comment les fixer sur les fibres et créer des motifs variés sur le tissu. Participation : 50 € la journée.

Le 19, la filature recevra Miwa Saito. Originaire de la région de Tokushima, au sud du Japon, elle prépare un projet d'échange culturel avec la France sur la teinture et la danse. Dans une ambiance conviviale et d'échange de savoir-faire, Miwa présentera dans l'après-midi les techniques de teinture et de décors à l'indigo de sa région. La teinture à l'indigo est magique car on peut voir virer la couleur du jaune au vert puis au bleu une fois que l'étoffe est sortie de son bain. Chacun peut apporter ses tissus à teindre et à décorer (en fibres naturelles : coton, soie, laine), tee-shirts, serviettes... Vous pourrez aussi en trouver sur place. Un petit spectacle de danse Awa aura lieu après les ateliers, avec dégustation de thé japonais. Les personnes qui le désirent pourront venir teindre le dimanche. Participation libre.

Informations au 05 53 31 83 05.

Municipales : ils renoncent

Cinq maires, sur les quatorze qui compte le canton, ont officiellement annoncé qu'ils ne brigueront pas les suffrages de leurs concitoyens lors des scrutins du mois de mars. Outre Jean-Pierre Laviolle, maire de Belvès, on peut citer Alain Maury, maire de Salles-de-Belvès, la plus petite commune qui voit son nombre de conseillers ramené de 9 à 7. S'agira-t-il d'un terme à la dynastie Maury, où l'on était maire de père en fils ? Alain Maury a déclaré qu'il compterait cependant dans le débat public.

Claude Sarrut, maire de Grives, et Jean-Jacques Varga, maire de Doissat, ont un point en commun : ils n'auront effectué qu'un seul mandat qui, dans les deux cas, avait été concomitant d'un départ à la retraite. Dans les deux cas, la voie est donc libre pour les premiers adjoints Dominique Franc à Grives et Christian Boissy à Doissat.

Bernard Vergnolle, à Sainte-Foy-de-Belvès, a lui aussi décidé de se retirer de la vie publique après avoir exercé plusieurs mandats. Un départ qui pourrait permettre à Maryse Basset ou à Hervé Toutblanc de ceindre l'écharpe tricolore.

Alors que depuis de longs mois Brigitte Pistollozzi, maire de Saint-Amand-de-Belvès, annonçait de façon irrémédiable son départ, elle a succombé aux multiples pressions et conduira de nouveau une liste, comme le feront tous ses autres collègues dans les autres villages.

Canton de Belvès

Belvès

Quand un mosaïste succède à un peintre



Pierre Chevassu, à gauche, cède son fauteuil à Guy Bernardin
(Photo Bernard Malhache)

Le 30 juin, L'Art dans la rue fêtait son anniversaire. Depuis dix ans déjà en effet, Belvès a le très grand plaisir de recevoir sous la halle et sur la place d'Armes de trente à quarante artistes présentant leurs œuvres, en créant sur place, dans de nombreux domaines artistiques : peintres, céramistes, ferronniers, sculpteurs sur bois ou sur métal... parfois même des écrivains. Certains sont devenus des fidèles de la manifestation et l'on peut ainsi apprécier leur évolution d'année en année. Cette organisation, on la doit à un artiste peintre belvésois dont le talent est aujourd'hui reconnu bien au-delà de nos frontières, voire de notre continent : Pierre Chevassu, qui avait choisi pour la parrainer Alain Carrier, le célèbre affichiste sarladais. Il a décidé en ce début d'année de passer le témoin à un autre artiste belvésois, Guy Bernardin, qui fut pendant quinze ans photographe d'art à Papeete (Tahiti) et qui maintenant, depuis son retour en métropole en 2005, est un mosaïste reconnu.

Nous aurons l'occasion de revenir sur son parcours artistique, mais signalons que sa dernière œuvre, commencée l'été dernier à Belvès, sera exposée à partir du 20 janvier au restaurant Saint-Louis, place Saint-Louis à Périgueux, pour l'année Saint-Louis.

Guy Bernardin, qui continuera à bénéficier des conseils de Pierre Chevassu, souhaite que L'Art dans la rue conserve sa notoriété ; il lui apportera sa note personnelle en la jumelant avec une exposition à la mairie autour des œuvres d'un invité d'honneur.

Un concours de peinture, en amont de la journée, sera créé sur le thème de Belvès. Il est en train de prendre des contacts avec de nouveaux artistes, et on peut le joindre au 06 82 27 18 16, ou au 05 53 29 00 01 si l'on veut venir exposer.

Sagelat

Tchekhov à l'affiche

Il y a cinquante ans, la troupe de Sagelat jouait, pour sa première représentation, " la Cerisaie " de Tchekhov. Pour fêter cet anniversaire, la troupe actuelle proposera à son public fidèle " une promenade en Tchekhovie ", à savoir six saynètes qui permettent d'apprécier des talents confirmés par des dizaines d'années de pratique théâtrale, et d'en découvrir de nouveaux. La mise en scène est toujours confiée à Antoine Braud et Pierre Castets.

Rendez-vous le samedi 18 janvier à 21 h au foyer rural. Il est recommandé d'arriver à l'heure ! Souvent la salle s'avère trop petite et les organisateurs doivent refuser du public.

Siorac-en-Périgord

Un programme festif et officiel chargé

Associations, municipalité, bénévoles... se sont concertés et ont arrêté le programme des manifestations pour 2014. :

En mars : le 2, traditionnel repas de la chasse à la salle polyvalente ; le 19, commémoration de la fin de la guerre d'Algérie ; le 23, premier tour des élections municipales.

Le 29, traditionnel concert de chansons françaises avec l'auteur-compositeur-interprète Serge Utgé Royo, meilleur interprète de Léo Ferré d'après Mme Ferré, chanteur engagé dans la mouvance des républicains espagnols. La réservation à son tour de chant étant nationale, il est recommandé de prendre rapidement les billets à l'Office de tourisme ou auprès de Dominique Buisson, président de Siorac Initiative.

En avril : les 20 et 21, fête foraine de Pâques ; le 26, 100 km du Périgord Noir ; le 30, traditionnel dîner-spectacle à la salle polyvalente.

En mai : le 8, Journée des déportés et Armistice de la Seconde Guerre mondiale ; le 17, dixième anniversaire de la ludothèque ; le 25, élections européennes et Fête des mères.

En juin : les 14 et 15, deux concerts de musique classique, l'un en l'église de Saint-André-Allas et l'autre en l'église de Siorac-en-Périgord ; le 21, Fête de la musique.

En juillet : le 13, repas organisé par les pêcheurs ; le 14 au foirail, garden-party pour la fête nationale ; le 21, brocante.



Jean-Pierre Riehl, nouveau retraité, a le regard tourné vers l'avenir
(Photo Bernard Malhache)

Jeudi 9 janvier, la salle polyvalente était presque trop petite pour accueillir toutes les personnes conviées à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Le duo sarladais Paris-Londres était là pour faire patienter en musique le public en attendant l'entrée théâtralisée du premier magistrat dans un décor très sophistiqué. Ceux qui étaient venus pour entendre parler des élections futures en ont été pour leur déplacement ; d'entrée de jeu, le maire qui a annoncé le 14 juillet dernier qu'il briguerait un nouveau mandat, a informé qu'il respecterait les consignes des services de l'État et ne parlerait pas des échéances à venir, pas plus que d'un programme communal pour 2014. Il s'est donc borné à faire le bilan de l'année écoulée.

" 2013 n'a pas été une grande année pour les investissements municipaux, car en début d'année nous ne savions pas quels seraient nos moyens financiers. Nous avons achevé la deuxième tranche de



Paul-Marie Chaumel sera de nouveau l'homme-clé de la partie technique de toutes les manifestations
(Photo Bernard Malhache)

En août : les 2 et 3, Fête du pont ; le 8, seconde brocante ; le 17, foire aux vins et aux produits régionaux.

En novembre : le 9, après-midi consacré au théâtre avec une création ; le 11, commémoration plus solennelle cette année du centième anniversaire du début de la Première Guerre mondiale.

En décembre : le 6, Téléthon ; le 7, marché de Noël.

Une programmation à laquelle s'ajouteront inmanquablement d'autres manifestations.

Le bilan passe avant les projets

l'aménagement du bourg, avec enfin la mise en place du cheminement nocturne à éclairage solaire. Les travaux de voirie se sont limités à la voie d'accès à la zone commerciale avec le réaménagement des parkings et de l'enrobé sur la chaussée. Nous avons refait l'adduction d'eau potable et l'évacuation des eaux pluviales sur la zone qui mène à la Dordogne. La route a été goudronnée mais elle nécessitera une révision au printemps. Des toilettes publiques et une douche ont été construites sur le parking à proximité de la rivière, pour les usagers de canoës et de kayaks et pour les baigneurs. La berge a été remodelée en enlevant le béton et en redessinant son profil initial. Il y a eu l'entretien habituel des routes, des chemins, des fossés. Nous testons début 2014 un éclairage public solaire sur la route du Bout de la Côte. Nous avons enfin abouti, après plusieurs années, à la conclusion de la révision du PLU. Il ne satisfait pas entièrement les habitants de la commune et le conseil municipal. Je pense que les services de l'État sont trop éloignés de la vraie vie et ne comprennent ni les difficultés de nos agriculteurs, ni les problèmes de désertification rurale.

Une grande partie de l'exposé a été consacrée à la mise en place de la nouvelle communauté de communes dans laquelle Siorac joue un peu un rôle pivot, ayant déjà une pratique des deux communautés aujourd'hui rassemblées, mais aussi aux remerciements adressés à toutes les personnes et aux services qui ont œuvré aux côtés de la municipalité.

Canton de Monpazier

Monpazier

Truffes en bastide

La mairie et l'association Les Truffières de Monpazier organisent un marché aux truffes le dimanche 19 janvier à l'espace socioculturel, derrière l'église.

De 8 h 30 à 10 h, accueil des apporteurs de truffes. A 10 h, ouverture au public du marché aux truffes. A 12 h, apéritif offert.

Canton du Buisson

Le Buisson de-Cadouin

Groupe de parole

L'association Le Passage organise des tables rondes sur la perte d'un être cher au Pôle de rencontres, place André-Boissière. Les prochains rendez-vous auront lieu de 20 h à 21 h les jeudis : 23 janvier, sur le thème " la mort d'un frère ou d'une sœur " ; 20 février, sur le thème " exprimer son ressenti lors d'un deuil " ; 20 mars, sur le thème " la perte d'un enfant ".

Dans cet espace d'accueil, d'écoute et de respect de l'intimité de chacun, vous pourrez exprimer vos vécus, vos ressentis, vos émotions et vos pensées, vos interrogations.

Vous serez accueilli dans la bienveillance, le non-jugement et une totale confidentialité.

Contact : 05 53 27 23 31.

Siorac en-Périgord

Aînés ruraux

Mardi 14 janvier à la salle polyvalente, le Club des aînés ruraux tenait son assemblée générale ordinaire, suivie d'une assemblée extraordinaire. Sur les 122 adhérents, 87 étaient présents ou représentés.

Après les remerciements de la présidente Francine Lafargue, la lecture des bilans moral et financier de l'année écoulée et l'approbation des adhérents, de nouveaux statuts ont été lus par la secrétaire puisque les aînés ruraux s'appellent désormais Générations Mouvement. Un vote à main levée a donné un nom plus particulier au club sioracois : Détente et Partage.

Tous les mardis après-midi se réunissent une vingtaine de personnes au club-house pour passer un moment agréable et sortir de l'isolement.

Le pot de l'amitié et le partage de la traditionnelle galette des Rois ont agrémenté ce rassemblement convivial.

Braderie

Le Secours populaire organise une grande braderie le samedi 18 janvier de 9 h à 13 h dans le local de l'avenue Paul-Crampel, Maison pour tous.

Information logement

Concernant les loyers, la construction, les financements, les aides au logement, etc., l'Adil 24 assurera une permanence le jeudi 23 janvier de 9 h à 12 h au Point public (Point info famille), place de la Liberté.

Un juriste se tiendra gratuitement à votre disposition pour vous fournir les renseignements que vous désirez. Vous pouvez également téléphoner au 05 53 09 89 89.

Canton du Bugue

Le Bugue

Théâtre

Dimanche 19 janvier à 16 h à la salle des fêtes, la compagnie Les Volets rouges se produira dans une pièce intitulée " l'Endive au vestiaire ", inspiré du roman " Qui suis-je ? ", de Thomas Gornet. Ce spectacle, sous un titre cocasse, traite d'un thème délicat : la découverte de son homosexualité par un adolescent de 14 ans. Lire aussi article " Soirée théâtre à l'Espace Coicaud ", canton de Montignac, en page 14.

Tout public à partir de 8 ans.

Info logement

Concernant les loyers, la construction, les financements, les aides au logement, etc., l'Adil 24 tiendra une permanence mardi 28 janvier de 9 h à 12 h à la mairie, place de l'Hôtel-de-Ville.

Un juriste se tiendra gratuitement à votre disposition pour vous fournir les renseignements que vous désirez. Vous pouvez également téléphoner au 05 53 09 89 89.

Canton de Thenon

Thenon

Acquis de l'expérience

Vous êtes salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise, élu, représentant du personnel, etc., connaissez-vous la VAE (validation des acquis de l'expérience) ?

L'organisme de bilan de compétences CIBC propose, en partenariat avec les points publics du Périgord Noir, une information gratuite et sans engagement sur le droit à la VAE et la manière dont il peut être mobilisé au service de votre projet professionnel.

Rendez-vous le mardi 21 janvier à 9 h 30. Inscription nécessaire au 05 53 35 09 96.

Canton de Villefranche

Saint-Cernin de-L'Herm

Loto

Le Comité des fêtes organise un quine le samedi 18 janvier à 21 h à la salle des fêtes du Got, à Mazeyrolles. Ouverture des portes à 19 h. Nombreux lots, dont bon d'achat de 200 €, corbeilles garnies, canards avec ou sans foie. 1 € le carton.

Bourriche : dix lots, dont un jambon. Buvette et pâtisseries.

Canton de Terrasson

Terrasson-Lavilledieu

Spectacle tout public

Vendredi 17 janvier à 20 h 30 à l'Imagiscène, avec le soutien de l'Office artistique de la région Aquitaine, la Compagnie Humaine jouera " Quelqu'un qui vous ressemble ", d'après Ahmed Dich. Mise en scène de Frédéric El-Kaïm.

Nous sommes en 1971. Ahmed a 5 ans et vit depuis toujours avec sa mère et ses frères à Douar M'Layna, un petit village situé au cœur du Maroc. Son père travaille depuis quatre ans en France et revient chaque été au village, avant

de repartir de nouveau... Mais ce jour-là, le 5 octobre 1971, il embarque femme et enfants : regroupement familial en Lot-et-Garonne.

Rémy Boiron, accompagné par Gilles Bordonneau aux instruments, nous raconte cette étonnante histoire en promenant cette question : " Comment être Français pour la vie et Marocain pour l'éternité ? "

Rencontre avec l'équipe artistique à l'issue de la représentation. ■

La Cassagne

Vœux du maire Beaucoup d'émotion



(Photo Brigitte Ovaguimian)

Dimanche 5 janvier, c'est avec beaucoup d'émotion que Simone Donzeau, maire de la commune, a présenté ses derniers vœux d'élue, en présence de Serge Eymard, conseiller général, de Jean Bousquet, président de la communauté de communes du Terrassonnais (CCT), et du lieutenant Raynaud, chef du centre d'incendie et de secours de Terrasson-Lavilledieu

Devant une salle comble, elle a en effet annoncé sa volonté de ne pas se représenter pour les élections municipales qui auront lieu en mars. " J'ai beaucoup aimé ce que j'ai fait avec vous tous et j'espère avoir apporté quelque chose à la commune ". La voix enrouée, elle a remercié ses adjoints et le personnel communal de l'avoir " supportée " et les bénévoles, ses collègues maires du canton, les administrations, et tout particulièrement Serge Eymard, de leur soutien.

Saluant l'arrivée de nouveaux habitants, ce qui porte la population à 157 âmes, elle a évoqué les travaux réalisés en 2013, et surtout l'installation d'un radar pédagogique dans le bourg. " Je ne devrais peut-être pas le dire, mais ce radar ne distribue pas de contraventions. Il est là tout simplement pour alerter les automobilistes de la proximité d'habitations et de l'obligation de respecter la vitesse indiquée. "

En 2014, un projet important devrait voir le jour : l'agrandissement de la salle communale. Les travaux devraient débuter prochainement. " Des aides ont été demandées à l'État, au conseil général, et la

commune s'est impliquée dans ce projet ".

À l'heure de la nouvelle intercommunalité, Jean Bousquet a fait le bilan des actions réalisées par la CCT, insistant sur le travail du Ciast (Centre intercommunal d'action social du Terrassonnais) qui " a effectué 65 000 heures d'aide à domicile, a porté 28 000 repas à près de 500 bénéficiaires, et compte 70 agents ". Il a également fait référence à " la zone industrielle de Guinassou, où tous les lots sont occupés, et au lancement de la zone économique intercommunale Périgord Aquitaine " avec l'installation, dans les prochains mois, de l'usine Fermiers du Périgord et de sa plate-forme logistique ".

Serge Eymard a souhaité à tous santé et travail, revenant sur les difficultés économiques que le Terrassonnais a rencontrées en 2013 (la papeterie de Condat, la Socat...). Il a salué l'intérêt et l'abnégation dont Simone Donzeau a fait preuve dans son exercice de maire, mais aussi sa " vision un peu plus lointaine que le bout de son très beau clocher ". Il a assuré que le conseil général continuera d'apporter son soutien aux communes en 2014 à hauteur de 30 M€. Il a rappelé les grands projets de l'année : Lascaux IV et le très haut débit Internet.

¹ La zone Périgord Aquitaine va voir le jour entre Terrasson et Brive, au niveau du lieu-dit la Croix.

Département du Lot

Gourdon

Concours de saut d'obstacles

Dimanche 19 janvier aura lieu le premier concours interne de saut d'obstacles de l'ACE Gourdon. Ce sera la première épreuve du challenge interne du centre équestre local. Les deux autres épreuves sont prévues les dimanches 20 avril et 1^{er} juin. Ce sera l'occasion aussi de découvrir le centre, géré par une association à but non lucratif (loi 1901). Entrée libre. Buvette.

Durant toute l'année sont proposés des cours tous niveaux dès l'âge de 3 ans, des animations, des stages, des balades en calèche ou à cheval et des sorties concours. L'encadrement est assuré par deux moniteurs, dont l'un diplômé du BEES1 et l'autre du BPJEPS mention équitation.

Informations au 06 07 85 22 17.

Concert annuel de l'Union musicale gourdonnaise

L'Union musicale gourdonnaise (UMG) organise son concert annuel gratuit le dimanche 26 janvier à 15 h 30 à la salle des Parguemiers.

Sous le patronage de la municipalité et du conseil général qui apportent leur soutien à cette vieille association, les musiciens de l'UMG, aidés par leurs homologues de l'Union philharmonique sarladaise, offriront un programme plein de surprises ; outre de nouveaux

Mémento gourdonnais

Dimanche 19 janvier

Médecin de garde
Appelez votre médecin traitant qui vous communiquera les coordonnées.

EDF Service	Tél. 05 65 41 30 59
Mairie	Tél. 05 65 27 01 10
Sous-préfecture	Tél. 05 65 41 00 08
Hôpital	Tél. 05 65 27 65 27
Gendarmerie	Tél. 05 65 41 00 17
SNCF	Tél. 05 65 41 02 19

morceaux, le quatuor de saxophones Diaphase, la violoniste Véronique Constant et un chanteur local donneront une autre couleur à la musique d'harmonie.

Dirigés par MM. Vermeeren et Gramont, les musiciens gourdonnais vous attendent nombreux pour vous faire partager leur passion mais aussi un excellent moment. Une date à retenir et un concert à ne surtout pas manquer, car qualité et convivialité seront au rendez-vous.

Fajoles

Belote

Le club de pétanque la Plaine-Auniac organise un concours de belote le vendredi 17 janvier à 20 h 30 à la salle de la Plaine, en face de la coopérative. Nombreux lots.

Canton de Sainte-Alvère

Paunat

Belote

Le Comité des fêtes organise un concours de belote le samedi 25 janvier à 20 h 30 à la salle des fêtes. Lots divers : jambons secs, canards gras avec et sans foie, caissettes de pièces de boucherie, barquettes de saucisses, conserves de canard (foie gras entier, confits, gésiers, cassoulets), magnum de vins... Un lot pour chaque participant.

Engagement : 8 €. Casse-croûte : 4 €.

Buvette.

Milhac

Repas dansant

L'Amicale des chasseurs organise un repas dansant animé par l'orchestre Patrice Murat le samedi 1^{er} février à 20 h à la salle des fêtes. Au menu : velouté de nos sous-bois, saumon mariné, saucisse de chevreuil, mique au pain, trou milhacois, rôti de sanglier, haricots verts, salade, cabécou, tarte Tatin et sa boule de vanille, café.

Le prix est fixé à 20 € (vin rouge compris) ; demi-tarif pour les moins de 10 ans. Inscriptions jusqu'au jeudi 30 inclus au 05 65 41 18 33 (HR) ou au 06 87 31 40 72 (HR).

Souillac

Conférence

Dans le cadre du projet culturel du Pays de la Vallée de la Dordogne, à l'invitation de l'ÉcausSystème, le docteur Victor Fallouh, médecin cardiologue franco-syrien, donnera une conférence intitulée : la Syrie d'hier et d'aujourd'hui, 5 000 ans de civilisation et une guerre civile terrible. Rendez-vous le vendredi 24 janvier à 20 h 30 à la salle Du Bellay.

Entrée libre.

Rugby

Face à des Belvésois déterminés, les Sarladais s'imposent sur le plus petit des écarts...



Fédérale 2. Dixième journée de championnat.

Seniors A. CA Sarlat PN : 12 - Stade belvésois : 11. Mi-temps : 12-8.

Ce n'était pas un scoop, pour cette reprise de championnat, que d'annoncer un derby retour de grand intérêt, serré quant au résultat, entre Sarladais et Belvésois, ces derniers ayant instamment besoin de points pour se sortir d'une situation de huitièmes de poule peu confortable. Pour leurs hôtes, il s'agissait de se maintenir en milieu de tableau et d'éviter une rétrogradation avant quelques joutes à venir plutôt délicates...

Après une minute de silence à la mémoire de Jacky Soulier et de Jean-Claude Cazalégio, deux anciens joueurs cassistes ayant récemment quitté les enceintes rugbystiques à tout jamais, locaux et visiteurs, sous un soleil radieux, devant une belle chambrée, entamèrent les débats plutôt allègrement...

Les bleu et noir sont les premiers en action. Un départ de Dufayet, une conservation de balle et De Muylder dans un fauteuil de "droper" avec succès (2^e : 3-0). Sur renversement, au tour d'Olluyn, intégré dans les lignes arrière, de franchir la ligne d'avantage (4^e). Le match est bien lancé pour les couleurs sarladaises d'autant qu'Archambeau, il est vrai de plus de 50 m, échoue dans sa tentative d'égalisation. Dominés territorialement, les rouge et blanc fauteront sur placage à retardement. Pénalité au point de chute que De Muylder, des 22 en moyenne position, cible (12^e : 6-0). Menés sans être toutefois submergés, Durand, sur pénalité des 30 m, réduit l'écart pour les siens (15^e : 6-3) qui s'enhardissent offensivement, mettant la défense locale à l'œuvre (16^e à 18^e). Le retour en terre visiteuse verra un groupé pénétrant des locaux mettre leurs hôtes à la faute. Des 22 en coin, avec maîtrise, De Muylder réussira sa troisième pénalité (21^e : 9-3). S'avérant performants en défense, les partenaires du capitaine A. Bardet se libèrent offensivement suite à un départ de Champelovier côté fermé ; prolongée sur quarante mètres, l'action ira à dame par l'intermédiaire de Picq (29^e : 9-8). Tout est à faire pour les gars de la sous-préfecture qui, malgré des possessions de ballon, ne dominent pas totalement leur sujet. Après un nouvel échec de loin de l'ouvreur visiteur (32^e), les hommes du capitaine Delbos, surtout par les avants, enclencheront la marche avant sans obtenir le résultat attendu, se contentant d'une nouvelle pénalité réussie par l'ouvreur sarladais, précieux pour sa régularité (38^e : 12-8). Pause orangée et rapide briefing...

Bis repetita en ce début de second acte qui voit les Sarladais dominer

territorialement sans convaincre ni concrétiser, à l'image de leur buteur pataté qui, en l'espace de deux minutes, ne ciblera pas une pénalité renvoyée par la pagelle gauche (49^e) et un drop tenté des 30 de face (52^e). La suite des événements ne s'avérera pas plus favorable, tout particulièrement sur une relance visiteuse qui, sans un grossier en-avant, paraissait victorieuse (55^e). A part quelques réactions "coup de sang", le CASPN maîtrisera de moins en moins ses intentions. La seule occasion d'essai sera offerte à Delpech sur un contre de 50 m, ce dernier étant repris in extremis (60^e). Le travail de sape des avants cassistes ne porte pas ses fruits (66^e)... auquel s'ajoutent de multiples fautes collectives et individuelles. Nouvel échec sur pénalité des 40 en coin côté Belvès (69^e), compensé par la réussite de Durand dans le même exercice des 25 en moyenne position (71^e : 12-11). Les visiteurs flairent le bon coup, d'autant que la pénalité accordée aux locaux 20 m face aux perches adverses sera retournée, un avant ne maîtrisant pas un geste déplacé (78^e). Les dernières minutes du temps réglementaire auxquelles s'ajouteront trois de prolongation paraîtront interminables... aux supporters sarladais et aux coaches Turpin et Bonal. Quant à l'encadrement stadiste F. Castagné/Baille et leur cohorte de supporters, c'est un rêve éveillé qu'ils vécurent durant quelques instants en attendant la frappe d'Archambeau sur pénalité des 56 m (83^e). La victoire ne changera pas de camp. "Laborieuse mais essentielle", lâchera discrètement le président Vaunac. Ses homologues belvésois Meynot et Castagné, beaux joueurs, ressassaient malgré tout leur déception... On peut les comprendre !

Côté rectangle vert, aucune liesse exagérée ne s'exprimant au coup de sifflet final prouvait bien que nos bleu et noir étaient totalement conscients de ne pas avoir suffisamment enfoncé le clou à point nommé. Et si de leur part c'était, consciemment, un début de remise en cause ? Cette objectivité serait tout à leur honneur et de bon augure



pour dimanche à Decazeville. On le sait bien, aucun dimanche ne se ressemble... Finalisons en mettant en exergue la remarquable correction des débats, la pugnacité de l'adversaire... et le convivial repas d'avant-match confortant des amitiés anciennes ou plus récentes. A plus, en Aveyron...

J.-P. T.

Les équipiers du CASPN : Olluyn, P. Gaussinel, Bouyssou, Meskhoradze, Beltzung, A. Constant, Fontenay, Dufayet, Delbos (m, capitaine), De Muylder (o), C. Delpech, Genesson, Pélissié, Sichi, G. Hamelin, Wallois, Dijoux, Lansaman, Marty, Pérois, Lesvigne, Carrière.

Poule 6.

Bergerac - Decazeville	40-26
Castelsarrasin - Isle/Vienne	28-17
Figeac - Libourne	28-19
Saint-Junien - Montauban RC	22-21
Sarlat - Belvès	12-11

Classement	Pts	J	G	N	P	Bon.
1. Bergerac	38	10	7	2	1	6
2. Libourne	35	10	8	0	2	3
3. Castelsarrasin	28	10	5	3	2	2
4. Montauban	24	10	5	0	5	4
5. Sarlat	24	10	5	1	4	2
6. Figeac	21	10	4	1	5	3
7. Saint-Junien	20	10	4	1	5	2
8. Belvès	17	10	3	1	6	3
9. Decazeville	16	10	3	1	6	2
10. Isle-sur-Vienne	8	10	1	0	9	4

Fédérale 2B.

Bergerac - Decazeville	28-17
Castelsarrasin - Isle/Vienne	17-3
Figeac - Libourne	26-10
Saint-Junien - Montauban RC	7-53
Sarlat - Belvès	15-9

Pragmatique victoire cassiste...

Seniors B. CA Sarlat PN : 15 - Stade belvésois : 9. Mi-temps : 6-6.

Quoique moins impactée, la rencontre entre les équipes B se présentait bel et bien comme un derby qui, disons-le sur l'instant, se déroulera dans le meilleur des esprits. En tout bien tout honneur pour les deux formations. Le désir, bien compréhensible, de tenir la dragée haute au leader de la poule se vérifia tout au long de la partie. Le score de parité à la mi-temps (6-6), puis l'avantage pris au score en milieu de second acte, démontrèrent bien que le collectif rouge et blanc n'était pas qu'un simple faire-valoir. D'évidence, les bleu et noir n'ont pas fourni un match des plus aboutis, du moins offensivement. "C'était un match de reprise", dirons-nous laconiquement. L'adversaire était à la même enseigne.

Repetto, sur pénalité, déflorera le score (18^e : 3-0), remouillant la compresse sur pénalité sanctionnant un placage à retardement sur Pébeyre, auteur d'une belle échappée sur sortie de mêlée (22^e : 6-0). Menés au score mais pas vraiment dominés, les rouge et blanc reviendront à la marque sur pénalités ciblées par Potet (33^e : 6-3 et 38^e : 6-6), récompenses logiques de la domination des siens en cette fin de premier acte. *Half-time*.

Les quarante minutes à venir ne susciteront pas de grands plaisirs des yeux, certaines périodes s'avérant mièvres et déçues. Le décisif placage de Chalaud sauvera bien la mise au CASPN (43^e)... et Belvès

de relancer avec panache dangereusement (47^e). Encore et encore d'attaque les visiteurs (49^e). La défense cassiste répondra avec succès... Côté locaux, Guinault se mettra en évidence sur une reprise de volée avec profonde relance de 50 m (53^e), hélas sans enchaînement à la clé. Viendra l'heure où Rivière donnera l'avantage aux Sangliers sur pénalité (59^e : 6-9). Au tour de Repetto de se manifester et d'égaliser (61^e : 9-9), puis de donner l'avantage à l'équipe (70^e : 12-9 et 74^e : 15-9). On croit enfin à un essai de Masbou (78^e) sur un retour inter et un net franchissement de la ligne d'avantage... Sans conclusion. Baissant le pied en fin de match, le Stade belvésois aura tenu tête aux poulains de Faure et Fizelier qui enregistrent leur dixième victoire consécutive... sans fioritures mais avec sobriété. Dimanche, les partenaires des capitaines Simao et Duveau se devront d'élever le niveau des débats à Decazeville s'ils désirent décrocher un onzième succès...

J.-P. T.

L'équipe : Simao, F. Delpech, Bigeat, Q. Gaussinel, Favre, M. Laré-

nie, Picard, Mota (capitaine), Pébeyre (m), Repetto (o), Signat, Masbou, Grancho-Travenca, Guinault, Salinié, Deljarry, Duveau, Vermeil, Chalaud, Branchat, Pinta-Tourret, Meugin.

Agenda. Samedi 18 janvier, entraînement des moins de 7 ans, des moins de 9 ans et des moins de 13 ans au stade de Madrazès de 14 h à 16 h.

Les moins de 11 ans disputeront un flag à Bergerac. Départ du car à 11 h 45 du stade de Madrazès, retour vers 18 h.

Sélection pour les minimes (moins de 15 ans).

Les cadets joueront un match amical contre Figeac à 15 h 30 à la Plaine des jeux de La Canéda.

En championnat, les juniors Bélascain évolueront à Marmande à 15 h. Départ du car à 11 h 30.

Dimanche 19, pour le compte du championnat, les seniors A et B se rendront à Decazeville. Coup d'envoi à 13 h 30 pour les équipes réserves et à 15 h pour les premières. Départ du car vers 8 h.

Les Salignacois redémarrent bien

Dimanche 12 janvier, les joueurs du Rugby-club cantonal salignacois se déplaçaient à Montpon-Ménéstrol pour reprendre la phase de brassage après la trêve des confiseurs. L'objectif affiché du RCCS était bien évidemment la victoire afin de rester deuxième au classement et ainsi se rapprocher encore un peu plus de la troisième série. Soleil et public étaient au rendez-vous. Les deux équipes ont offert un beau spectacle avec, en tout, pas moins de six essais, trois de part et d'autre.

Dès les premières minutes de jeu, les Montponnais travaillent au ras et enfoncent la défense jaune et bleu jusqu'à la ligne de but pour aplatir le premier essai. Mais les Salignacois répondent rapidement en inscrivant à leur tour un essai sur l'aile gauche. Remontés, les locaux réagissent et reprennent

l'avantage. Les deux équipes attaquent franchement et se rendent coup pour coup, se croisant sans cesse au score. Puis, en supériorité numérique suite à un carton blanc, les visiteurs prennent le large sur un ballon porté rondement mené aboutissant à un nouvel essai.

A quelques minutes du terme de la rencontre le RCCS mène de trois points et gère le temps en gardant le ballon pour ne pas se faire surprendre une nouvelle fois. L'arbitre siffle la fin du match sur une victoire salignacoise avec un score de 25 à 22.

Le contrat est rempli, les Salignacois repartent avec les quatre points de la victoire et aborderont sereinement leurs derniers matches.

Agenda. Dimanche 26 janvier à Borreze, le RCCS recevra Négrondes à 15 h 30.

Bonne entame des Daglanais pour cette nouvelle année

Dimanche 12 janvier, le Rugby-club daglanais recevait AGF, une formation d'Aiguillon mal classée, ce qui devait lui permettre d'empocher cinq points. Les Lot-et-Garonnais se sont présentés sans réserve et le match des équipes fanions a pu débuter à 15 h.

Malgré une bonne domination d'entrée de jeu des rouge et blanc, la défense des visiteurs tient bien et il faut attendre la fin du premier quart d'heure pour voir enfin Joutet franchir la ligne pour un premier essai ; la transformation est réussie, 7 à 0. Cinq minutes plus tard, Sabatié marque et Joutet transforme pour porter le score à 14 à 0. AGF, sur une des rares incursions dans le camp daglanais, inscrit un essai, 14 à 5. En fin de première mi-temps, Couderc aplatit le troisième essai, transformé par Joutet, et Daglan vire en tête, 21 à 5 à la pause.

De retour des vestiaires, la domination des riverains du Céou met à mal la défense lot-et-garonnaise.

C'est d'abord un essai collectif après une belle progression du paquet, puis de nouveau Joutet, Sagaz à la conclusion après un nouveau ballon porté par le paquet, Ramalho à la finition d'une belle attaque des arrières, et enfin Joutet qui signe un triplé pour le huitième essai. Comme celui-ci ne manque qu'une transformation, le score final grimpe à 54 à 5.

Belle victoire avec bonus qu'il faudra confirmer le 26 janvier à Penne/Saint-Sylvestre.

L'équipe : Lopes, Laporte, Sagaz, Beynetton, Dufour, Miquel, Bonnaval, Ch. Rivière, S. Sabatié, Joutet, Aladel, M. Sabatié, Fournié, Ramalho, Couderc, C. Rivière, Duménil, Lassale, Favre, Picadou, Caraes. Entraîneurs : Fongauffier et Floch.

Agenda. Dimanche 26 janvier, le RCD se déplacera à Penne/Saint-Sylvestre. La victoire est indispensable pour rester dans le quatuor de tête.

Rugby

Les Cénacois aux abonnés absents

Castillonnès : 58 - Cénac : 22.
Mi-temps : 20-9. Arbitre : M. Cotier du comité Périgord-Agenais.

Pour Castillonnès : huit essais (Alary, 10^e et 54^e ; Dumail, 16^e ; Boisnay, 33^e ; Guichard, 50^e et 58^e ; Carasco, 72^e ; Martin, 80^e), six transformations et deux pénalités (18^e et 38^e) de Martin.

Pour Cénac : deux essais (Strabal, 64^e ; Boudouresque, 75^e) et quatre pénalités (6^e, 14^e, 40^e et 43^e) de Dauriat.

En déplacement à Castillonnès, deuxième de la poule de deuxième

série, les Cénacois avaient la possibilité de conforter leur place de leaders en ramenant la victoire. Mais il n'en fut rien. Manque de combativité, d'agressivité en défense, et les fringants Lot-et-Garonnais ont mis un point d'honneur à inscrire huit essais et à humilier les rouges et noirs.

Espérons que les Cénacois sauront se ressaisir et faire preuve d'un peu plus d'ardeur lors de la prochaine rencontre.

Agenda. Dimanche 19 janvier, l'US Cénac recevra Lanquais.

Le SCAC vainqueur de Villeréal

Seniors A. Championnat régional honneur. Saint-Cyprien : 21 - Villeréal : 15. Dimanche 12 janvier au stade de Beaumont.

Pour Saint-Cyprien : sept pénalités.

Pour Villeréal : quatre pénalités et un drop.

Le groupe de départ : Amacat, Couleau, Lorblanchet, Travelle, Bardou, Jardon, Bourges (capitaine), Jouve, Deviers (m), Benoist (o), Lambert, Cuevas, Joinel, Bernard, Beaufort. Sont entrés en cours de jeu : Chardès, Blin, Gorse, Granger.

Après que les seniors B aient subi la domination de leurs homologues du jour sur le score de 46 à 6, avec trois victoires au compteur sur dix matches, les Cypristes avaient à cœur d'assurer un résultat à domicile. Tous avaient en mémoire le match aller à l'issue duquel ils avaient encaissé un mémorable 53 à 3 qu'ils vont essayer de faire oublier aux fidèles supporters venus nombreux en ce beau dimanche ensoleillé.

Avant le match de l'équipe fanion, une minute de silence a été observée à la mémoire d'un ancien joueur, Georges Mariac, dit Matéo. A entendre les commentaires des anciens joueurs, il fut un ailier de grande classe dans les années 1960/1970 et il n'a laissé ici que de bons souvenirs. Sa légendaire bonne humeur contribuait aussi à mettre de l'ambiance. La grande famille du SCAC partage la douleur de la famille et l'assurance de son soutien.

Concernant la rencontre proprement dite, en commentaire général, on dira qu'elle fut hachée tant les pénalités sifflées au cours de la partie furent nombreuses (plus de vingt au total), et à ce rythme on a assisté à un duel de buteurs duquel est sorti vainqueur "Magic Cuevas". Il a réussi tous les points de son équipe en convertissant sept pénalités contre quatre pour Boursinhac, le buteur de Villeréal, et un drop de l'ouvreur. Cependant les rares ballons disponibles ont été bien utilisés par les deux équipes sans pour autant que l'une ou l'autre ne parvienne à franchir la ligne de but.

On dira aussi qu'une partie se joue à quinze contre quinze, mais rares ont été les moments durant lesquels les deux équipes ont joué au complet, que l'on en juge : deux cartons rouges, deux cartons jaunes, deux cartons blancs.

Les sang et or ont terminé le match à douze, acculés sur leurs 22 m et endiguant les assauts répétés de maux pénétrants montrant une très bonne maîtrise des Villeréals dans ce compartiment de jeu.

La partie débute pourtant bien pour les deux adversaires du jour, les Lot-et-Garonnais ouvrent la marque par Boursinhac, 3 à 0 à la

10^e minute. Mais deux minutes plus tard le SCAC égalise par Cuevas, 3 partout à la 12^e. A la 13^e, Boursinhac tape une pénalité qui heurte le poteau gauche et les locaux se dégagent. Mais à la 14^e, ce même Boursinhac passe une pénalité, 6 à 3 pour Villeréal. C'est à la 19^e que le match change de physionomie suite à une échauffourée consécutive à un ruck, les marrons sont bien chauds, ce qui conduit l'arbitre à sortir deux cartons rouges, l'un pour le numéro cinq cyprote Bardou, l'autre pour le demi de mêlée Pigagnol. Les deux équipes évoluent alors à quatorze, les capitaines sont priés de calmer les esprits, mais dès lors la partie se durcit et le jeu s'en ressent. D'autant qu'à la 32^e un drop tenté par Villeréal passe largement sous la barre mais le référé du jour l'accorde, et malgré les contestations du capitaine local l'arbitre maintient sa décision ce qui porte le score à 12 à 6 en faveur de Villeréal. Entre-temps Cuevas et Boursinhac avaient chacun réussi une pénalité. Les deux buteurs récidivent et la pause intervient sur le score de 15 à 12 pour les visiteurs.

La seconde mi-temps ne sera que le reflet de la fin de la première. Les décisions de l'arbitre contribuent largement à fermer le jeu et à échauffer les esprits. De l'avis des dirigeants et des entraîneurs des deux formations, ce dernier, par un arbitrage pas toujours bien compris, voire inconstant, n'a pas permis au jeu de s'exprimer dans la sérénité. Dans ce second acte souvent joué à treize contre treize ou à douze contre douze, ce sont les buteurs qui ont eu la parole, l'adresse et la réussite du buteur cyprote lui permettront de donner la victoire à son équipe sur le score final de 21 à 15.

Saint-Cyprien prend quatre points précieux et Villeréal repart avec un point de bonus qui le place désormais à la troisième place du classement.

Agenda. Dimanche 26 janvier, le SCAC se déplacera à Sainte-Bazaille, ce qui fait dire à Pierre Cheyrou, l'entraîneur, que les coupures entre deux matches sont difficiles à gérer, citant le mois de décembre où entre le 8 et le 22 rien n'a été joué, d'autant que mobiliser les joueurs pour le 22 décembre quand chacun rejoint sa famille pour les fêtes de fin d'année n'a pas été chose facile. Même rythme en janvier où entre le 12 et le 26 il y aura encore un week-end sans match. Il souhaite que les dirigeants départementaux puissent prendre en compte une amélioration du calendrier autant que faire se peut.

À l'issue de cette journée le classement de la poule est le suivant : 1^e, Fumel/Libos ; 2^e, Layrac ; 3^e, Villeréal ; 4^e, Villeneuve XV ; 5^e, Le Lardin-Saint-Lazare ; 6^e, Le Queyran ; 7^e, Sainte-Bazaille ; 8^e, Payzac ; 9^e, Saint-Cyprien ; 10^e, Vergt.

Football

FC Sarlat/Marcillac Périgord Noir
Quand la poisse s'en mêle !

L'équipe des U13

Seniors A. Honneur. FC Sarlat/Marcillac Périgord Noir : 0 - Agen : 1.

Dans ce match de reprise du championnat, après la Coupe d'Aquitaine pour les deux formations, les Sarladais étaient les premiers en action pour tenter de confirmer leur belle prestation face à Trélissac. Grâce à un remuant Matip, ils se montrent dangereux à deux ou trois reprises, mais la plus grosse occasion est agenaise par Dulouard butant sur Blanc à la 18^e minute.

Face à cette jeune formation lot-et-garonnaise, les Périgordins dominent la partie sans pouvoir conclure malgré des tentatives de Matip et de Da Costa, tout en se méfiant des contres visiteurs de Bory et Gaillac à la 35^e. Les Sarladais essaient de produire du jeu en étant solidaires et motivés, mais il y a trop d'imprécisions sur la fin de la première période pour pouvoir forcer le verrou adverse.

À la reprise, ils se montrent plus offensifs avec des tentatives de Debat, Da Costa et Matip. Dominant la rencontre, ils ont des difficultés à s'approcher de la cage de Casadamont face à des visiteurs très défensifs et accrocheurs ne lâchant rien. Dans cet acte largement à leur avantage, les Blaugrana effectuent un énorme pressing offensif par Da Costa, Matip, Albié et Level, sans toutefois parvenir à conclure. Mais contre toute attente et à la stupeur générale, les Agenais remportent le gain du match sur un contre très rapide de Hammani à la 93^e, plongeant les Sarladais dans la déception et les regrets.

Les Campagnacois victorieux

Dimanche 12 janvier, dans le cadre d'un match en retard du championnat de promotion de deuxième division, l'US Campagnac/Daglan/Saint-Laurent foot recevait La Jeunesse sportive La Canéda.

La première période est légèrement à l'avantage des Canédiens qui se procurent les occasions les plus nettes. Puis ils se retrouvent à dix sur le terrain suite à l'expulsion d'un de leurs attaquants pour contestations. Cet avantage numérique permet à Michaël Friconnet d'ouvrir le score dans les arrêts de jeu de ce premier acte, suite à un bon mouvement collectif. Cet avantage

débute donc l'année 2014 par une qualification en quart de finale de la Coupe d'Aquitaine, les joueurs du FCSMPN n'ont pas réussi à enchaîner avec le succès en championnat... et pire, en dominant une seconde période face à Agen avec des occasions, marquant même un joli but par Alex Da Costa, refusé pour une position de hors-jeu contestable et encaissant le but à la dernière seconde. La poisse !

Quoi qu'il en soit, si le match de samedi à Marmande risque d'être compliqué, vu l'absence de titulaires blessés ou suspendus, il est certain que les Sarladais vont devoir se battre jusqu'au bout (lors des quinze dernières rencontres) avec un esprit de guerriers et de gagnants pour parvenir au maintien afin de faire taire tous les détracteurs...

Seniors filles. Hautefort : 2 - FCSMPN : 3.

Dans un nouveau dispositif, les Sarladaises entrent bien dans leur match et se procurent des situations intéressantes par Virginie et Mélina. Au milieu, Justine et Alicia récupèrent de nombreux ballons et à la 20^e minute cette dernière trouve le chemin des filets suite à un très bon travail de Fanny. Dans la foulée, Justine double la mise et ouvre son compteur but ! Mais Hautefort réduit la marque juste avant la pause sur une très belle frappe.

La seconde mi-temps démarre sur un bon rythme avec de nombreuses occasions pour les bleues, mais ces dernières échouent à chaque fois sur une très bonne gardienne locale. Alicia parvient

toutefois à inscrire un troisième but sur corner direct. En fin de match, les Sarladaises se relâchent et encaissent un second but qu'elles auraient pu largement éviter !

Le Banana revient à Justine pour avoir enfin trouvé le chemin des filets après plus de sept cents minutes de disette !

U13. La A en ligue ! Deux belles victoires pour la B et la C.

L'équipe A de José se déplaçait à Trélissac pour un match au sommet. Arborant leurs nouveaux maillots, les Sarladaises se sont montrées solidaires et réalistes et ont ramené la victoire 2 à 0 grâce à des buts d'Enzo et de Julien, arrachant avec brio leur place en ligue d'Aquitaine pour la troisième phase.

Ils ont dignement fêté ça autour d'un repas. Bravo à Julien, Hugo, Noah, Brice, Paul, Paolo, Enzo, Raffy, Loïc, Lucas et Julien B. pour cette belle performance !

Au stade Saint-Michel, la B d'Alex Albié recevait l'équipe féminine de Condat et s'est imposée 23 à 0. Elle conforte sa place dans le haut du classement.

La C de Bruno a également gagné à Marsaneix sur le joli score de 7 à 2.

U11. Deux victoires pour la A, deux défaites pour la B, le flop de la C.

À Montignac, les deux équipes sarladaises s'affrontaient dans le premier match et c'est la A qui l'a emporté 5 à 0, et ce malgré une belle résistance des joueurs de Pascal qui n'ont toutefois pas su afficher la même détermination face à Montignac et ont perdu 0 à 5.

Les joueurs de Freddy ont ensuite gagné 5 à 0 face à l'Élan salignacois.

La déception est venue de la C : sur onze joueurs convoqués seuls cinq étaient présents, obligeant le coach Christophe à renvoyer des enfants chez eux.

Le week-end du club. Samedi 18 janvier, les U11 tenteront de se qualifier pour la finale départementale à 14 h 30 à La Canéda.

En vue de l'accession en Ligue, les U13 recevront Creysse au stade Saint-Michel.

Les U17 PH accueilleront Cenon à la Plaine des jeux de La Canéda.

Les U19 PH rencontreront Cenon à Montignac.

Les seniors A joueront à Marmande à 19 h 30.

Dimanche 19, les seniors B affronteront Coutras à la Plaine des jeux de La Canéda à 15 h.

pour dominer une belle équipe de La Canéda.

Arbitrage de Philippe Lachaud, en présence de Jacques Sparrow, délégué du district.

Ecole de football.

Seuls les U9 étaient en lice. Ils disputaient un plateau à Sarlat.

Agenda. Samedi 18 janvier, les U7 évolueront en plateau à Sainte-Alvère.

Les seniors auront de nouveau droit à une trêve puisqu'ils ne joueront maintenant que le dimanche 9 février à Cendrieux/La Douze.

AS Portugais de Sarlat. La réserve confirme

Seniors B. Un solide leader.

En faisant cavalier seul à Meysset, les réservistes se sont imposés sur un score éloquent face à Saint-Léon-sur-Vézère.

Il ne fallait pas arriver en retard car dès la 10^e seconde Joël Peixoto remporte son duel face au gardien, 1 à 0. Puis il récidive à la 10^e minute, 2 à 0. Patrick Deurre est l'auteur d'un doublé en l'espace de cinq minutes en exécutant un lob astucieux à la 30^e, 4 à 0. Joël, décidément en verve, ajoute le cinquième but à la 44^e sur lob également. La pause est sifflée sur le score de 5 à 0.

La seconde période sera la copie conforme de la première. Isidore Da Silva marque à la 60^e et double la mise à la 66^e, 7 à 0. Les courageux Saint-Léonais sauveront l'honneur à la 72^e, 7 à 1. Guillaume Marty aggrave la marque à la 80^e, 8 à 1, et devine qui ferme le bal à la 89^e ?

Joël Peixoto ! Score final, 9 à 1. Le groupe de Fabio Pereira occupe désormais seul la première place.

Rencontre arbitrée de main de maître par la présidente Stéphanie Portéla, assistée de Manuel Carrola et de Patrice Gaillard.

2014 démarre en fanfare pour la deuxième formation lusitanienne qui vous donne rendez-vous le... 2 février !

Seniors A. Un match solide.

Les équipiers premiers se déplaçaient à Saint-Geniès et auraient mérité un meilleur sort contre la formation locale de l'US Saint-Geniès/Archignac/La Chapelle-Aubareil surmotivée !

Le match en lui-même ne restera pas dans les annales ; les Portugais ont su garder leur sang-froid au cours d'une partie âprement disputée mais où le football n'était pas trop au rendez-vous !

À la 20^e minute, le goleador Christopher Balat ouvre le score suite à un centre puissant d'Alexandre Gonçalves, 0 à 1. Les locaux égalisent à la 35^e, 1 partout.

Après la pause, sur une déviation d'Alexandre Alvès de la tête, Chris effectue son doublé à la 50^e, 1 à 2. Les coéquipiers de l'ancien gardien du FCSM (DH), Frédéric Tessède, bénéficient d'un penalty à la 90^e, 2 partout.

La pilule reste difficile à digérer mais les Portugais ont su préserver ce bon score malgré tout !

Prompt rétablissement au joueur de Saint-Geniès.

Le prochain match aura lieu le 9 février.

Agenda. Samedi 18 janvier, les U18 se rendront à Cours-de-Pile en D2 district. Coup d'envoi à 15 h.

US Paulin/Nadaillac/Jayac/Borrèze Les garçons peinent et les filles s'imposent

Dimanche 12 janvier, les trois équipes jouaient des matches de championnat en retard à l'extérieur.

Les **seniors B** continuent leur beau parcours en championnat, invaincus depuis la première journée. Ils ont rencontré l'US Saint-Geniès/Archignac/La Chapelle-Aubareil à Saint-Geniès et ont ramené un logique match nul, 2 partout.

Après avoir mené 1 à 0 à la mi-temps (but de Florent), les Paulinois voient leurs adversaires du jour les rejoindre puis les dépasser sur deux penalties justifiés. Ils feront tout de même preuve de volonté pour finalement égaliser.

Bon arbitrage du bénévole de Saint-Geniès.

Les **seniors A** se déplaçaient à Limeuil pour affronter la solide réserve locale.

Pauvre en occasions de buts et en actions de jeu, la première période ramène les deux équipes aux vestiaires dos à dos.

Le second acte débute sous les mêmes auspices avant que les Paulinois n'ouvrent le score d'une tête sur corner par Pierrick. Dès lors ils reculent, laissant le monopole du ballon aux locaux. Le manque de condition physique est flagrant côté visiteurs et les occasions se

succèdent sans pour autant faire mouche. Après un penalty raté et un face-à-face sauvé par Jérôme, les gars du confluent égalisent sur un nouveau penalty à cinq minutes de la fin du temps réglementaire. Dans la dynamique du but marqué, ces derniers trouvent un corner et mènent au score suite à la validation du but par l'arbitre avec l'aide tardive de son assistant local. Finalement les Paulinois s'inclinent 1 à 2.

Pour leur dernier match de la phase de brassage, l'**équipe féminine** s'est imposée 2 à 0 à Monpazier. Elle termine deuxième de sa poule avec un bilan très correct de huit victoires et deux défaites.

US Saint-Geniès/Archignac/La Chapelle-Aubareil

Dimanche 12 janvier, pour leur premier match de l'année, les deux équipes avaient fort à faire.

Tout d'abord, les **seniors B** recevaient leurs voisins de l'US Paulin/Nadaillac/Jayac/Borrèze pour une rencontre toujours à ne pas perdre...

Les deux formations se jaugent en début de partie, mais les Paulinois ouvrent la marque les premiers sur une faute d'inattention des locaux. Mais dans les rangs de l'entente tout le monde veut y croire.

La seconde période voit les joueurs de Saint-Geniès monopoliser le ballon, ne laissant que très peu d'occasions à leurs hôtes. Il faut tout de même deux penalties pour qu'ils prennent l'avantage et espérer l'emporter. Mais c'est sans

compter sur un dernier penalty en faveur de Paulin qui égalise en toute fin de match.

A noter le bon arbitrage de Jérémy qui n'a pas toujours eu la partie facile...

Face à l'AS Portugais de Sarlat, les **seniors A** se devaient de bien figurer pour ne pas se faire décrocher au classement hyperserré dans cette poule.

Comme la rencontre précédente, ce sont les visiteurs qui ouvrent le score sur un contre. Les rouges ne baissent pas les bras et égalisent rapidement par Jérémy qui, bien lancé, ne laisse aucune chance au portier adverse. La pause est sifflée sur ce score nul. Romu demande à ses joueurs de rester concentrés

et de continuer de poser leur jeu face à une formation qui ne s'en laisse pas conter.

D'ailleurs, très réalistes, ce sont les Portugais qui reprennent la tête en profitant d'une relance malheureuse. Il reste vingt-cinq minutes et dès lors les rouges envahissent le camp des visiteurs et les font reculer. Il faut un penalty en fin de partie pour arracher une égalisation méritée qui concrétise le mental des locaux qui ne veulent rien lâcher dans ce championnat.

Prompt rétablissement à Paul, victime d'un coup malheureux qui nécessita un transport aux urgences. Ce match a été viril mais correct, et bien tenu par le référé du jour.

AS Rouffignac/Plazac. Victoire de la A sur le deuxième

Seniors A. Le choc au sommet du championnat entre l'ASRP et Terrasson, respectivement première et deuxième, dans ce match en retard, a tenu toutes ses promesses, et au terme d'une partie intense et très disputée les vert et bleu l'ont emporté à domicile sur le score de 3 à 1.

Pourtant les Terrassonnais déburent en trombe en imposant un rythme intense, mettant la défense rouffignacoise à rude épreuve. À la 15^e minute, les attaquants visiteurs touchent le poteau du portier local

Guillaume Massoubas qui les met en échec aux 28^e et 40^e. La pause est sifflée sur un score vierge.

Les vert et bleu abordent le second acte en étant plus déterminés. Ils confisquent le ballon à leurs adversaires et Romain Debernard fait sauter le verrou visiteur d'une frappe limpide de 25 m en pleine lucarne à la 60^e. La chance leur donne un coup de pouce quand sur un corner un défenseur marque contre son camp pour le but du break à la 70^e. Ultradominateurs, les vert et bleu assomment leurs

adversaires du jour par un but de la tête de Mickaël Almeida. C'est dans le temps additionnel que Terrasson réduit l'écart sur penalty.

Score de parité pour les seniors B. Les réservistes sont allés chercher le match nul chez le quatrième, Notre-Dame-de-Sanihac.

Menés au score à deux reprises, les protégés de J.-L. Rizzetto trouvent les ressources nécessaires pour recoller au tableau d'affichage face à un très bon adversaire :

Bonne reprise après la trêve pour les jeunes Coquelicots

Samedi 11 janvier, les **U8-U9** évoluaient sur le terrain de La Canéda à Sarlat. Les petits Meyralais se sont bien comportés. Ils ont disputé six matches et en ont gagné cinq. Plein de choses intéressantes.

Les **U11** se rendaient à Condat. Les deux équipes ont plutôt bien figuré puisqu'elles reviennent avec une victoire et une défaite chacune. Les coaches Vincent Barbier et Elie Dutertre sont satisfaits de la progression de ces groupes assidus.

Les **U13** recevaient Beaumont-du-Périgord sur le terrain de Limeuil. Après une rencontre très disputée et équilibrée, le score nul semblait acquis jusqu'à la dernière minute durant laquelle les Meyralais sont parvenus à s'imposer avec un but de Maxime Rouves. Ils enchaînent

2014 avec un bon résultat sur leur lancée de fin 2013.

Dimanche 12 en lever de rideau, les **seniors B** accueillaient leurs voisins de l'Entente Marquay/Tarniès 3.

Le match démarre avec une domination des vert et blanc, mais les Coquelicots ouvrent le score par Silva Jonathan et récidivent par Jordy Marto. Puis les Marcassins se rebellent et égalisent avant la mi-temps.

De retour des vestiaires, le jeu équilibré voit les locaux prendre l'avantage dans le dernier quart d'heure avec un nouveau but de Jordy.

Bel esprit des deux équipes et bon arbitrage de Paulo Roulland, dirigeant de Marquay.

Superbe victoire des jeunes U13 de l'Élan salignacois

Samedi 11 janvier, quinze joueurs **U8-U9** évoluaient en plateau à Sarlat. Trois équipes ont pu être constituées. Elles ont connu des fortunes diverses. Chaque joueur a eu un temps de jeu de cinquante minutes. Bravo à tous ! Mais l'important était bien de vivre un bon moment sportif sous des températures très printanières. Objectif atteint !

On peut également féliciter le club de Sarlat pour une organisation, comme toujours, impeccable.

Afin de débiter l'année, les **U11** ont disputé un plateau bien difficile à Montignac.

Face aux cadors de la poule, le Trélissac FC et le FC Sarlat/Marcillac, les orange ne sont pas parvenus à se mettre au niveau de ces redoutables formations. Deux défaites logiques donc, mais des scores très lourds qui en disent long sur le chemin à parcourir sur la voie de la formation du jeune footballeur !

La réforme de certains joueurs, le temps un peu frais sous les "latitudes nordiques" (non mais sans blague !) de Montignac et un entraînement peut-être un peu poussé vendredi soir ont sans doute pesé dans le résultat de cette journée. Il reste quinze jours pour préparer au mieux le déplacement à Trélissac.

Pour leur dernier match de la phase de brassage qui s'est terminé sur une note très positive, les **U13** recevaient une bonne équipe de Condat/Thenon au stade du Mascolet.

L'entame de la partie est très équilibrée et les deux formations se procurent de nombreuses occa-

sions avec de beaux buts en prime. Léger avantage à la pause pour les Salignacois qui mènent 3 à 2.

À la reprise, ils enchaînent les actions offensives et voient leurs efforts récompensés. Les filets adverses tremblent plusieurs fois et les locaux prennent le large sans jamais être inquiétés par les visiteurs du jour. Score final, 8 à 2, avec des buteurs habitués comme Gaël et Galette, mais aussi Kathleen et enfin Valentin qui démontre toute sa précision devant la cage. Seule ombre au tableau, la défaite au concours de jonglage. Encore quelques réglages et automatismes à prendre et les jeunes de Manu seront prêts pour démarrer leur championnat début février.

Notons la bonne ambiance sur la pelouse et autour du terrain avec notamment la traditionnelle haie d'honneur en toute fin de match. De nombreux joueurs seniors et surtout leurs dirigeants seraient bien inspirés de prendre exemple sur tous ces jeunes !

Galette des Rois. Tous les parents et les enfants sont invités à se rendre à la salle des fêtes de Saint-Crépin-Carlucet le mercredi 22 janvier à 16 h pour partager la galette des Rois.

Randonnée

Club de randonnées Dordogne-Lot

Sortie du 19 janvier

Grolejac. Mickaëlla et Paul Moreau, tél. 05 53 28 34 74, proposent une randonnée vallonnée de 18 km, 6 h 30 environ.

Belle balade de coteaux en vallons par Veyrignac et le château de Fénelon, pour de superbes vues sur la vallée de la Dordogne, et retour par Rocanadel.

Prévoir un pique-nique.

Rendez-vous à 9 h 30 sur la place du Marché-aux-Noix à Sarlat ou à 10 h sur le parking de la Mouline à Grolejac.

Handball

Victoire des Sarladaises en Coupe de France



L'équipe des seniors filles

Samedi 11 janvier, les **moins de 13 ans garçons 1** du Sarlat handball Périgord Noir débutaient l'année à Montpon-Ménéstérol.

Les Sarladaises entament bien la partie avec une solide défense qui leur permet de faire quelques montées de balles rapides et de prendre l'avantage à la fin du premier tiers temps. Mais il faut se méfier des jeunes Montponnaises qui reviennent dans la partie. Les bleues s'appliquent sur les attaques placées, trouvant de très belle manière les pivots, et restent devant à la fin du deuxième tiers temps. Le troisième est une réplique de la deuxième reprise, mais les locaux échouent à un but des petits bleus. Score final, 15 à 16 !

Très belle victoire de cette équipe, composée uniquement de premières années moins de 13 ans. Il faut continuer dans ce même état d'esprit ! Merci encore aux parents venus très nombreux !

A La Canéda, les **moins de 15 ans garçons** recevaient Montpon-Ménéstérol pour la dernière

journée de la première phase. La première place de la poule sera pour le vainqueur et les Sarladaises avaient à cœur de prendre leur revanche sur le match aller.

Le début de la rencontre est décisif quant à son issue et les locaux le savent, ils proposent donc d'entrée de jeu une défense 2-4 qui déstabilise les adversaires. Bien en place, l'avantage est rapidement pris, 6 à 2, et le restera jusqu'à la fin du match. Les Montponnaises tenteront de revenir en fin du premier tiers, en vain, 11 à 8. Le deuxième tiers creuse davantage l'écart avec de nombreux arrêts de Théo, 19 à 13. Le dernier tiers est égal, les bleues craquent physiquement sur la fin et manquent de précision aux tirs. Large victoire en faveur de Sarlat, 29 à 23, qui finit donc premier de cette phase départementale.

Samedi, la phase départementale commencera par un déplacement à Champcevinel.

En soirée se jouait un trente-deuxième de finale de la Coupe de

France opposant les **seniors filles** à Fumel. Le gymnase de La Canéda était rempli par de nombreux supporters des deux équipes et il y régnait une ambiance digne des grands matches.

Invincibles cette saison, évoluant au même niveau dans le championnat du Lot-et-Garonne (compétition se transformant en formule bidépartementale pour l'accession en régionale, dont le premier match le samedi 18 janvier verra de nouveau Sarlat opposé à Fumel), les Fumeloises étaient venues avec l'intention de participer au prochain tour.

Le début de la rencontre, avec beaucoup de fautes d'attaques et des défenses rugueuses, démontre d'entrée que les deux formations sont très tendues. A la 20^e minute, le jeu se débride et, menant 7-4, les Belettes accélèrent le rythme pour rejoindre les vestiaires sur le score de 11 à 5.

En seconde mi-temps, elles concentrent leur jeu sur une forte intensité défensive et sur des contre-attaques face à des Lot-et-Garonnaises dépassées physiquement et techniquement. 20 à 9 à la 43^e. Le jeu se rééquilibre sur la fin du match avec des phases beaucoup plus rapides de part et d'autre. Victoire 28 à 18. Au coup de sifflet final, le public, toujours plus nombreux, a explosé de joie, et les Belettes l'ont remercié pour son soutien de la première à la dernière minute.

Le groupe : Beyer, Cagniard, Cluzel, Courmont, Dalix, Drieu, Jourdan, Lagane, Larue, Legoy, Limeul, Magloire, Repetto, Tillard.

Rendez-vous le 2 mars à Montauban pour les finales de secteur (seizièmes et huitièmes de finale) contre Ribérac ou Léognan ou Créon.

Cyclotourisme

Cyclotourisme sarladais

Circuits des 21 et 24 janvier

Départ de Sarlat sur le parking de la gare des voyageurs à 13 h 30.

Mardi 21. A et B, environ 70 km : Sarlat, Malevergne, Sainte-Nathalène, Eygnac, Salignac, Borreze, Souillac, Cazoulès, Rouffillac-de-Carlux, Aillac, Carsac, piste cyclable, Sarlat. **C, environ 63 km :** idem A et B jusqu'à Sainte-Nathalène, puis Simeyrols, Eyvignes, Eybènes, Souillac, Cazoulès, Rouffillac-de-

Carlux, Aillac, Carsac, piste cyclable, Sarlat.

Vendredi 24. A et B, environ 80 km : Sarlat, Combelongue, Vitrac, La Roque-Gageac, Castelnaud, Daglan, Bouzic, Pont-Carral, L'Abbaye-Nouvelle, Gourdon, Cournazac, Milhac, Grolejac, Carsac, Montfort, Combelongue, Sarlat. **C, environ 75 km :** idem A et B jusqu'à Carsac, puis piste cyclable, Sarlat.

Canoë-kayak

Castelnaud-en-Périgord Kayak-club

Ce week-end des 11 et 12 janvier, à Neuvic-sur-l'Isle avait lieu la première compétition de descente régionale de l'année. Les kayakistes du club de Castelnaud-La Chapelle avaient fait le déplacement avec l'intention de bien débiter 2014.

En **canoë monoplace**, dans la catégorie **juniors**, Léo Gréziis gagne sa première compétition ; en **seniors**, Grégory Maurice finit à une belle deuxième place.

Chez les **minimes garçons**, le podium est castelnaudezien : en **kayak**, Bilal Molène s'impose, Aubin

Petit est deuxième, Pierre Grenesche troisième, Mathis Saulière quatrième, Nino Jouglet-Marcus septième et Achille Garrigou onzième ; en **canoë monoplace**, Arthur Elayadi l'emporte.

Chez les **minimes filles**, Line Pouget se classe deuxième.

En **benjamins**, Ayma Grenesche remporte la descente et Lucien Bondonneau termine quatrième.

Agenda. Samedi 18 et dimanche 19 janvier, les Castelnaudeziens se rendront à Moussac.

Tennis

Tennis-club sarladais

Samedi 11 janvier, deux équipes jeunes évoluaient à Madrazès.

En **9/10 ans filles**, Sarlat l'emporte 2 à 1 contre Mussidan. Victoires en simple de Léna Lestérie et en double de la paire Léna/Rachel Daubige.

En **11/12 ans garçons**, Sarlat 2 s'incline 1 à 2 face à Trélissac 1 malgré une victoire convaincante de Simon Troquereau en simple à classement égal (30/3).

Championnat du Périgord.

En match reporté, **Sarlat 3** perd 1 à 5 à La Force 1, équipe bien plus forte. Seul Eric Angleys, 30, arrache une belle perf à 15/3 au tie-break du troisième set.

A Bergerac, l'équipe **dames** s'impose 6 à 0 face au TC Bergerac. Emeline Compain, Cécile Pinel, Apolline Walczak et Hélène Gorenflot gagnent les quatre simples ; Emeline et Cécile, impitoyables malgré le très bon accueil des Bergeracoises, y ajoutent les deux points du double.

Dix-septième tournoi d'hiver. Il se déroulera durant les vacances d'hiver du samedi 15 février au dimanche 2 mars. Epreuves proposées : simple messieurs, simple dames, + 35 ans, + 50 ans, plus des consolantes jusqu'au 15/4 en simple messieurs et simple dames. Inscriptions au club, téléphone : 05 53 59 44 23.

Divers

□ **URGENT. RECHERCHE à LOUER GARAGE**, entrepôt, garde-meuble, fermé et individuel, 40 m² minimum, sur Sarlat ou alentours (périmètre 30 km), pour fin janvier, loyer 100 €. — Tél. 06 45 69 99 49.

□ **DORDOGNE PC.** Profitez de nos services informatiques : dépannage, maintenance, nettoyage, installation, mise à jour, restauration, sauvegarde et sécurité de vos données, mise à niveau et évolution de votre ordinateur, paramétrage tablettes, intégration de votre ordinateur au sein de votre équipement audiovisuel, mise en réseau, réglage de vos box, TV et home cinéma. — Besoin d'aide ? Tél. 06 95 76 62 19 ou site : www.dordognepc.com

□ **L'immobilier 100 % entre particuliers.** Acheteurs français et européens RECHERCHENT tous types de BIENS sans commission à la vente. — Appel gratuit au 0 800 14 11 60.

□ **Idéal électrique EFFECTUE petits et gros TRAVAUX d'ÉLECTRICITÉ**, ainsi que la mise aux normes d'habitations locatives et privées. — Tél. 06 37 83 79 71.

□ **RESTAURATEUR de MEUBLES**, ébénisterie, marqueterie, vernis au tampon, spécialiste des patines à l'ancienne cirées ou peintes, travail soigné, 30 ans d'expérience, devis gratuit. — Tél. 06 12 43 36 19.

□ **Martine COUTOULA, antiquités**, 5, rue Montaigne à Sarlat, **ACHÈTE TABLEAUX anciens, même en mauvais état, MEUBLES, FAÏENCES.** Déplacements gratuits. Paiement comptant. — Tél. 05 53 28 84 65 ou 06 07 37 62 90.

□ **URGENT. RECHERCHE MAISON à LOUER à l'année**, secteur Sarlat, Saint-Cyprien, Cénac..., 2 chambres, jardin, garage (même isolée). — Téléphone : 05 53 59 31 19 (répondeur) ou 06 42 32 67 80.

Ambiance & Déco
PEINTURE, STAFF, REVÊTEMENT MURAL
ENDUITS DÉCORATIFS
Sylvain Le Bolloc'h
4, chemin de la Vigne - SARLAT - **07 85 62 64 74**
s.lebolloch@orange.fr

□ **MINIBROC. Cazoulès, ACHÈTE OBJETS et BIBELOTS anciens** : cuivres, fontes, horloges, bronzes et divers petits meubles. Vide caves et greniers. Paiement comptant. Ouvert jeudi, vendredi et samedi. — Tél. 05 53 29 73 92 ou 06 44 87 27 39.

□ **SARL DOUSSEAU, PLOMBERIE, sanitaire, chauffage.** Vente et pose d'inserts, chauffage central couplé avec chaudière à fioul ou à gaz, très bon rendement. Cuisinière ou chaudière bois-charbon. Pompe à chaleur. Pose d'adoucisseurs. Devis gratuit. — Tél. 05 53 30 36 32.

□ **Professeur de lettres, expérience, des résultats, DONNE COURS particuliers de FRANÇAIS**, collège et lycée. — Tél. 06 99 20 78 64.

Régis VEYRET
Travaux publics - VRD
NOUVEAU Goudronnage et enrobés
MARCILLAC-ST-QUENTIN
05 53 59 19 70

□ **RECHERCHE à LOUER local**, sous-sol ou garage pour stocker une voiture et du mobilier. — Tél. 05 53 59 31 19 (répondeur) ou 06 42 32 67 80.

Artisan du Sarladais
depuis 1989
Pour tous vos travaux
Maçonnerie (neuf, rénovation)
Aménagement extérieur
Carrelage...
06 40 44 14 09

□ **ACHÈTE LIVRES**, déplacement possible, paiement comptant. — Jacques PARMENIER, téléphone : 05 53 50 45 07 ou 06 33 94 10 38.

□ **SARL DOUSSEAU, RAMONAGE** toute l'année. Tarif TTC : insert tubé, de 50 € à 60 € suivant modèle ; petite cheminée ou insert à sortir ou non tubé, chaudière mazout, 70 € ; cantou et chaudière à bois, de 80 € à 90 € suivant état. Ces tarifs s'entendent pour les ramonages effectués annuellement. Vente et pose de détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone : détecteur de fumée posé, 60 € TTC ; détecteur de monoxyde de carbone posé, 80 € TTC. — Tél. 05 53 30 36 32 (laisser message si répondeur).

□ **SARL MGB. TRAVAUX du BÂTIMENT** : couverture, charpente, murs en pierre. Devis gratuits. — Téléphone : 06 04 44 34 30.

□ **PUISATIER, nettoyage, curage, remise en service de PUIITS**, diamètre +/- 1 m ; **VENTE de pompes.** — Téléphone : 06 84 50 38 39 ou www.puisatier-sudouest.fr

□ **ACHÈTE FERRAILLE et métaux, VIDE MAISONS artisans et particuliers.** — Troc du Moulin à Salignac, tél. 06 16 73 04 02.

□ **PEINTURE murs, plafonds, menuiseries ; pose PAPIER PEINT, PARQUET, toile de verre ; extérieur, peinture de vos boiseries, avant-toit, volets, lasure ; MAÇONNERIE sur façades, fentes, fissures ; DÉMOUSSAGE et lavage toitures et murs.** Stéphane PIERROT, plaine de la Roussie, 24200 Proissans, tél. 07 85 91 36 94.

□ **Gérard, ASTROLOGUE, MAGNÉTISEUR**, à Sarlat. Consultations sur rendez-vous. — Tél. 05 53 59 16 56.

□ **Sophie, AIDE à la PERSONNE**, ménage, courses, toilette, etc. Très bonnes références. Cesu acceptés. — Tél. 06 28 27 39 97.

ENTREPRISE
P. CHAUSSE & Fils
Travaux publics et carrières
AU SERVICE DES PARTICULIERS
pour tous travaux de terrassement, brise-roche, fourniture de concassé castine, terre végétale, sable gravier, goudronnage
Tél. 05 53 29 70 16

□ **BORDAS Jean-Pierre : SOLIER MOQUETTISTE**, pose parquet collé, flottant, cloué ; vitrification et entretien ; rénovation ; dallage. Travaux divers. Prestations de services seulement. — Tél. 06 73 64 25 51 ou www.revetements-sols-murs.fr

□ **RECHERCHE PEUGEOT 306 Diesel.** — Tél. 06 83 50 68 94.

□ **ACHÈTE et VEND TRUFFES fraîches.** — Tél. 06 07 84 71 48.

□ **Laurent BRUNET, artisan, FAIT MAÇONNERIE**, carrelage, petits et gros travaux, Saint-Cyprien. — Tél. 06 14 95 57 02 ou 05 53 29 01 87.

